

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie

Herausgeber: Service archéologique de l'Etat de Fribourg

Band: 20 (2018)

Artikel: La nécropole du Haut Moyen Âge de Courtepin/Fin Dessus

Autor: McCullough, Fiona

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fiona McCullough

avec la collaboration
d'Antoinette Rast-Eicher
et Sophorn Nhoem

La nécropole du Haut Moyen Âge de Courtepin/Fin Dessus

Des travaux sur les hauts de Courtepin ont amené la découverte de tombes médiévales implantées dans les ruines d'un établissement romain. Bien que seule une partie de la nécropole ait fait l'objet d'une fouille archéologique, cet ensemble se distingue par son architecture funéraire et la qualité du mobilier.

Bauarbeiten oberhalb von Courtepin führten zur Entdeckung mittelalterlicher Gräber, die in den Ruinen eines römerzeitlichen Gutshof angelegt worden waren. Der Friedhof, von dem nur ein Bereich Gegenstand archäologischer Ausgrabungen war, zeichnet sich durch seine Grabarchitektur und die Qualität seiner Beigaben aus.



Moins d'une dizaine de kilomètres au nord de la ville de Fribourg, sur les hauts du village de Courtepin au lieu-dit Fin Dessus¹, des travaux pour la pose d'une conduite d'adduction d'eau au début de l'été 2015 ont permis la découverte d'une villa gallo-romaine² et d'un cimetière du Haut Moyen Âge (fig. 1)³. Les premières mentions d'une occupation romaine remontent aux années 1970, lorsque des fragments de tuiles sont apparus dans les labours, mais aucun indice ne laissait présager que le site abritait aussi un cimetière du Haut Moyen Âge. Une fouille de sauvetage a donc été organisée par le Service archéologique de l'État de Fribourg entre le 11 juin et le 13 août 2015 sur une surface de près de 750 m², qui a livré les restes de deux corps de bâtiments antiques séparés par une cour dans laquelle s'inséraient les tombes médiévales (fig. 2). Les travaux archéologiques s'étant limités à l'emprise de la tranchée destinée à la conduite d'eau, ni les bâtiments romains ni le cimetière n'ont été explorés dans leur intégralité.

D'un point de vue géologique, ces vestiges sont implantés dans un substrat formé par les dépôts sableux de la Singine (molasse marine supérieure), affleurant sous une couverture limoneuse peu épaisse. Une partie des sépultures ont été aménagées dans ce sable molassique – les tombes les plus profondes se situent dans un sable meuble et légèrement humide. Si ce sédiment sableux a facilité le dégagement des squelettes, il a également favorisé les infiltrations d'eaux de pluie qui ont provoqué, dans certains cas, une décomposition quasi totale des vestiges osseux. À l'opposé, les ossements qui ont été découverts dans les limons sus-jacents étaient beaucoup mieux conservés.

L'implantation d'un cimetière sur une élévation naturelle, parfois déjà occupée à l'époque romaine, est une pratique fréquente pour la période concernée⁴. Ces aires funéraires sont de dimension variable et abritent quelques dizaines à plusieurs centaines de sépultures. Dans le cas de Courtepin, une trentaine de fosses sépulcrales ont été repérées dans la zone d'emprise des travaux. Celles situées dans la partie méridionale du cimetière n'étaient pas directement menacées et n'ont de ce fait pas été excavées (voir fig. 2). Ainsi, sur les 34 inhumations relevées, seules 27 ont été fouillées. Dans la partie nord-

ouest du cimetière, les inhumations apparaissaient directement sous la terre végétale (T6, T16 et T17) et certaines ont malheureusement été détruites lors de l'ouverture à la pelle mécanique. En comparaison, les tombes situées plus à l'est (en particulier T11, T20 et T24) étaient implantées bien plus profondément, ce qui suggère que la zone nord-ouest a été arasée et que son niveau de circulation était, à l'époque, beaucoup plus haut qu'aujourd'hui. Au sud et à l'est, le cimetière se prolonge, et il semble que sa limite d'extension a été repérée du côté occidental (T8 et T19; voir fig. 2). Les dimensions



Fig. 1 Vue aérienne du site, détail de la zone fouillée avec les fosses sépulcrales et les ruines romaines

de l'aire funéraire dans son intégralité ainsi que le nombre total de sépultures restent pour l'instant inconnus. De même, l'emplacement des structures d'habitat des personnes enterrées à Fin Dessus n'a pour l'heure pas pu être localisé, mais il est fréquent de retrouver ce type de vestiges dans les ruines de bâtiments gallo-romains, à proximité des cimetières⁵.

Organisation spatiale du cimetière

Le cimetière empiète partiellement sur les murs romains dont les ruines, en partie déjà récupérées dans les siècles qui ont suivi l'abandon du bâtiment, ont servi à l'aménagement de la majeure partie des tombes (construction de

¹ Coordonnées: 2 577 024 / 1 190 767 / 661 m.

² Voir l'article de J. Monnier et E. Mouquin, dans ce volume.

³ Les travaux archéologiques de 2015 ont déjà fait l'objet d'un article (voir McCullough *et al.* 2016).

⁴ Nous pouvons citer entre autres pour le canton de Fribourg les exemples de Riaz/Tronche-Bélon (Graenert 2017), Porsel/Champ Dessus (Dafflon 2014), Fétigny/La Rapettaz (McCullough 2008), Fribourg/Pérolles (Graenert 2007), Arconciel/Es Nés (Dafflon/Mauvilly 2003), Vuippens/La Palaz (Schwab *et al.* 1997).

⁵ Windler *et al.* 2005, 102, 154-155; Windler/Fuchs 2002, 66.



Fig. 2 Plan général du chantier, avec les tombes implantées entre les corps de bâtiment romains (A et B); en traitillé: tombes non fouillées en 2015

coffres en pierres et calage des planches des coffrages). Le recouplement de certains murs du corps de bâtiment B (T4, T18 et T26) a toutefois pu être involontaire et semble avoir limité l'expansion du cimetière vers le nord. D'autres murs, à l'est et à l'ouest, ont pu servir à délimiter l'espace en formant un enclos funéraire.

La nécropole est organisée en rangées parallèles serrées, avec une orientation systématique d'ouest en est, à l'exception des tombes T7 (nord-ouest/sud-est) et T18 (sud-ouest/nord-est) qui sont légèrement désaxées. En règle générale, l'organisation spatiale des cimetières mérovingiens est caractérisée par la régularité des rangées, et les variations d'orientation peuvent s'expliquer soit par une différence de datation⁶, soit par la présence d'aménagements divers (clôtures, chemins, constructions en bois, etc.)⁷. À Courtepin, aucun agencement particulier de l'aire funéraire n'a été clairement mis en évidence dans la partie explorée, mais un espace vide entre les tombes T1, T12, T14 et T29 pourrait correspondre à l'emplacement d'une allée. L'absence de tout recouplement entre les tombes sous-entend l'existence d'un système de signalisation des sépultures en surface (tertre, amas ou entourage de pierres, piquets en bois⁸), mais l'érosion ainsi que les travaux agricoles ont entraîné la disparition du niveau de circulation médiéval.

Aménagement des sépultures

Les 27 tombes fouillées révèlent plusieurs types d'aménagements caractéristiques du Haut Moyen Âge: les coffrages à dalles (une tombe), en pierre sèche (deux tombes) ou mixtes – bois et pierres de calage – (19 tombes), et les tombes sans aménagement apparent (cinq tombes). Aucune tombe à réduction n'a été découverte dans cette partie du cimetière et toutes les sépultures sont individuelles.

La majorité des éléments utilisés dans les agencements provient des ruines des bâtiments romains. On a ainsi retrouvé une grande quantité de fragments de tuiles, de moellons de calcaire et de grès, de gros galets de calcaire et de quartzite provenant des fondations des murs antiques, ainsi que des morceaux de tuf et des boulettes

de mortier. Les pierres de calage étaient en règle générale plus nombreuses le long des parois latérales nord et sud qu'au niveau de la tête et des pieds. Dans certains cas, elles ont été aménagées sur plusieurs assises, témoignant vraisemblablement d'une volonté de stabiliser le terrain sableux le temps de la mise en terre du défunt⁹. Malgré l'absence de restes de bois, la présence de coffrages en matériaux péri-sables est attestée par plusieurs indices qui confirment une décomposition en espace vide: la position verticale des galets de calage, les effets d'alignement et de contrainte des ossements ainsi que la désarticulation de certains os. La présence de fragments ligneux sur les plaques dorsales des tombes T20 et T24 témoigne de l'existence de planches de fond non clouées, mais simplement maintenues par des pierres de calage ou des chevilles de bois, du moins dans ces deux cas. Les fosses sépulcrales étaient de forme rectangulaire ou trapézoïdale. Leur longueur variait entre 1,55 et 2,05 m pour une largeur de 0,3 à 1 m. En règle générale, la taille de la fosse était adaptée au défunt, sauf dans la tombe T12 où la fosse était particulièrement large, et dans la sépulture T31 où elle était plus longue que nécessaire pour l'enfant qui y avait été inhumé. Le soin particulier apporté à l'aménagement de l'entourage de certaines sépultures (en particulier T1 et T5¹⁰) est à relever; il pourrait être lié à la position sociale de l'individu. Le pillage apparent de l'inhumation T1 et l'absence de mobilier dans la sépulture T5 ne permettent toutefois pas d'approfondir cette hypothèse.

Coffrages à dalles et à murets en pierre sèche

Trois sépultures (T1, T3 et T5) se démarquaient de toutes les autres par un entourage de dalles et/ou de murets en pierre sèche très soigné et ininterrompu, placé autour du défunt. Contrairement aux coffrages mixtes dans lesquels les galets ont servi en premier lieu à caler les planches d'un coffre en bois, les aménagements de ces trois tombes ont pu faire office de véritables coffrages lithiques, mais l'existence de planches et de couvercles en bois ne peut pas être exclue.

⁶ Les études sur les cimetières de Gumevens/Sus Fey (Graenert 2015a, 28) et de La Tour-de-Trême/A la Lèvre (Graenert/Schönenberger 2005, 166) ont démontré que les inhumations post-mérovingiennes étaient moins ordonnées et présentaient des orientations diverses en comparaison avec les sépultures du VII^e siècle. Les mêmes observations avaient déjà été faites pour le cimetière de la Grande Oye à Doubs (Urlacher *et al.* 1998, 26-28).

⁷ L'aménagement d'espaces de circulation a été mis en évidence entre autres à La Tour-de-Peilz (Steiner 2011, 57-60), Ségénin (Privati 1983, 67), Kaiseraugst (Martin 1991, 3-4, 275-279) et Doubs (Urlacher *et al.* 1998, 57).

⁸ Alexandre-Bidon/Treffort 1993, 265-266b. Voir aussi J. Serralongue, «Quelques exemples de marques de surface de sépultures du Haut Moyen Âge en Haute-Savoie», *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines* II, 1991, 149-156.

⁹ Cette double fonction de calage et de stabilisation des parois a également été proposée pour plusieurs aménagements à Doubs (Urlacher *et al.* 1998, 54) et à La Tour-de-Peilz (Steiner 2011, 66).

¹⁰ Voir *infra*, fig. 3 et 5a.

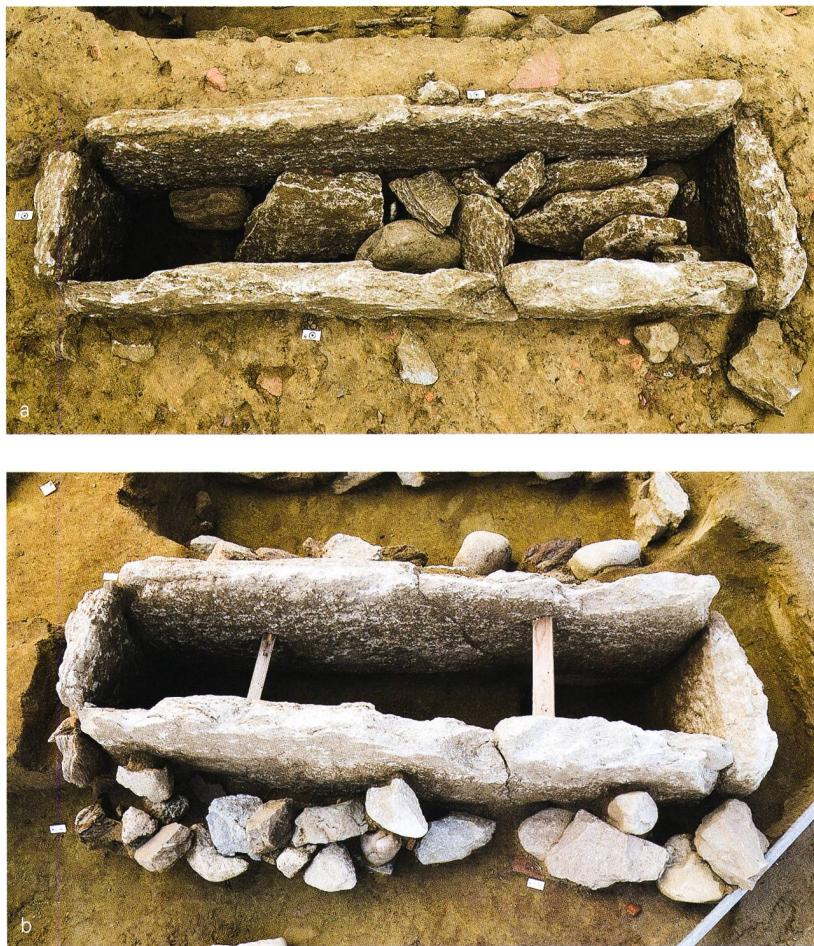


Fig. 3 Tombe T1 vue du nord; a) fragments de la dalle de couverture à l'intérieur de la sépulture (décapage 2); b) pierres de calage à l'extérieur des dalles (décapage 3)

11 Un fragment de scapula, une côte, quelques dents et un fragment de tôle de bronze constituent les seuls éléments qui ont été retrouvés dans la sépulture.

12 À La Tour-de-Peilz, toutes les dalles d'extrémité étaient placées de manière à maintenir l'écartement des dalles latérales (Steiner 2011, 67).

13 L'analyse anthropologique des tombes accolées de La Tour-de-Peilz a confirmé l'existence de liens familiaux (Steiner 2011, 241-242).

14 La conservation du bois nécessite des conditions particulières. Une fois ce matériau enterré, les dégradations sont très nombreuses et liées à des facteurs multiples comme la profondeur d'enfouissement, la nature du sol, les infiltrations d'eau, la présence de xylophages, etc. Pour une description détaillée de la dégradation du bois funéraire, voir A. Dietrich, «Dégradation et effondrement des cercueils», in: Guy 1998, 41-47.

15 Voir *infra*, 89.

16 Windler *et al.* 2005, 158-159; pour le canton de Fribourg, on peut par exemple mentionner les tombes 210 et 264 de Gummefens/Sus Fey (Graenert 2015a, 11-12).

Située au centre de la zone fouillée, à proximité d'un espace qui pourrait être interprété comme une allée de circulation (voir fig. 2), la sépulture T1 (fig. 3) possédait un coffrage constitué de dalles en grès coquillier; celle de couverture a été retrouvée brisée en une douzaine de fragments répartis en position subverticale à la base du remplissage de la tombe (voir fig. 3a), certainement suite à une intervention humaine; l'absence de squelette (seuls quelques os épars se trouvaient en vrac dans le comblement de la tombe) suggère en effet que le couvercle a été brisé dans le but de récupérer le squelette et/ou d'éventuels objets qui l'accompagnaient¹¹. Deux grandes dalles verticales étaient placées sur les longs côtés de la tombe, et deux petites se trouvaient aux extrémités; ces dernières, contrairement à ce qui a pu être observé sur d'autres sites de la même époque, n'ont pas servi à maintenir l'écartement entre les dalles latérales¹². La base de ces grès avait été taillée à plat tandis que leur bord sommital était plus irrégulier, et la face interne de leur partie inférieure

présentait une coloration légèrement différente sur une dizaine de centimètres de hauteur, ce qui suggère qu'elles avaient été partiellement enterrées – la limite supérieure de cette coloration correspondrait donc au niveau d'inhumation du corps. Cet enfouissement partiel a dû servir à assurer la stabilité de l'ensemble, qui a de surcroît été renforcée par des galets de calage placés contre la face externe des dalles (voir fig. 3b). Ce calage met par ailleurs en évidence les dimensions plus importantes de la fosse par rapport au coffrage, et seule la dalle étroite de pied semblait s'appuyer directement contre la paroi de la fosse sépulcrale.

Dans la sépulture trapézoïdale T3, des murets constituaient la majeure partie de l'entourage; seul l'angle nord-est au niveau des pieds était formé de deux dalles de grès verticales (fig. 4). Les murets comptaient une à deux assises non maçonées de galets et de blocs de calcaire, de grès et de quartzite. Le basculement du crâne et du fémur droit indique une décomposition en espace vide, donc la présence, au moins, d'un couvercle en matériau périssable. L'humérus droit était en contact direct avec les éléments lithiques de la paroi, ce qui laisse penser que le défunt avait été inhumé sans coffrage en bois. Aucun aménagement particulier n'a été observé sur le fond de la fosse, mais il n'est pas exclu que le défunt ait été déposé sur une planche en bois.

La tombe T5, avec son coffrage à murets en pierre sèche, est une structure de forme trapézoïdale très soigneusement construite à l'aide d'éléments architecturaux récupérés dans la démolition romaine (tuiles, moellons, galets) (fig. 5). Elle se trouvait 6 m au sud-ouest de la tombe T1, et son orientation était légèrement désaxée vers le sud. Les murets, constitués de quatre à six assises, formaient un coffrage étroit dont les dimensions étaient adaptées à la taille du défunt. Bien qu'aucune dalle de couverture n'ait été retrouvée, le déplacement de certains os indique une décomposition en espace vide. La dernière assise de galets et de tuiles n'était pas tout à fait alignée sur les assises précédentes, et une partie des éléments se trouvaient en position verticale, vraisemblablement pour maintenir en place un couvercle en matériau organique. Aucune trace de contenant périssable n'a été observée à l'intérieur de la tombe, et au

vu de l'étroitesse de la chambre ainsi que du contact direct entre certains os et les murets, il est probable que le défunt a été inhumé sans coffrage en bois. L'extrémité orientale de la sépulture était accolée aux pierres de calage de la tombe T30. La chronologie relative entre les deux sépultures n'a pas pu être déterminée, mais comme il s'agit du seul cas de tombes directement accolées, l'hypothèse d'un lien de parenté entre les deux individus peut tout de même être émise¹³.

Coffrages mixtes

La majorité des tombes fouillées en 2015 avaient comme caractéristique commune l'emploi de galets en nombre variable, organisés sur une à trois assises, et ayant servi à caler les planches en bois d'un coffrage non cloué. Dans certains cas, lorsque le sédiment était très meuble, ces pierres ont également pu contribuer à la stabilité des parois de la tombe (T10, T11, T20 et T24). Si aucune trace de bois n'a pu être observée lors de la fouille¹⁴, le déplacement de certains os et la présence de bois sur plusieurs objets¹⁵ confirment l'existence d'un contenant en matériau périsable. Ce type d'aménagement est très fréquent durant tout le Haut Moyen Âge, mais les traces ligneuses permettant de confirmer l'utilisation du bois restent rares¹⁶. Contrairement aux inhumations en cercueil, contenant mobile dans lequel on transportait le défunt jusqu'au lieu de sa mise en terre, l'inhumation en coffrage non cloué implique que les planches étaient aménagées directement à l'intérieur de la fosse, avant la mise en terre du défunt. Ce dernier, enveloppé nu ou habillé dans un linceul, pouvait être amené sur un brancard jusqu'à l'emplacement de la sépulture, où il était placé entre les planches avant que la tombe ne soit fermée par un couvercle. On trouve quelques rares illustrations de processions funéraires dans les manuscrits du Haut Moyen Âge et dans certaines églises médiévales, sur lesquelles on peut voir le défunt placé sur un brancard recouvert d'un drap et soutenu par deux porteurs¹⁷. Des lits funéraires, qui ont aussi dû servir pour le transport du défunt jusqu'au cimetière, figurent également dans des manuscrits des VI^e-XI^e siècles, mais ils semblent avoir été réservés à une élite¹⁸.



Fig. 4 Tombe T3 vue du sud



Fig. 5 Tombe T5; a) coffrage à murets en pierre sèche; b) coupe depuis le nord d'après une modélisation 3D

Les tombes en coffrages mixtes de Courtepin peuvent être divisées en deux groupes: celles ne comptant qu'un faible nombre de galets répartis de manière irrégulière dans la tombe, et celles possédant un nombre plus important d'éléments de calage et une disposition quasi continue organisée sur plusieurs assises.

Dans le premier ensemble (T6, T9, T12, T14, T15, T16, T19, T26, T28, T30, T31 et T33; fig. 6), le nombre de galets dans chaque tombe oscille

¹⁷ *Evangéliaire de Chartres* du IX^e siècle conservé à Paris, Bibliothèque nationale, ms. lat. 9386 f° 147^r; Abbaye de Saint-Jean de Müstair GR (XII^e siècle) (J. Goll – M. Exner – S. Hirsch, *Müstair: die mittelalterlichen Wandbilder in der Klosterkirche*: UNESCO-Welterbe, Zürich 2007, 237).

¹⁸ Treffort 1993, 210-214.

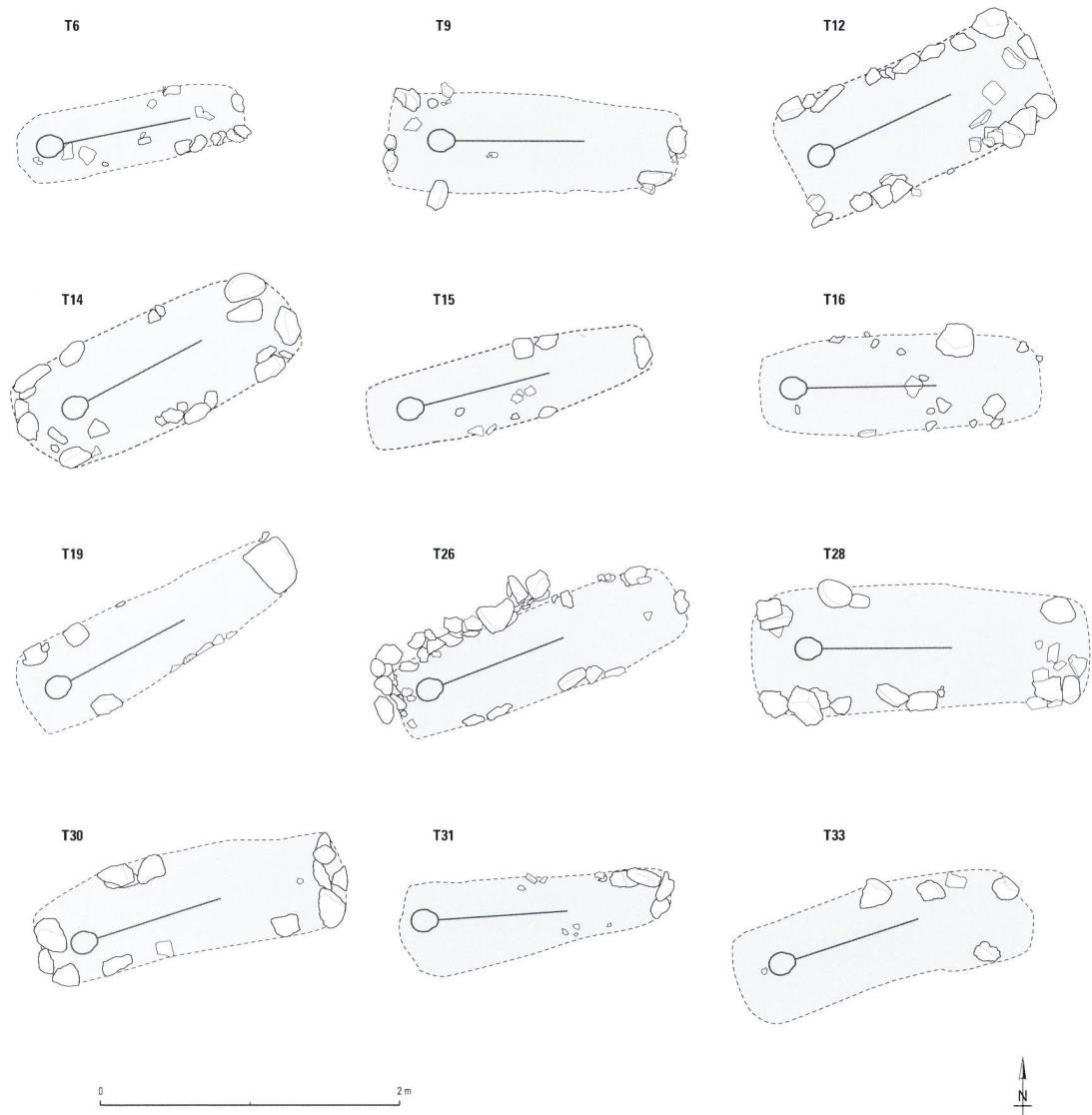


Fig. 6 Tombes à galets de calage épars

entre un et une vingtaine. Leur emplacement est variable; ils peuvent se limiter à une zone en particulier ou être répartis tout autour du défunt, mais en règle générale, ils sont plus nombreux sur les côtés latéraux. Un effet de paroi, formé par quatre fragments de tuf, apparaît très nettement le long du tibia droit du squelette de la tombe T6. Un cinquième galet se trouve à proximité du pied gauche, et un fragment de tuile s'appuie contre le bord de la fosse, au niveau du genou gauche. Il est possible que d'autres éléments ont existé, mais la partie supérieure de la tombe a été partiellement détruite par des travaux modernes. Dans la tombe T9, les éléments lithiques ne présentent aucun ordre particulier; il n'est donc pas certain qu'ils aient réellement servi de calage, d'autant que la différence d'altitude entre eux suggère qu'ils faisaient simple-

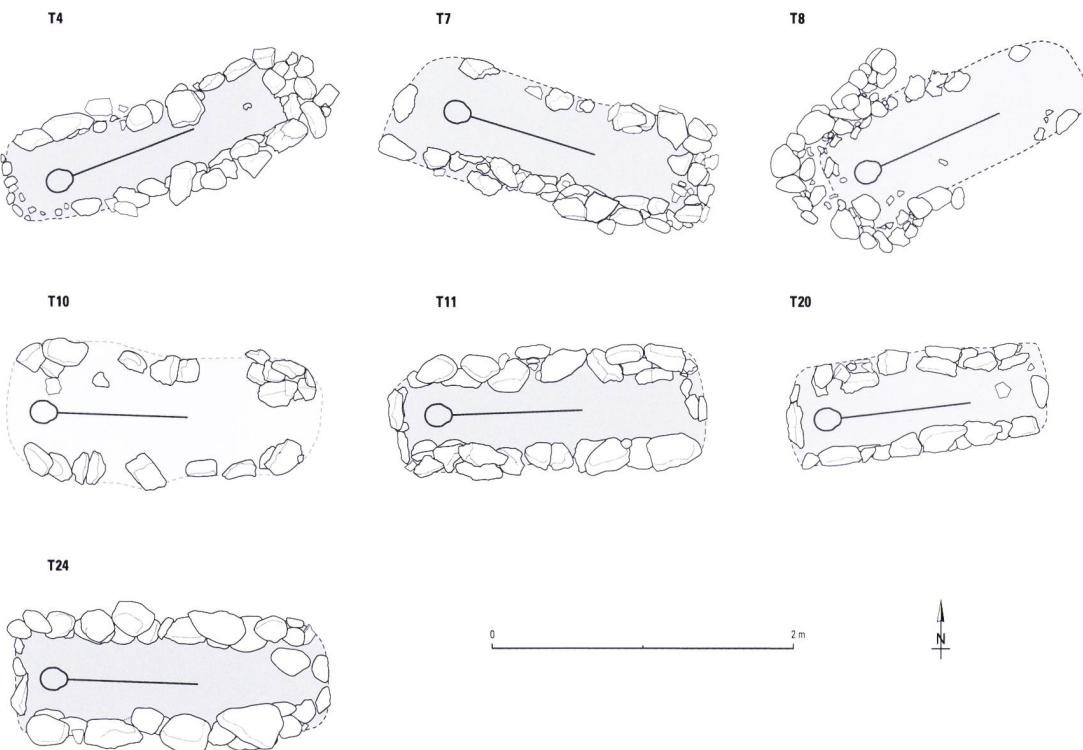
ment partie du remplissage de la fosse. La tombe T12 possède une vingtaine de pierres (tuf, grès) et de tuiles en position verticale réparties le long des bords latéraux, qui devaient à l'origine s'appuyer contre des planches. D'après l'emplacement de ces galets, le coffrage en bois était très large par rapport au défunt, un cas unique à Courtepin. Malheureusement, la mauvaise conservation des os ne permet pas de déterminer si la largeur du coffrage était liée à une position particulière du corps (coudes écartés par exemple) ou à la présence d'un second individu dans la tombe (éventuellement un enfant). Les pierres de calage de la sépulture T14 se situent autour du crâne, le long du fémur droit et autour des os des pieds. La pierre qui a été retrouvée à plat sur le pied gauche devait à l'origine être en position verticale comme toutes

les autres, et elle a dû basculer vers l'intérieur après la décomposition de la planche de couverture. La tombe T15 a été partiellement arasée, mais une pierre de calage subsiste sur la petite bordure, au niveau des pieds. Dans la tombe T16, le seul galet conservé, retrouvé contre la paroi nord de la fosse, ne peut pas être interprété avec certitude comme un élément de calage. Cinq éléments lithiques ont été mis au jour dans la sépulture T19: deux blocs superposés appuyés contre le bord nord à la hauteur du crâne, deux autres de part et d'autre des humérus, et un gros bloc au niveau des pieds. Les pierres placées à la hauteur des bras semblent avoir servi à caler des planches en bois. Par contre, le gros bloc de grès découvert au niveau des pieds a pu avoir été déposé sur la planche de couverture, avant de légèrement s'affaisser après décomposition du bois. La tombe T26 a partiellement recoupé un mur romain; une dizaine de galets et fragments de tuile en position verticale sont répartis autour du squelette, le long de l'humérus droit, du fémur droit, des pieds et du genou gauche. Au nord et à l'ouest, les planches devaient être maintenues par le mur antique. Dans la sépulture T28, les galets se répartissent de manière irrégulière autour du squelette sur une à deux assises, et sont plus nombreux de

part et d'autre du crâne ainsi que le long des bras. Deux pierres se trouvent au niveau du bassin et du fémur droit, et quelques autres sont placées de part et d'autre des pieds. Le calage de la tombe T30 est également réparti de manière irrégulière, principalement autour de la tête et des humérus, ainsi que contre le bord oriental de la fosse. Dans la sépulture T31, quatre galets de calage placés à l'extrémité distale de la tombe devaient soutenir la planche du petit côté au niveau des pieds, ainsi que celle se trouvant le long de la jambe gauche. L'absence de galets dans le reste de la tombe est peut-être un simple effet de fouille (ces pierres ont pu être arrachées lors de l'ouverture mécanique). En dernier lieu, la sépulture T33, presque entièrement détruite lors de l'ouverture à la pelle mécanique, a livré quelques pierres le long de la jambe gauche et à proximité de la cheville droite du squelette. Il ressort de cet ensemble qu'au moins une partie des éléments lithiques ont servi de calage pour les planches de coffrage, tandis que d'autres, qui pourraient simplement correspondre à des pierres présentes dans le sédiment de remplissage, n'avaient aucune fonction particulière.

Le second ensemble (T4, T7, T8, T10, T11, T20 et T24; fig. 7) regroupe des tombes comptant un

Fig. 7 Tombes à galets de calage sur plusieurs assises



nombre plus important de galets (au minimum une vingtaine) disposés sur plusieurs assises et de manière plus régulière autour du défunt. La tombe T4 a recoupé l'un des murs antiques dont une partie des éléments a été réemployée pour l'aménagement du calage. Certains galets qui se trouvent en position déséquilibrée devaient s'appuyer contre une planche en bois, tandis que ceux des bordures est et sud sont aménagés sur deux à trois assises formant des murets. Contrairement à ce que l'on a pu constater pour d'autres tombes de cet ensemble, la quantité de pierres employées ici ne semble pas liée à une volonté de stabilisation du terrain (la sépulture est aménagée dans un sédiment limoneux relativement compact), mais plus simplement au fait que le mur antique recoupé a fourni un certain nombre d'éléments lithiques qui ont pu être réutilisés comme calage ou entourage du coffrage en bois. La tombe T7 présente un entourage lithique quasi continu sur deux à trois assises contre les parois est et sud, tandis que les galets sont plus espacés et disposés sur une seule assise le long des bordures nord et ouest. Cette répartition différenciée est peut-être liée à des questions de stabilité du terrain. La position subverticale de certains éléments et leur alignement sur un même axe formant un effet de paroi très net indiquent que ces pierres s'appuyaient contre un coffrage en bois. Les sépultures T10, T11, T20 et T24 sont de morphologie presque identique: elles ont été aménagées dans un sédiment très sableux à l'aide d'un important dispositif de calage constitué d'une à trois assises de gros blocs. Leur profondeur, qui varie entre 80 et 110 cm sous le niveau de circulation actuel, les différencie des autres sépultures du cimetière, dont la profondeur moyenne est d'une cinquantaine de centimètres. La tombe T10 possède un entourage formé d'une à trois assises réparties exclusivement sur les longs côtés. Une concentration d'une dizaine de gros blocs apparaît dans l'angle nord-est et s'apparente à une sorte de bourrage volontaire de l'espace entre les planches et la paroi de la fosse. Dans la même zone, un peu plus à l'est, la tombe T11 a livré un aménagement constitué de gros boulets et de pierres anguleuses disposés sur deux à trois assises (fig. 8). Cet entourage n'est interrompu qu'au niveau des quatre angles, et la position verticale de la majorité des

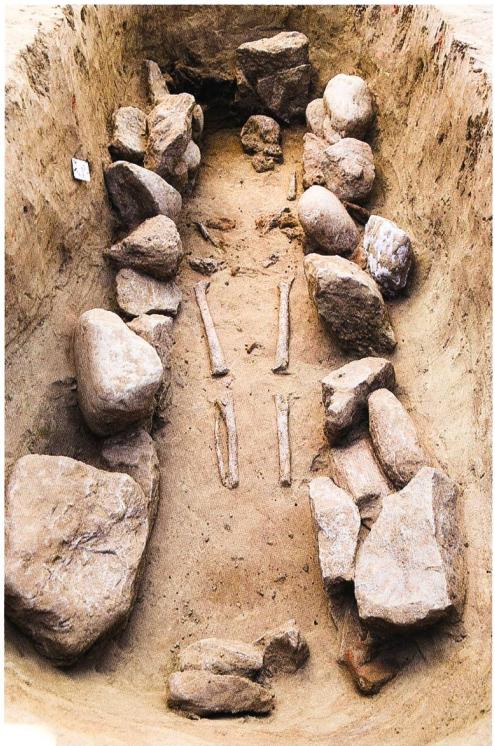


Fig. 8 Tombe T11 vue de l'est

galets indique que ces pierres devaient s'appuyer contre les parois d'un contenant en bois. La taille des blocs dans l'aménagement de cette tombe est particulièrement frappante – il s'agit d'ailleurs de la tombe la plus riche en mobilier (plaqué-boucle et contre-plaque damasquinées, couteau, bague, boucle); un éventuel lien entre la qualité de l'architecture de la tombe et l'importance du défunt mérite donc d'être suggéré, même si les tombes les plus soignées (T1 et T5) n'ont livré aucun objet. La tombe T20 possède également un entourage quasi continu de gros blocs placés sur deux assises: tous ces éléments sont en position verticale, mais certains ont basculé vers l'intérieur après décomposition des planches en bois. Tout comme pour la tombe T11, on observe une absence de galets aux angles, qui pourrait être liée à l'emplacement de planches latérales dont l'écartement était assuré par les planches des petits côtés (fig. 9)¹⁹. On retrouve un agencement lithique similaire dans la sépulture T24, avec des boulets particulièrement massifs (jusqu'à 50 cm de long). La hauteur des aménagements sur les longs côtés est plus importante que celle des tombes T20 et T11 (jusqu'à 50 cm au-dessus du squelette, soit une dizaine de centimètres de plus), et trois galets visibles dans la paroi occidentale, derrière le crâne, paraissent marquer

¹⁹ Le site de Soyria à Clairvaux-les-Lacs (Jura français) a livré des restes de coffrages en bois suffisamment bien conservés pour permettre de confirmer ce type de positionnement des planches (Pétrequin *et al.* 1980, 180-194 et fig. 17).

l'emplacement de la planche de couverture, située une quinzaine de centimètres au-dessus du crâne (fig. 10).

L'aménagement des sépultures dans cet ensemble se distingue par la nature du sédiment encaissant et le volume important d'éléments lithiques. Ces blocs semblent avoir rempli une double fonction: le calage des planches en bois et le maintien des parois de la fosse qui, par leur nature sableuse, étaient instables. Vu la différence, en nombre et en taille, entre les blocs des grands côtés et ceux des petits côtés, c'est clairement la fonction de calage des planches latérales qui était primordiale; les bords courts de la tombe étaient peut-être tout simplement maintenus en place par de la terre. L'hypothèse d'une utilisation de contenants monoxyles (troncs d'arbres évidés) est également à envisager dans les cas d'absence de calage au niveau de la tête et des pieds, comme c'est le cas à Soyria (F, Jura)²⁰.

Il semblerait qu'il existe une concordance entre les entourages denses et la présence de mobilier; dans le premier groupe, 25% des tombes ont livré du mobilier, tandis que dans le second, 57% des tombes en renfermaient. Ces chiffres ne sont toutefois pas représentatifs de la réalité car le cimetière n'a été que partiellement fouillé, mais ils donnent des pistes intéressantes à explorer dans le cas de travaux futurs.

Tombes sans aménagement apparent

À défaut de restes ligneux ou d'éléments de calage de planches, il est plus difficile de déterminer si le défunt a été inhumé dans un coffrage en bois ou simplement en pleine terre. Au moment de leur découverte, ces deux types de sépultures se ressemblent, et c'est l'observation du déplacement des os à l'intérieur de la tombe qui permet de déterminer s'il s'agit d'une véritable inhumation en pleine terre ou si les contenants en matériaux organiques n'ont simplement laissé aucune trace²¹: dans le premier cas, le sédiment comblera petit à petit les vides laissés par la décomposition des chairs, et les ossements conserveront leur position anatomique, même si celle-ci sera en déséquilibre (en particulier les os des mains et des pieds, ainsi

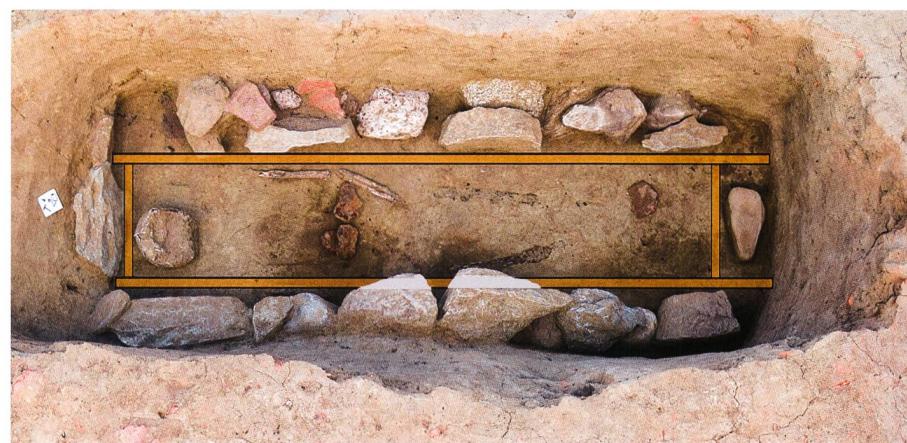
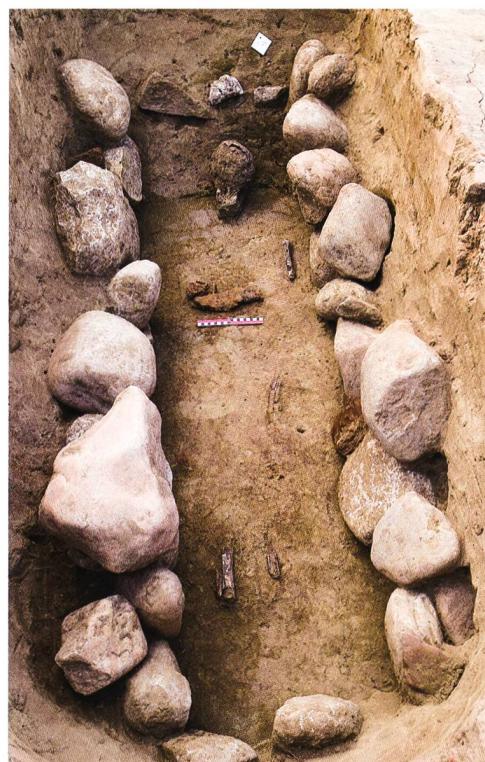


Fig. 9 Tombe T20 avec hypothèse de reconstitution des planches de coffrage

que le bassin et la mandibule). Ce maintien de la position originelle est impossible dans le cas d'une inhumation en espace vide, même lors de l'utilisation d'un linceul serré; l'affaissement des côtes, en particulier, est inévitable. D'autres indices tels que l'observation d'effets de paroi sur les ossements ou sur d'autres vestiges (pierres, céramiques, objets métalliques) permettent de reconnaître l'existence d'un contenant en bois. Dans le cas des tombes sans aménagement apparent qui n'ont pas été endommagées ou détruites, la conservation des os est parfois tellement mauvaise qu'il est impossible de déterminer avec certitude le type d'inhumation. Aucune sépulture ne peut donc être formellement interprétée comme inhumation en pleine terre.

Fig. 10 Tombe T24 avec entourage de très gros blocs sur les bords latéraux et trois galets derrière le crâne (emplacement de la planche de couverture)



20 Pêtrequin *et al.* 1980, 190 et fig. 26.

21 Voir Duday *et al.* 1990, 29-49.

À Courtepin, la tombe T2 a été détruite lors de l'ouverture mécanique. Quelques os longs ont pu être récupérés, mais ils n'étaient plus dans leur position initiale, et aucun autre indice ne permet de déterminer le mode d'inhumation. Il en va de même pour la sépulture T17 qui affleurait directement sous la terre végétale, et dont seuls la partie distale de la jambe droite (tibia, fibula, calcaneum) et quelques fragments



Fig. 11 Tombe T29 avec trois tuiles fragmentées sous le crâne

du bassin sont conservés. La tombe T18 a été implantée dans la partie nord-ouest d'un mur antique, et seule la partie supérieure du squelette (à partir des lombaires) est conservée, le reste ayant été détruit lors des travaux à la pelle mécanique. D'après l'observation du déplacement des os, le défunt a été inhumé dans un coffrage en bois; les murs romains ont probablement servi de calage pour les planches latérales nord et sud, à moins que leur maintien n'ait été assuré par des chevilles en bois. L'unique sépulture non perturbée de ce groupe est la tombe T29, qui se trouve dans un état de conservation médiocre. Seuls le crâne et le fémur gauche sont partiellement conservés, ce qui ne permet pas de déterminer si la décomposition s'est déroulée dans un espace colmaté ou vide. Aucun galet de calage n'a été observé dans cette inhumation, mais trois tuiles romaines ont été déposées volontairement sous le crâne (fig. 11). Ce type d'aménagement soutenant la tête du défunt, unique à Courtepin, apparaît dans d'autres cimetières régionaux²².

22 La Tour-de-Peilz T399 (Steiner 2011, 262), Gummefens T195 (Graenert 2015a, Taf. 19), Vuippens T111 (Schwab *et al.* 1997, 120), Monnet-la-Ville (Mercier/ Mercier-Rolland 1794, 26).

23 Duguay *et al.* 1990, 29-33.

24 Alexandre-Bidon 1993; Treffort 1996. Des représentations de linceuls figurent dans certaines églises médiévales suisses, par exemple dans l'église Saint-Martin à Zillis GR où est représentée une Résurrection de Lazare du milieu du XII^e siècle; voir M. A. Nay, *St. Martin in Zillis* (Schweizerische Kunsthistoriker der GSK), Bern 2008.

25 Alexandre-Bidon 1993, 203.

26 La mauvaise conservation du crâne de la tombe T31 ne permet pas de déterminer de manière formelle que celui-ci a bien basculé sur sa droite. Le déplacement du maxillaire a pu se produire lors de l'effondrement de la planche de couverture.

ments osseux après la décomposition des articulations labiles, qui se dissocient en quelques semaines après le décès, et persistantes, qui se désolidarisent entre quelques mois et quelques années après le décès²³. Les positions décrites ici ne correspondent donc plus exactement à celles d'origine, en particulier au niveau des crânes, des mains et des pieds. Le crâne aura basculé sur un côté ou l'autre, voire vers l'arrière s'il avait été initialement placé sur un coussin en matériau périssable. Lorsque les mains du défunt ont été placées sur l'abdomen, carpes, métacarpes et phalanges se déplacent dans le vide laissé après la décomposition des viscères pour se retrouver au niveau de la cavité pelvienne. Pour ce qui concerne les pieds en revanche, le déplacement des tarses et métatarses peut être minime lorsque le défunt portait des chaussures ou que ses pieds étaient maintenus en connexion par appui contre un contenant (planche de coffrage ou linceul). Bras, avant-bras et jambes subissent en général des déplacements moindres, soit une légère rotation latérale au niveau des têtes de l'humérus et du fémur. Quant aux côtes et aux coxaux, ils vont s'affaisser sur le fond de la fosse, provoquant, dans le cas du bassin, un écartement des ailes iliaques et une migration du sacrum vers l'avant suite à la rupture des articulations sacroiliaques. L'enveloppement du corps dans un linceul, dont l'usage est connu grâce à l'iconographie médiévale²⁴, peut limiter le déplacement des os, mais n'empêche pas la dislocation des articulations. Il semblerait d'ailleurs que durant le Haut Moyen Âge et jusqu'au XI^e siècle, les visages des défunts n'étaient pas recouverts par le linceul, ce qui explique la désarticulation quasi systématique de la mandibule²⁵.

Tous les défunt ont été inhumés en décubitus dorsal. La position du crâne a pu être déterminée pour seize des 27 individus; dans les onze autres cas, soit le crâne est trop mal conservé pour que l'on puisse établir avec certitude sa position, soit il a été détruit par les travaux modernes. Dans deux tombes (T10 et T24), le crâne est centré, dans sept cas (T3, T5, T7, T9, T14, T19 et T31)²⁶ il a basculé sur sa droite, et dans six autres (T4, T8, T11, T18, T26 et T28) sur sa gauche. La présence d'un support non conservé, mais ayant repoussé le crâne vers l'avant, a été

Position des corps

La plupart des défunt ont été inhumés dans des coffrages en bois, entraînant des déplace-

mise en évidence dans cinq sépultures (T4, T5, T14, T24 et T30), et un seul crâne a basculé vers l'arrière (T9). Dans cette dernière tombe, la planche de coffrage placée derrière le crâne devait se trouver suffisamment loin de la tête pour permettre à celle-ci de basculer, tandis que dans les autres, la planche de coffrage a pu maintenir la position surélevée du crâne jusqu'à ce que le vide laissé par le support décomposé (coussin céphalique?) ait été colmaté par le sédiment encaissant²⁷.

La position des membres supérieurs a pu être déterminée pour seize individus. La majorité des avant-bras sont repliés sur les coxaux (T3, T4, T8, T11, T14, T15, T16, T19, T20 et T26). La tombe T31, celle d'un juvénile, est la seule qui témoigne d'une inhumation bras allongés le long du corps; cette position est fréquemment associée aux jeunes défunt dans les cimetières fribourgeois²⁸. Dans cinq cas, les bras sont en position asymétrique: bras droit replié sur le ventre et bras gauche le long de corps (T5), bras droit sur le coxal droit et bras gauche sur le ventre (T6), bras droit le long du corps et bras gauche sur le coxal gauche (T7), bras droit sur le coxal droit et bras gauche le long du corps (T9), bras droit le long du corps et bras gauche sur le coxal droit (T30). Les avant-bras ne sont jamais repliés sur le sternum ou sur le ventre. Cette absence de position haute pourrait être liée à un facteur chronologique; une tendance à replier les membres supérieurs de plus en plus haut sur le corps a en effet été observée dans plusieurs cimetières datés entre la fin du VII^e et la première moitié du IX^e siècle, soit une période un peu plus tardive qu'à Courtepin²⁹.

Dans la majorité des sépultures, les genoux ne sont pas resserrés – seuls les squelettes des tombes T28 et T33 présentent ce cas de figure. La position des pieds est variable, mais dans certains cas, le maintien des os en connexion anatomique ainsi que leur posture appuyée vers le bas, en hyperextension taphonomique³⁰, suggèrent le port de chaussures et un appui contre une paroi de coffrage (fig. 12).

Un cas particulier a été observé dans la sépulture T16; la scapula droite a été découverte en vue postérieure, et la tête humérale droite était déplacée en direction des premières vertèbres thoraciques (fig. 13)³¹. Cette inversion de la position anatomique est liée à une forte pression

exercée sur le côté droit, vraisemblablement causée par l'effondrement de la planche latérale du contenant. Une situation comparable a été observée dans la tombe S369 de Tournedos-sur-Seine/Porte-Joie (F, Eure)³²: grâce aux vestiges conservés du contenant en bois et de ses clous, il a été possible de démontrer que le basculement de la scapula et de l'humérus avait été provoqué par la pression de la paroi du

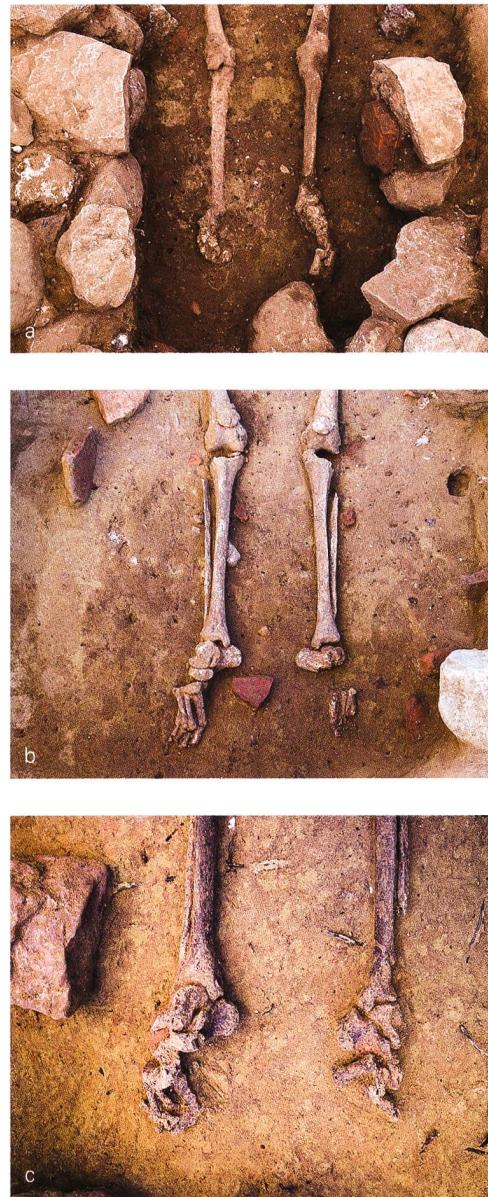


Fig. 12 Quelques exemples de pieds en hyperextension; a) tombe T7; b) tombe T26; c) tombe T30

cercueil lors de l'effondrement de ce dernier. Contrairement au cas français, où le coxal et le fémur ont également subi un déplacement mésial, seuls l'humérus et la scapula de l'individu de la tombe T16 de Courtepin sont concernés. L'ulna et le radius ont gardé leur position

27 La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz a livré des restes de coussins funéraires en matières organiques (Steiner 2011, 86).

28 McCullough 2013; McCullough/Monnier 2014.

29 Steiner 2011, 266-267. Une évolution similaire a été observée à Sion/Sous-le-Sex VS (Antonini 2002, 110).

30 Il s'agit d'une position qui n'est pas naturelle: les métatarsiens se trouvent dans l'axe du tibia tandis que le talus et le calcaneum sont placés à angle droit par rapport à l'épiphyse distale du tibia. Selon Lola Bonnabel, le pied était appuyé contre la paroi du contenant qui a maintenu la position des métatarses lors de la décomposition des chairs (Bonnabel 1998, 73).

31 Cette tombe est apparue directement sous la terre végétale, et le crâne ainsi qu'une partie des cervicales ont été détruits lors de l'ouverture mécanique.

32 Carré/Guillon 2012, 342-346.



Fig. 13 Tombe T16 avec scapula droite en position postérieure

d'origine, ce qui indique que l'articulation du coude était déjà disjointe lors de l'affaissement de la planche, tandis que celle entre l'humérus et la scapula était suffisamment intacte pour maintenir la connexion entre les deux os. La dislocation de l'articulation du coude, considérée comme persistante, indique que la chute de la planche s'est produite plusieurs mois, voire années après l'ensevelissement³³. Le coxal droit ainsi que la jambe droite étant également restés en position d'origine, soit la planche était déjà trop décomposée pour entraîner un déplacement des os, soit elle s'est fracturée au niveau du coude du défunt, auquel cas seule sa partie occidentale s'est effondrée. Les observations réalisées sur ce squelette confirment que le vide à l'intérieur du coffrage a été maintenu pendant un temps relativement long, et qu'il n'y a pas eu de colmatage partiel par infiltration de sédiment durant ce laps de temps. Ceci nous donne une idée de la qualité du coffrage funéraire, dont il ne reste aucune trace matérielle.

Mobilier funéraire

Le cimetière de Courtepin ayant été implanté dans les ruines d'un bâtiment gallo-romain, le remplissage des tombes a livré un grand nombre d'objets de cette époque, en position secondaire (clous, tesson de céramique, monnaies, faune, pâte de verre, fragments de tôle, fragments d'enduits peints, scories, tiges métalliques et di-

vers objets informes). Huit tombes ont livré du mobilier funéraire contemporain de l'inhumation, soit 30% de l'ensemble (fig. 14). Bien que ce pourcentage ne puisse être considéré comme vraiment représentatif puisque ce cimetière n'a été que partiellement exploré, ce nombre provisoire est néanmoins élevé et se situe dans la moyenne supérieure des pourcentages obtenus pour d'autres cimetières régionaux (12% à Gumeffens/Sus Fey FR, 13% à La Tour-de-Peilz/Clos d'Aubonne VD, 20% à Vuippens/La Palaz FR, 22% à Fétigny/La Rapetaz FR, 24% à Riaz/Tronche-Bélon, 25% à Arconciel/Es Nés FR, 27% à Yverdon-les-Bains/Pré de la Cure VD, 32% à Saint-Sulpice/Sur les Mausannes VD, 35% à Erlach/Totenweg BE, 48% à Lausanne/Bel-Air VD).

Le corpus mobilier de Courtepin se compose de sept garnitures de ceinture, deux bagues, un couteau et une petite boucle. D'après leur position dans la tombe, tous ces objets étaient portés par le défunt et n'ont pas été simplement déposés en offrande au moment de la mise en terre. À l'exception de la tombe T11, qui se distingue par l'association d'une garniture bipartite, d'un couteau, d'une bague et d'une petite boucle en tôle de bronze, les autres sépultures n'ont livré qu'une seule catégorie d'objet, à savoir des garnitures de ceinture ou des bagues.

Garnitures de ceinture

Parmi les 27 tombes fouillées, sept ont livré des garnitures de ceinture. Deux de ces garnitures proviennent de tombes d'adolescents (T16 et T31), les autres sont associées à des tombes d'adultes (T4, T11, T15, T20 et T24). La distance entre les plaques-boucles et les contre-plaques ainsi que la position et l'emplacement des plaques dorsales (face contre terre au niveau des lombaires) confirment que les ceintures étaient bien portées par les défunt au moment de l'inhumation. À l'exception de la garniture en bronze de la tombe T16, toutes les boucles se trouvaient sur le côté gauche du squelette.

Boucle simple

Une seule boucle simple, en fer et sans décor, a été mise au jour durant cette campagne (fig. 15;

³³ Duday *et al.* 1990, 31.

Tombe	Sexe	Inv.	Position	Matière	Désignation	Restes organiques
T4	ind.	1029-5	sur ilion gauche	fer	plaqué-boucle trapézoïdale	restes de deux textiles
T11	ind.	1022-1	intérieur avant-bras droit	fer	contre-plaque damasquinée	restes de bois et de deux textiles
		1022-2	sous avant-bras gauche	fer	plaqué-boucle damasquinée	restes de cuir (ceinture) et de textile
		1022-3	directement à l'est de la plaque-boucle	fer, bronze, bois	couteau	restes de deux types de cuir (fourreau; poche?) et restes de textile
		1022-4	directement au nord de la plaque-boucle	bronze	boucle	-
		1022-5	phalange main indéterminée, sur coxal gauche	bronze	baguette	-
T15	M	1012-1	sous avant-bras droit	fer, argent	plaqué-boucle damasquinée	-
		1012-2	extérieur bras droit	fer, argent	contre-plaque damasquinée	-
T16	ind.	1021-1	sous avant-bras droit	bronze étamé	plaqué-boucle circulaire gravée	restes de cuir et de textile (laine)
		1021-2	sous avant-bras gauche	bronze étamé	contre-plaque circulaire gravée	-
T20	ind.	1038-1	intérieur bras droit, sur lombaires	fer	contre-plaque damasquinée	restes de cuir
		1038-2	intérieur bras gauche, sur lombaires	fer	plaqué-boucle damasquinée	restes de cuir et de textile (laine)
		1038-4	intérieur bras droit, sur lombaires	fer	plaqué dorsale damasquinée	restes de bois et de textile
T24	ind.	1025-1	entre avant-bras droit et lombaires	fer	plaqué dorsale damasquinée	restes de bois, restes de cuir, de peau et de deux textiles
		1025-2	sur lombaires	fer	contre-plaque damasquinée	restes de cuir et de deux textiles
		1025-5	sur lombaires	fer	plaqué-boucle damasquinée	restes de cuir (ceinture) et de deux textiles
T26	F?	1026-1	sur coxal gauche	bronze	baguette	-
T31	ind.	1043-1	sur coxal gauche	fer	boucle de ceinture	restes de textile

Fig. 14 Dépôts funéraires retrouvés dans les tombes

pl. 13). Découverte dans la sépulture T31, sur le coxal gauche d'un juvénile enterré dans un contenant en bois, elle constitue l'unique objet porté par le défunt au moment de l'inhumation. Des fragments de textile ont été par endroits décelés sur sa face avant, d'autres, de cuir, sont conservés sur sa face arrière; les premiers proviennent certainement du vêtement du défunt, les seconds vraisemblablement de sa ceinture. Plus courte, plus large et de section moins oblique que les boucles des autres garnitures de ceinture de Courtepin, elle s'apparente à celles découvertes dans le cimetière d'Arconciel/Es Nés, datées entre 550 et 670 apr. J.-C³⁴. Dans le nord-ouest de la Suisse actuelle, ce genre de boucle était fréquemment porté, autant par des hommes que par des femmes, à partir de la fin du VI^e siècle et durant tout le VII^e siècle³⁵.

Garniture en bronze

L'unique garniture en bronze (pl. 7) a été découverte dans la tombe T16, qui abritait une adolescent-e de 15-17 ans. La plaque-boucle a

été retrouvée sous l'avant-bras droit, la contre-plaque sous l'avant-bras gauche (fig. 16). Ses deux éléments, en bronze étamé et sans bossettes, sont scutiformes (fig. 17). La contre-plaque présente les mêmes échancrures ainsi qu'une encoche pour la pointe de l'ardillon. Deux tenons perforés assurent l'articulation de la boucle qui est ovale, étroite, de section arrondie oblique et décorée de quatre groupes de trois stries parallèles transversales. Le décor de la plaque-boucle consiste en quatre cercles ouillés estampés (trois en bordure et un au centre) reliés entre eux par des traits incisés formant un motif approximativement cruciforme. Il est intéressant de noter que l'emplacement des trois cercles placés en bordure correspond au positionnement des bossettes habituellement présentes sur les plaques rondes de ce type. Le bord de la plaque est rehaussé de lignes, de bandes hachurées et de motifs en escalier incisés. L'ardillon, à base scutiforme échancrée et pointe recourbée, est orné d'un masque humain incisé très stylisé, qui renvoie au double masque incisé visible au centre de la contre-plaque. Ce

**Fig. 15** Tombe T31, boucle simple en fer avec restes textiles³⁴ Dafflon/Mauvilly 2003.³⁵ Marti 2000, 82-83; Martin 1991, 88-90.



Fig. 16 Tombe T16 avec garniture bipartite en bronze sous les os des avant-bras



Fig. 17 Tombe T16, garniture de ceinture circulaire en bronze à décor incisé (masques humains et motifs géométriques)

dernier se présente sous la forme d'une croix à deux bras arrondis à leurs extrémités, alors que les deux autres ont été remodelés en visages qui se font face et sont reliés par le menton. Dans les deux cas, les masques sont gravés de la même manière: les yeux et le nez sont figurés par deux cercles irréguliers prolongés par deux lignes de part et d'autre d'une incision centrale. Sur la contre-plaque, des bandes hachurées, un ruban de marches d'escalier et des lignes délimitent un espace scutiforme autour de ce double masque. Les bords de la contre-plaque sont décorés de bandes hachurées, de lignes et de motifs en escalier incisés identiques à ceux de la plaque-boucle, et la tranche qui fait face à la boucle porte des incisions obliques.

Au revers des deux plaques se trouvent trois languettes percées disposées en V, permettant de les fixer à la ceinture. Des restes de textile et de cuir minéralisés ont été repérés au niveau de l'articulation entre la plaque et la boucle.

Ce type de garniture est surtout répandu dans le nord-est de la France entre le dernier tiers du VI^e et le premier quart du VII^e siècle, ainsi que dans la vallée du Rhin à partir du deuxième quart du VI^e et jusqu'au début du VII^e siècle³⁶. Il semblerait que leur centre principal de production se situe entre Paris et la Manche, où ces plaques auraient été fabriquées en série dans un même atelier, tandis que le décor aurait été ajouté dans un second temps³⁷. L'absence de rivets et la présence d'une contre-plaque sont des caractéristiques peu courantes, mais plusieurs exemples sont attestés en Normandie ainsi que dans l'Aisne³⁸. Les décors de cercles oculés, motifs géométriques et masques humains sont très fréquents dans ces régions sur les plaques rondes en bronze (parfois également étamées), et plusieurs cas de décors de cercles à l'emplacement des bossettes ont été relevés³⁹. Le décor de masques humains est connu à partir de la seconde moitié du VI^e siècle et continue à figurer sur les garnitures durant tout le VII^e siècle, y compris sur les éléments en fer damasquiné⁴⁰. La plupart des auteurs s'accordent pour dire que ces masques revêtent une symbolique chrétienne, surtout dans les cas où ils sont associés à une croix ou un nimbe⁴¹. L'association d'un masque et d'une croix entourés d'un ruban de marches d'escalier figure sur une plaque-boucle de Londinières (F, Seine-Maritime), où le masque apparaît dans un cadre cruciforme à trois bras⁴². À Goudelancourt-lès-Pierrepont (F, Aisne), un visage humain surmonté d'une croix est gravé sur une plaque-boucle datée entre 560 et 640, et une seconde croix est placée sur la base de l'ardillon⁴³. Quatre masques reliés par le menton et formant un motif cruciforme figurent au centre d'une plaque-boucle également découverte à Londinières⁴⁴. L'ardillon de l'une des plaques-boucles de Curtill-Sous-Burnand (F, Saône-et-Loire; T280), datée fin VI^e/début VII^e siècle, est décoré d'un masque humain très stylisé⁴⁵. À Noirion-sous-Gevrey (F, Côte-d'Or), trois plaques-boucles circulaires en bronze avec bossettes, décorées de cercles oculés reliés par des traits incisés parallèles, sont datées du début du VII^e siècle⁴⁶. Sur la base de l'ardillon de la troisième plaque de cet ensemble figure une représentation stylisée d'un masque humain encadrée de motifs géométriques. Plusieurs plaques-boucles rondes

³⁶ Lorren 2001, 214-215; Périn 1973-1974, 71-97; Frey 2006, 41-43; Furger 1978, 84-85, 165 et Taf. 29 Karte 4.

³⁷ Périn 1985, 767-769.

³⁸ Lorren 2001, 214-243; Nice 2008, 198-200.

³⁹ Lorren 2001, 221 et pl. XX.5.

⁴⁰ McCullough 2008, 163-165; Lorren 2001, 231; Windler 1994, 56.

⁴¹ Lorren 2001, 231-243.

⁴² Lorren 2001, 241 et pl. XXIV.6.

⁴³ Nice 2008, 200, S.228B.

⁴⁴ Lorren 2001, 242-243 et pl. XXIV.8.

⁴⁵ Gaillard de Semainville 1980, pl. 4.1.

⁴⁶ Aronovici-Martin 1978, 67-68, pl. 33.1-3.

en bronze ornées de cercles oculés et sans bossettes ont été découvertes en Saône-et-Loire (Curtil-sous-Burnand et Blanot)⁴⁷. Le décor de la plaque-boucle mise au jour dans la tombe 6 de Blanot est très similaire à celui de Courtepin par son absence de bossettes et son décor géométrique constitué de «quatre cercles concentriques ponctués réunis par des doubles traits en arc de cercle»⁴⁸. En comparant les plaques-boucles de Blanot et de Courtepin à une petite plaque-boucle de Curtil-sous-Burnand (T64)⁴⁹, on peut se demander si le décor de cercles oculés liés par des traits n'est pas le résultat d'une stylisation poussée de corps de serpents, les cercles correspondant aux yeux et les traits marquant les corps.

La présence de garnitures de ceinture d'influence ou d'origine franque dans des cimetières du canton de Fribourg et d'ailleurs en Suisse est un phénomène qui a déjà été relevé⁵⁰. L'exemplaire de la tombe T16 de Courtepin vient donc enrichir ce corpus. Trois plaques rondes en bronze dont deux à motifs de visages humains ont été mises au jour à Fribourg durant le XIX^e siècle, mais elles ont disparu depuis⁵¹. À Riaz/Tronche-Bélon, une plaque-boucle en bronze de la fin du VI^e siècle, ronde, décorée de motifs géométriques sur toute sa surface et avec une tresse reliant deux rivets, renvoie également aux modèles du nord-est de la France⁵². Enfin, à Kaiseraugst AG, une plaque-boucle du même type, identique à un exemplaire de Picardie, aurait été produite, selon Max Martin, dans un atelier du nord de la France à la fin du VI^e siècle⁵³.

Sans analyses génétiques ou isotopiques, il est impossible de déterminer si la jeune personne inhumée dans la tombe T16 de Courtepin était elle aussi d'origine franque, si elle a hérité cette garniture de l'un de ses proches en tant que symbole du pouvoir de sa famille, ou si elle l'a simplement reçue en cadeau.

Plaques-boucles et autres garnitures en fer

Cinq tombes ont livré des garnitures en fer: une plaque-boucle (T4; pl. 2), deux garnitures bipartites (T11 et T15; pl. 5 et 6) et deux tripartites (T20 et T24; pl. 9 et 11). Une plaque dorsale isolée (pl. 13), retrouvée dans les déblais du bâtiment romain, pourrait provenir de la tombe T18 située à proximité, ou d'une tombe non repérée et détruite lors de l'ouverture mécanique.

Toutes les garnitures en fer ont été retrouvées dans des tombes d'adultes inhumés dans des coffrages en bois maintenus par des pierres de calage. À l'exception de la plaque-boucle de la tombe T4, tous ces éléments de garnitures sont damasquinés.

La plaque-boucle en fer linguiforme, sans décor mais à bords mouvementés, de la sépulture T4



Fig. 18 Tombe T4, plaque-boucle linguiforme en fer sans décor

(fig. 18) a été découverte sur l'ilion gauche d'un individu adulte de sexe indéterminé, en-dessous de l'avant-bras gauche. La plaque, d'une largeur maximale identique à celle de la boucle, fait état, côté boucle, de deux perforations de fixation à l'emplacement de rivets qui ne sont pas conservés; une troisième perforation, distale, n'est que partiellement visible. Des fragments de deux types de textiles ont été découverts sur la surface de la plaque et sur la boucle.

À Kaiseraugst, ce type de garniture, parfois accompagnée d'une contre-plaque, fait partie d'un ensemble daté vers 610/620⁵⁴; environ 30 % d'entre elles appartiennent à des femmes, 20 % à des hommes, 50 % à des individus de sexe indéterminé. Lorsque l'on a affaire à des plaques-boucles seules, comme à Courtepin, ces garnitures sont le plus souvent retrouvées dans des tombes féminines. C'est le cas de la tombe 5 de la nécropole de Königz/Oberwangen BE, qui a livré une garniture similaire, exempte de contre-plaque, qui appartenait à une femme adulte⁵⁵.

⁴⁷ Gaillard de Semainville 1980, 83-86, pl. 4.2-4.

⁴⁸ Gaillard de Semainville 1980, 84.

⁴⁹ Gaillard de Semainville 1980, pl. 4.4.

⁵⁰ Graenert 2017, 204-205.

⁵¹ Ces plaques avaient été vendues au musée de Berlin en 1893, mais elles ont disparu durant la Seconde Guerre mondiale (Schwab 1982, 77-78).

⁵² Tombe T157.1: Graenert 2017, 64, Taf. 122; Frey 2006, 34-42 et 356; Graenert 2002, 39, fig. 6.

⁵³ Martin 1991, 119, Taf. 82.7.

⁵⁴ Martin 1991, 101-104, 269-270; ensemble C7, fin de la phase ZS D.

⁵⁵ Ch. Kissling, «Köniz, Oberwangen. Ein frühmittelalterliches Gräberfeld in Oberwangen», *ArchBE* 2015, 156: Grab 5/2000.



Fig. 19 Tombe T11, garniture bipartite en fer damasquiné

56 Gizard 2003, 161-162.

57 Werner 1953, 27, Taf. XV et XVI.

58 Windler 1994, 56-58.

59 Elgg Grab 78 (Windler 1994, 57-58, Taf. 31.3).

60 Werner 1953, Taf. XXIX.2.

61 Ces garnitures ont été définies par J. Werner comme le type Bülach; il s'agit de garnitures trapézoïdales tripartites à queue d'aronde. Les formes plus tardives deviennent très étroites et allongées (Werner 1953, 31-44).

62 Il s'agit de plaques plus étroites et allongées, à bords mouvementés et avec un décor animalier très stylisé (Werner 1953, 31 et 35-37).

63 McCullough 2008, 165, fig. 19.

64 Kissling/Ulrich-Bochsler 2006, Abb. 127.

65 Volketswil: Werner 1953, Taf. XXVI.2 et ASSP 1911, 201; Selzach: Werner 1953, Taf. XXVIII.7.

66 Hartmann 2009, 44-46.

67 Doubs S. 296 et S. 377 (Urlacher et al. 1998, 151-153); Yverdon T43 et T52 avec plaques-boucles seules de forme similaire, mais sans décor, l'une dans une tombe féminine, l'autre dans une tombe masculine. Ces éléments sont un peu plus anciens et datent de la fin du VI^e/début du VII^e siècle. (Steiner/Menna 2000, 144-145).

Des garnitures analogues, datées du premier tiers du VII^e siècle, ont été mises au jour dans le cimetière de Saint-Vit (F, Doubs)⁵⁶ ainsi que dans plusieurs sépultures de la seconde moitié du VII^e siècle, à Bülach ZH (tombes 181, 195, 255, 294 et 297)⁵⁷. Elles présentent une grande variété dans la découpe de leurs bords, avec des courbes, des lignes droites et des angles s'alternant de multiples façons, mais leur contour général demeure linguiforme. Selon Joachim Werner, cette grande variété sous-entend l'existence de multiples centres de production. La nécropole d'Elgg ZH a également livré une série de garnitures en fer non damasquiné et à bords découpés ou mouvementés, mais il s'agit toujours de garnitures tripartites⁵⁸; l'exemplaire le plus proche de la plaque-boucle de Courtepin y est daté du premier tiers du VII^e siècle⁵⁹.

La garniture découverte au niveau de l'abdomen du défunt inhumé dans la tombe T11 (fig. 19) se compose d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque en fer damasquiné et plaqué d'argent. La plaque-boucle a été retrouvée sous l'avant-bras gauche, la contre-plaque entre l'avant-bras droit et les lombaires. Au moment de sa mise en terre, le défunt portait sa ceinture à laquelle étaient suspendus un couteau en fer ainsi qu'une bague en bronze; une petite boucle en bronze se trouvait également dans la tombe (fig. 20). La plaque-boucle et la contre-plaque sont

de forme trapézoïdale à bords mouvementés; chacune compte trois rivets: deux près de la boucle et un dernier, saillant, sur le bord distal. Le décor monochrome est constitué d'une tresse centrale à brins pointillés sur fond plaqué d'argent, encadrée par des motifs de hachures. Les bords mouvementés des côtés latéraux sont rehaussés par deux bandes d'argent, l'une large et l'autre fine. Une frise en dents de scie épouse le contour de la base de l'ardillon, et les rivets sont décorés d'un simple fil d'argent dessinant un motif cruciforme. L'ardillon est agrémenté de hachures encadrant un motif central à quatre lobes, similaire à l'exemplaire provenant de la tombe 2 de la nécropole de Jonen AG⁶⁰, et deux frises de lignes hachurées pour l'une, en dents de scie pour l'autre ornent la boucle. Ce genre de décor hachuré encadrant un entrelacs à brins pointillés rehaussé de modestes placages d'argent ainsi que la rareté du style animalier constituent des caractéristiques des garnitures du type Bülach, qui sont datées du premier tiers du VII^e siècle⁶¹, tandis que les bords sinueux des plaques renvoient plutôt aux modèles du type Berne-Soleure, qui remontent au deuxième tiers du siècle⁶².

Une plaque trapézoïdale à rivet distal saillant découverte dans la nécropole de Fétigny est datée aux alentours de 630/640⁶³: ses bords légèrement découpés, le placage relativement important et la présence de motifs animaliers

permettent de la situer à la transition entre les deux styles. À Kallnach/Bergweg BE, la garniture tripartite de la tombe masculine 117 présente une forme similaire à celle de Courtepin, mais son placage, plus couvrant, est comparable au décor de la plaque de Fétigny⁶⁴. Les garnitures tripartites de Volketswil/Hegnau ZH et de Selzach SO possèdent un entrelacs central sur fond argenté, et un décor marginal composé de hachures, de motifs d'échelle et de zigzags⁶⁵. La forme générale des plaques, dont l'extrémité distale trahit encore une légère forme en queue d'aronde, renvoie au type Bülach, tandis que le fait qu'elles soient plus allongées et munies de bords très légèrement mouvementés marque le début de l'évolution vers le type Berne-Soleure. Les plaques trapézoïdales à bords mouvementés et rivet saillant découvertes dans la nécropole d'Aesch BL appartiennent au deuxième style et sont datées du milieu du VII^e siècle⁶⁶: leur décor présente un placage plus important, un damasquinage bichrome (argent et laiton) et des motifs animaliers déjà très stylisés. Sur la plaque-boucle de la tombe 8, la subdivision du décor est toutefois encore similaire à celle observée sur la garniture de la tombe T11 de Courtepin: un entrelacs central sur fond d'argent et des lignes hachurées comblient l'espace entre le motif central et les bords de la plaque, eux-mêmes rehaussés d'une bande d'argent épousant le contour mouvementé de la garniture. Cette plaque-boucle, qui se rattache au tout début du second style, soit un peu avant le milieu du VII^e siècle, illustre bien l'évolution des garnitures trapézoïdales de type Bülach, déjà amorcée sur la garniture de Courtepin, dont on peut dater la fabrication, comme celle de Fétigny, à la période de transition entre les deux styles, soit vers les années 630/640.

L'absence de plaque dorsale dans la tombe T11 autorise à émettre l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une tombe féminine. En effet, plusieurs garnitures trapézoïdales bipartites de Doubs (F, Doubs) et d'Yverdon-les-Bains ont été attribuées à des femmes⁶⁷, mais vu le mauvais état de conservation des os, l'étude anthropologique n'a pas permis de confirmer cette allégation.

La garniture trapézoïdale à extrémité en queue d'aronde de la tombe T15 est composée de deux éléments: une plaque-boucle, découverte

sous l'avant-bras droit, et une contre-plaque, mise au jour près de la bordure sud de la sépulture. Ce déplacement vers le sud peut être dû soit à une migration des éléments métalliques à l'intérieur du coffrage en bois durant la décomposition, soit au fait que la ceinture n'était pas autour de la taille du défunt mais simplement posée sur sa hanche droite au moment de la mise en terre. Cependant, comme la plaque-boucle a été retrouvée sous l'avant-bras, suggérant ainsi que la ceinture était bien portée par le défunt, la première hypothèse semble la plus plausible. Le décor de cette garniture bipartite est constitué de fils d'argent damasquinés qui forment une alternance de motifs en escalier, d'échelles ou de nids d'abeille, ainsi que d'une frise de points épousant la base de l'ardillon, qui n'est pas conservé (fig. 21). Ces motifs géométriques encadrent un décor central inscrit dans un cadre rectiligne, représentant une vannerie oblique à brins pointillés sur un fond à placage d'argent. L'extrémité en queue d'aronde des plaques est ornée de têtes d'animaux, et la boucle est décorée de groupes de trois fils d'argent séparés par des motifs cruciformes.

Fig. 20 Tombe T11 en cours de fouille, avec le mobilier dégagé: 1 plaque-boucle; 2 contre-plaque; 3 couteau; 4 petite boucle; 5 bague

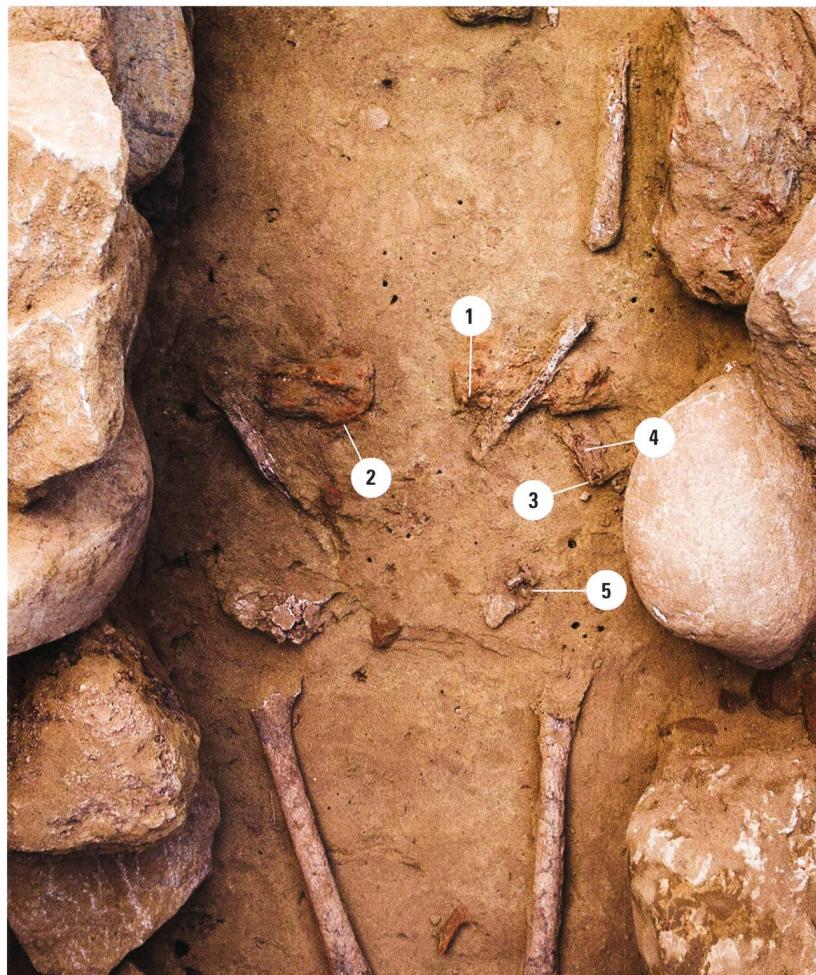




Fig. 21 Tombe T15, garniture bipartite en fer damasquiné



Fig. 22 Tombe T20, garniture tripartite en fer damasquiné

Les rivets, dont deux subsistent sur la plaque mais aucun sur la contre-plaque, sont également décorés de motifs cruciformes composés d'un double fil d'argent damasquiné.

Ce genre de garniture à queue d'aronde décorée de motifs géométriques encadrant un entrelacs central à brins pointillés sur fond plaqué d'argent se rattache au type Bülach et remonte au premier tiers du VII^e siècle⁶⁸. La partie distale en queue d'aronde, souvent rehaussée de têtes animalières, évoque un type de garnitures dont le centre de diffusion principal se trouve en Burgondie (Suisse occidentale et Bourgogne actuelles)⁶⁹. Plusieurs garnitures comparables, décorées d'un motif central de vannerie et datées du premier tiers du VII^e siècle, ont été retrouvées en Suisse romande, notamment à La

Tour-de-Peilz et à Lausanne⁷⁰, ainsi que dans le nord du pays, dans des nécropoles soleuroise, zurichoise et zougoise⁷¹. Dans le royaume franc, le cimetière de Goudelancourt-lès-Pierrepont a livré une plaque-boucle à queue d'aronde avec champ central décoré d'une vannerie à brins obliques pointillés encadrée d'un décor géométrique; Alain Nice date cette garniture entre 600 et 670 apr. J.-C.⁷². Les motifs centraux dessinant des vanneries ou des nattés de bandes pointillées sur placage d'argent sont nombreux dans le nord de la France, de la Lorraine à la Manche⁷³. Selon Claude Lorren, il ne s'agit pas d'une évolution chronologique des entrelacs à bords arrondis, car les deux modes existent en parallèle, mais d'une évolution stylistique qui se traduit par une multiplication des brins.

68 Les brins à motifs d'échelle sont toutefois plus courants pour le type Bülach (Werner 1953, 31).

69 Lorren 2001, 367-368; Marti 2000, 91 et note 323; Martin 1991, 102; Martin 1971, 46-48; 103-104.

70 La Tour-de-Peilz T322 (Steiner 2011, 126 fig. 87); Lausanne/Bel-Air trouvaille isolée (Leitz 2002, Taf. 72.5).

71 Balsthal SO (Werner 1953, 31-34, Taf. XXVIII. 8), Elgg ZH (Windler 1994, Grab 131), Baar ZG (Müller 2010, 381, Taf. 79.4-5, Grab 103).

72 Nice 2008, 185.

73 Lorren 2001, 396-399; Périn 1985, 487.

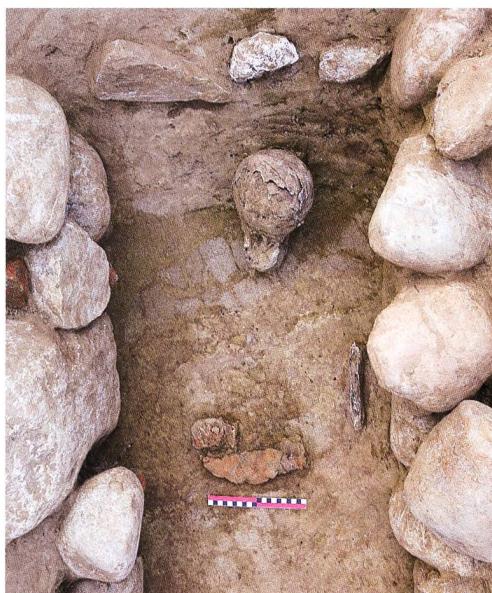


Fig. 23 Tombe T24, avec les plaques en fer de la ceinture

bords, une frise en nids d'abeille insérée entre les lignes géométriques. Sur la partie la plus large des plaques, une courte bande de motifs en escalier figure entre les rivets et l'entrelacs. Des fils d'argent rayonnent en étoile depuis le centre de chaque rivet pour rejoindre un fil en entourant la base. La boucle est décorée de huit groupes de trois fils d'argent séparés par un fil en dents de scie, tandis que la base de l'ardillon scutiforme reprend l'alternance de lignes et de dents de scie que l'on observe sur les plaques, délimitant ainsi un champ central rehaussé d'un motif tissé.

Des garnitures similaires ont été mises au jour à Doubs⁷⁴, dans le nord et l'ouest de la Suisse⁷⁵ ainsi que dans l'est et le nord de la France⁷⁶; toutes remontent au premier tiers du VII^e siècle,



Fig. 24 Tombe T24, garniture tripartite en fer damasquiné bichrome

La garniture tripartite de la tombe T20 se rattache également au type Bülach du premier tiers du VII^e siècle. Elle est constituée d'une plaque-boucle et d'une contre-plaque linguiformes à trois rivets, ainsi que d'une plaque dorsale quadrangulaire à quatre rivets (fig. 22). Des restes textiles ont par ailleurs été retrouvés sur toutes ses faces. Les trois éléments sont damasquinés: le décor monochrome, identique sur les trois plaques de la garniture, est constitué d'un entrelacs central à quatre brins pointillés séparés par des bandes d'argent sur un fond de lignes hachurées. D'autres motifs géométriques alternant lignes et dents de scie ainsi que frise de points remplissent l'espace entre le décor central et les bordures – la plaque dorsale comporte en plus, sur deux de ses quatre

plus précisément entre 610/620 et 630/640⁷⁷. Le décor de la plaque dorsale de Courtepin diffère toutefois de ces exemplaires dans le sens où la majorité des garnitures dorsales citées ci-dessus possèdent un entrelacs quadrilobé, alors que celle de Courtepin est décorée d'une tresse à quatre brins similaire à celles que l'on observe sur les plaques dorsales des garnitures à queue d'aronde.

La tombe T24 (fig. 23) a également livré une garniture tripartite, qui est vraisemblablement la plus récente de cet ensemble. Découverte au niveau des lombaires, la plaque-boucle se trouvait du côté gauche du squelette, la contre-plaque sur la droite et la plaque dorsale directement à l'ouest de la contre-plaque, face contre

⁷⁴ Urlacher *et al.* 1998, S. 208; Gizard 2003, 162, fig. 6.

⁷⁵ Werner 1953, Taf. XXVII–XXVIII; Weber 2015, 50–51, Streufund; Martin 1991, 105–107, 270–272, Abb. 138; Motschi 2007, 48–51; Müller 2010, 380, Taf. 157; Windler 1994, 60–61, Grab 61; Graenert 2002, 42, fig. 8; Leitz 2002, Grab 83, Taf. 23; Schwab *et al.* 1997, 200–201.

⁷⁶ Gaillard de Semainville 1980, pl. 15; Lorren 2001, 368–369 et pl. LXIII; Nice 2008, 181–184 (le décor de natté qui figure sur la base de l'ardillon de la tombe S. 351 rappelle celui de la tombe T20 de Courtepin).

⁷⁷ Pour une synthèse des datations des différentes régions, voir Urlacher *et al.* 1998, 210–211, fig. 173.

terre. De nombreux restes de textile et de cuir ont été retrouvés à la fois sur les faces supérieure et inférieure des éléments métalliques. La plaque-boucle et la contre-plaque sont linguiformes, voire presque triangulaires, et portent trois rivets dont l'un distal et saillant (fig. 24). Le décor bichrome (argent et laiton) est composé d'un ruban d'argent bordé d'un fil de laiton créant un entrelacs central en forme de huit, avec des motifs de croix placés entre les brins de l'entrelacs. Le reste des plaques est orné de bandes hachurées d'argent et de laiton, et le bord est rehaussé d'une bande d'argent et d'un fil de laiton qui contournent la base des rivets par l'intérieur – seul le rivet distal, placé sur une excroissance saillante, n'est pas intégré au décor. La particularité de cette garniture est la présence de ce qui s'apparente à la lettre S, entre les deux rivets du côté large de la plaque et de la contre-plaque. Il pourrait s'agir d'un motif animalier très stylisé, ou des initiales du propriétaire. La boucle, très large par rapport à la plaque, est ornée de groupes de traits transversaux en fils de laiton. La plaque dorsale carrée est décorée de plusieurs arcs de cercle formés par des doubles fils d'argent; plusieurs parallèles incitent à penser que ce décor s'apparentait à un cercle recoupé par deux arcs de cercle.

Fig. 25 Plaquette dorsale isolée découverte dans les déblais



Deux fils de laiton et deux d'argent encadrent le motif central, en épousant le contour de la base des rivets qui sont rehaussés de fils de laiton en étoile.

Cette garniture se rattache à la période de transition entre les types Bülach et Berne-Soleure: présence d'une plaque dorsale, relative modestie du placage dans un décor bichrome à répertoire géométrique, longueur des plaques relativement courte. En Suisse, la tombe 87 de la nécropole de Lausanne/Bel-Air a livré une garniture triangulaire datée du premiers tiers du VII^e siècle, dont la forme et le décor sont très proches de la nôtre⁷⁸. Les plaques triangulaires du cimetière d'Elgg (tombes 51 et 244) sont un peu plus tardives du point de vue de leur décor, qui comporte quelques motifs animaliers et un placage dominant, mais leur datation reste toutefois antérieure à 650⁷⁹. À Kaiseraugst, la garniture linguiforme à rivet distal saillant de la sépulture 462 possède un entrelacs central à brins pointillés un peu plus ancien que le décor à bandes d'argent de Courtepin; elle est datée un peu avant 630 par M. Martin⁸⁰. Un décor similaire, constitué de larges bandes d'argent et de fils de laiton, a été observé sur une garniture tripartite de Gelterkinnen/Eifeld BL; datée entre 620/640 et 660⁸¹, elle comprend une plaque dorsale ornée d'arcs de cercle constitués par deux bandes d'argent, assez proches de celles de Courtepin. La plaque dorsale de la tombe 108 de Baar arbore un motif central plus soigné qu'à Courtepin, mais qui semble identique: un cercle recoupé par deux arcs⁸². Ce motif rappelle également certaines plaques dorsales de garnitures tripartites ornées d'une croix de saint André inscrite dans un cercle⁸³. Un autre parallèle, tant au niveau de la forme que du décor, est attesté du côté de la Saône-et-Loire, à Curti-sous-Burnand⁸⁴; Henri Gaillard de Semainville le place également à la transition entre les courants Bülach et Berne-Soleure, soit vers 630/640, avec comme arguments l'existence d'une plaque dor-sale carrée et la modestie du placage. Dans le nord de la France, des plaques triangulaires similaires à la nôtre ont été mises au jour à Lorleau (F, Eure) et à Verson (F, Calvados), où elles remontent au VII^e siècle⁸⁵. Au vu de ces parallèles, une datation de la garniture de la tombe T24 de Courtepin vers 630/640 nous semble tout à fait plausible.

En sus des sept garnitures de ceinture découvertes dans des sépultures, une plaquette dorsale quadrangulaire (fig. 25) a été retrouvée dans les déblais de l'un des bâtiments romains. Cette plaquette appartient à une garniture tripartite de type Bülach, probablement similaire à celles des tombes T15 et T20 (voir fig. 21 et 22). Son décor monochrome est constitué d'un motif central de vannerie à brins pointillés encadré de bandes en échelle et de marches d'escalier. Les rivets sont rehaussés de doubles fils d'argent disposés en croix, et leur base est encerclée d'un fil d'argent.

Des plaquettes dorsales similaires, appartenant à des garnitures tripartites de type Bülach et datées du premier tiers du VII^e siècle, ont été mises au jour dans le nord de la Suisse⁸⁶ et le nord de la France⁸⁷.

Les garnitures en fer retrouvées dans les sépultures de Courtepin se rattachent donc majoritairement au courant Bülach, daté du premiers tiers du VII^e siècle. Les ensembles mis au jour dans les tombes T1 et T24 sont les plus récents et remontent aux années 630/640. Le type Berne-Soleure ne figure pas parmi les découvertes, ce qui confirme une datation avant le milieu du VII^e siècle, du moins pour cette partie du cimetière.

Parures et accessoires

Deux bagues en bronze (pl. 4 et 10) ainsi qu'un couteau en fer (pl. 5) et une petite boucle en tôle de bronze (pl. 5) ont été retrouvés à Courtepin.

Les bagues

Une première bague se trouvait dans la tombe T11, où elle a été découverte autour d'une phalange reposant sur le coxal gauche. Elle possède un jonc de section ovale dont la partie centrale, aplatie et élargie, forme un chaton quadrangulaire sur lequel figure un décor incisé, vraisemblablement un monogramme (fig. 26). Deux petites dépressions circulaires ornent chaque côté du jonc, de part et d'autre du chaton.

Dans la tombe T26, la bague a été mise au jour sur le coxal gauche du squelette, au niveau de l'acétabulum. Son anneau présente également un jonc de section ovale, avec une partie cen-



Fig. 26 Tombe T11, bague en bronze avec monogramme

trale aplatie et élargie formant un chaton rectangulaire (fig. 27). Les côtés du jonc et le chaton sont ornés d'incisions. Les motifs sur le chaton correspondent à un monogramme constitué de deux lettres reliées par une incision diagonale; l'inscription est identique dans les deux sens de lecture. De part et d'autre de ce monogramme, deux triangles décorent les côtés du jonc.

Fig. 27 Tombe T26, bague en bronze avec monogramme



⁷⁸ Leitz 2002, Taf. 25 et 78.

⁷⁹ Windler 1994, 66.

⁸⁰ Martin 1991, 107, Abb. 272, Taf. 31A.

⁸¹ Marti 2000, 93, Abb. 50.

⁸² Müller 2010, 382 et Taf. 82.

⁸³ Par exemple la garniture de la tombe 105 d'Oberbuchsiten datée de 630/640 (Motschi 2007, Taf. 34).

⁸⁴ Gaillard de Semainville 1980, 123-124 et 127, pl. 21.62 T. 286.

⁸⁵ Lorren 2001, 359-360, pl. LII.1-2.

⁸⁶ Therwil/Benkenstrasse, Grab 5 (Marti 2000, 87-91, Abb. 44.6); Elgg, Grab 131 (Windler 1994, Taf. XXVIII.8c); Oberbuchsiten, Grab 65 (Motschi 2007, Taf. 23); Baar, Grab 103 (Müller 2010, Taf. 79 et Abb. 117).

⁸⁷ Goudelancourt-lès-Pierrepoint, T. 311T (Nice 2008, fig. 262).



Fig. 28 Tombe T11, mobilier métallique (garniture de ceinture, couteau, bague et fragments d'une petite boucle)

On observe un décor latéral proche sur une bague de Doubs⁸⁸. Les bagues à monogrammes, fréquentes dans la région burgonde, sont datées du VII^e siècle par M. Martin, mais Andreas Motschi propose une datation plus précise pour celles d'Oberbuchsiten, à savoir le premier tiers du VII^e siècle⁸⁹. Dans la plupart des cas, le monogramme est constitué d'une barre oblique, souvent recoupée perpendiculairement par un «S» plus ou moins stylisé. Deux ou plusieurs lettres figurent en général aux extrémités ou de part et d'autre de la ligne oblique.

Les bagues, généralement portées par les femmes, sont parfois présentes dans des tombes masculines. La bague à monogramme de la sépulture T26 de Courtepin, semble avoir été portée par une femme d'une trentaine d'années.

Le couteau et la petite boucle quadrangulaire

La majorité des pièces métalliques retrouvées dans le sédiment de remplissage des tombes

provient de la démolition de la villa romaine. À l'exception des garnitures de ceinture et des bagues, seuls deux éléments – mis au jour dans la tombe T11 – peuvent être interprétés comme dépôts funéraires. Il s'agit d'un couteau en fer et d'une petite boucle rectangulaire en bronze (fig. 28) retrouvés près de la plaque-boucle, sur le côté gauche du squelette (voir fig. 20).

Le couteau en fer, étroit (2,1 cm) et d'une longueur supérieure à 11 cm, a été retrouvé pointe dirigée vers l'est. Sa lame à dos droit est fragmentée en deux, et sa soie ainsi que sa pointe manquent. Le couteau constitue un type d'objet fréquemment attesté dans les cimetières du Haut Moyen Âge, car il faisait partie intégrante du costume à cette époque⁹⁰. Les fragments de cuirs conservés sur les deux faces du couteau de la sépulture T11 attestent que celui-ci était rangé dans son fourreau au moment de l'inhumation. Sur la partie distale de la lame, on distingue les restes de plusieurs petits rivets en bronze qui devaient renforcer la couture du fourreau du côté du tranchant de la lame. Des

⁸⁸ Urlacher *et al.* 1998, pl. 46.

⁸⁹ Kaiseraugst (Martin 1991, 68-69, Abb. 36); Yverdon-les-Bains (Steiner/Menna 2000, 126, pl. 36 et fig. 306); Lausanne (Leitz 2002, pl. 26, 31, 41, 83); Saint-Sulpice (Marti 1990, 67-68); Fétigny (McCullough 2008, pl. 8.43); Doubs (Urlacher *et al.* 1998, 131-133); Oberbuchsiten (Motschi 2007, 88); Sézegnin (Privati 1983, 52, pl. VI); Curtius-Sous-Burnand (Ajot 1985, 46); Charnay (Baudot 1857-1860 pl. XV). Voir aussi Moosbrugger-Leu 1971, 212-216, Taf. 54.

⁹⁰ Marti 2000, 124-126; Steiner/Menna 2000, 181-182.

fragments de textile, provenant probablement du vêtement du défunt, sont conservés sur la partie proximale du couteau⁹¹.

La boucle rectangulaire en tôle de bronze, à section plate, se trouvait à proximité du couteau et pourrait appartenir au système de fermeture d'une aumônière – sacoche en cuir ou en étoffe fermée par un rabat – également accrochée à la ceinture. Ce genre d'accessoire, retrouvé principalement dans les tombes masculines, est le plus souvent attesté seulement par la présence d'un fermoir métallique dont l'emplacement est variable⁹². Les aumônières sont fréquentes dans les nécropoles qui sont datées entre le deuxième tiers du VI^e et le début du VII^e siècle. Les sépultures pouvaient alors contenir toute une série d'objets utilitaires tels des couteaux, briquets, pinces, poinçons, alênes, etc. La découverte, à Courtepin, de restes de deux types

de cuir sur le couteau de la tombe T11 suggère que l'ustensile, rangé dans son fourreau, ne se trouvait pas dans la sacoche, mais qu'il avait été fixé à la ceinture à l'aide d'une lanière, également en cuir. Quant aux restes textiles observés sur le cuir du fourreau, ils indiquent bien que ce dernier était en contact avec le vêtement du défunt. M. Martin avait déjà observé qu'à Kaiseraugst, durant le premier tiers du VII^e siècle, les couteaux des tombes masculines n'étaient plus placés dans les aumônières ou fixés à celles-ci, mais accrochés à la ceinture dans un fourreau à côté du scramasaxe⁹³.

Restes organiques

Une quinzaine d'objets métalliques – certains éléments de garnitures de ceinture ainsi que le

Fig. 29 Restes organiques conservés sur les objets métalliques

Tombe	Inv.	Désignation	Matière	Face terre/face ciel	Restes organiques
T4	1029-5	plaqué-boucle trapézoïdale	fer	face ciel	deux textiles
T11	1022-1	contre-plaque damasquinée	fer	face terre	bois
	1022-2	plaqué-boucle damasquinée	fer	faces terre+ciel	deux textiles
	1022-3	couteau	fer, bronze	face terre	cuir (ceinture)
				face ciel	textile
				faces terre+ciel	cuir: fourreau
				face terre	cuir: fourreau et lanière de suspension?
				face terre	textile laine (recouvre la lanière en cuir)
T16	1021-1	plaqué-boucle circulaire gravée	bronze étamé	face terre	cuir
				face terre	textile laine
T20	1038-1	contre-plaque damasquinée	fer	faces terre+ciel	cuir (sur face ciel lanière en diagonale)
	1038-2	plaqué-boucle damasquinée	fer	face terre	cuir
				faces terre+ciel	textile laine
	1038-4	plaqué dorsale damasquinée	fer	face terre	bois
				face ciel	textile
T24	1025-1	plaqué dorsale damasquinée	fer	face terre	bois (cerceuil?)
				face terre	cuir (poche? ceinture?)
				face terre	textile lin ou chanvre
				face ciel	textile laine
				face ciel	cuir ou peau humaine
	1025-2	contre-plaque damasquinée	fer	face terre	cuir
				face terre	textile
				face ciel	textile
	1025-5	plaqué-boucle damasquinée	fer	face terre	cuir (ceinture)
				face ciel	deux textiles lin/chanvre et laine
T31	1043-1	boucle de ceinture	fer	faces terre+ciel	textile

⁹¹ Voir *infra* fig. 32.

⁹² Ces éléments peuvent se trouver au niveau du bassin, à côté des lombaires, sur le torse, à côté des bras ou encore à proximité du crâne: Doubs, tombes 256 et 441A (Urlacher *et al.* 1998, 178-179); La Tour-de-Peilz, tombe 191.2 (Steiner 2011 171-174, pl. 11.6); Sèzegnin, tombe 51 (Privatti 1983, pl. II); Lausanne, tombes 200, 246 et 276 (Leitz 2000, pl. 53.12, 61.9 et 67.15); Saint-Sulpice, tombes 7, 28, 116, 168 (Marti 1990, 95, Abb. 57); Oberbuchsiten (Motschi 2007, 61); Kaiseraugst, Gräber 37, 55, 858, 961, 1014, 1056, 1058 (Marti 1991, 127-136); Bülach, Gräber 17, 189, 251, 276 (Werner 1953, 25, Taf. 4.18-22).

⁹³ Marti 1991, 131.

Tombe	Inv.	Désignation	Fils	Face ciel/ face terre	Diamètre fils (mm)	Nombre de fils par cm	Armure	Matière	Qualité	Type de vêtement
T4	1029-5	plaqué-boucle	?	face ciel	0,5	12	toile	ind.	moyenne	linceul?
				z/z	face ciel	0,5	ind.	sergé 2/2	laine	moyenne
T11	1022-1	contre-plaque	?	face terre	?	ind.	?	animale	grossière	manteau?
				z/z	faces terre+ciel	0,4-0,5	15	toile	lin/chanvre	moyenne
	1022-2	plaqué-boucle	z/z	face ciel	0,4-0,5	15	toile	lin/chanvre	moyenne	tunique?
	1022-3	couteau	z/z	face terre+ dos de la lame	0,5-0,3	28/10	toile face trame	laine	fine	surtunique?
T16	1021-1	plaqué-boucle	z/s	face terre	0,5	ind.	sergé?	laine	moyenne	surtunique?
T20	1038-2	plaqué-boucle	z/s	face ciel	0,5-0,8	8/8	sergé 2/2 à chevron	laine	grossière	manteau?
	1038-4	plaqué dorsale	?	face ciel	0,5-0,8	ind.	sergé 2/2 à chevron	laine?	grossière	manteau?
T24	1025-1	plaqué dorsale	zz/zz	face terre	0,5	10	panama	lin/chanvre	grossière	drap? linceul?
				z/s	face ciel	0,5-1	ind.	sergé 2/2?	laine	grossière
	1025-2	contre-plaque	zz/zz	face terre	0,5	ind.	panama	lin/chanvre	grossière	tunique?
	1025-2	contre-plaque	z/s	face ciel	0,5-1	9/8	sergé 2/2	laine	grossière	manteau?
	1025-5	plaqué-boucle	z/z	face ciel	0,3-0,5	19/14	toile	lin/chanvre	fine	linceul?
				z/s	face ciel	0,5-1	9/8	sergé 2/2	laine	grossière
T31	1043-1	boucle	z/?	face ciel	0,4	15	toile	ind.	moyenne	linceul?

Fig. 30 Restes textiles retrouvés sur les objets métalliques

couteau – ont livré des restes de textiles, de cuir et/ou de bois qui ont été minéralisés au contact du métal, en raison d'une corrosion rapide due au milieu d'enfouissement (fig. 29).

Grâce à l'analyse des restes de textiles ainsi conservés⁹⁴, il est possible de déterminer l'armure du tissage, c'est-à-dire le mode d'entrecroisement des fils (toile, sergé, sergé à chevron, etc.), la qualité du tissu (fin ou grossier selon le diamètre des fils et leur nombre par cm²) et le sens de torsion des fibres (fils en «S» ou en «Z»)⁹⁵. Quant à l'observation microscopique de la morphologie des fibres, elle permet en outre de différencier leur origine, végétale (lin ou chanvre) ou animale (laine).

Pour ce qui concerne le cuir, il est en revanche plus difficile de déterminer l'espèce animale utilisée, car le processus d'oxydation de ce matériau peut entraîner la disparition de la surface poreuse de la peau, celle qui permet justement l'identification de l'animal⁹⁶.

Enfin, dans le cas des restes de bois (planches de coffrages, manches de couteaux, de scaramasaxes et d'autres outils, etc.), la structure cellulaire du bois se conserve également par minéralisation, ce qui permet une identification de l'espèce, qui n'a pas pu être effectuée dans le cadre de cette étude.

Restes textiles

Une quinzaine de restes textiles différents, en laine de mouton, lin ou chanvre, ont pu être observés par microscopie électronique à balayage, sous leur forme minéralisée à la surface des objets métalliques – six des sept garnitures de ceinture en possédaient (fig. 30).

À l'exception de l'étoffe de la tombe T11, le tissage de la laine est plutôt grossier. La qualité du fil, idéale pour un climat frais et humide (diamètre de fil variant entre 0,3 et 1 mm pour 8 à 9 fils au centimètre, contre 28 pour la laine fine de la tombe T11) correspond à des vêtements portés par-dessus les tuniques, comme des manteaux ou des capes. Les tissus en fibres végétales sont de qualité variable, avec un diamètre de fil oscillant entre 0,3 et 0,5 mm pour 10 à 19 fils au centimètre. Au niveau des techniques de filage et de tissage, tous les fils de chaîne placés dans la longueur sont filés en «Z», tandis que les fils de trame situés dans la largeur sont filés soit en «Z» soit en «S», ces derniers permettant un tissage plus dense pour les tissus sergés.

Plusieurs types d'armures⁹⁷ ont pu être mis en évidence: la toile, le panama, le sergé 2/2 et le sergé 2/2 à chevron (fig. 31). L'armure la plus

⁹⁴ L'analyse des restes organiques a été effectuée par Antoinette Rast-Eicher (Archeotex, rapport non publié) à l'aide d'un microscope électronique à balayage (MEB). Pour une brève description du processus d'oxydation, voir l'article de F. Lagger et M.-J. Scholl, dans ce volume.

⁹⁵ On se sert de ces deux lettres pour indiquer le sens de torsion des fibres selon la médiane de chacune des lettres.

⁹⁶ À ce sujet, voir Müller 2010, 146-147.

⁹⁷ Dans le contexte du tissage, l'armure est le mode d'entrecroisement des fils de chaîne et des fils de trame.

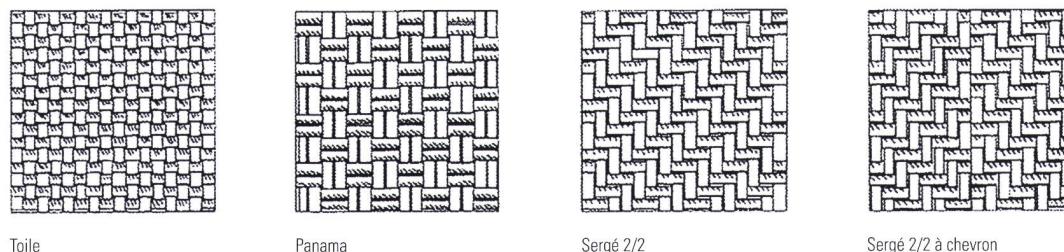


Fig. 31 Les différents types d'armures de Courtepin

simple est la toile: le fil de trame passe en alternance dessus puis dessous le fil de chaîne; le panama est similaire à la toile, mais les fils de chaîne et de trame sont doublés, conduisant à une plus grande souplesse du tissu; dans l'armure sergée, le fil de trame passe en alternance par-dessus puis par-dessous au moins deux fils de chaîne⁹⁸, avec un décalage entre les rangées pour créer une structure diagonale; enfin, le sergé chevron est une variante du sergé, avec une alternance régulière de la direction du tissage qui dessine un motif en zigzag. À Courtepin, les toiles sont principalement en lin ou en chanvre de qualité moyenne; la laine est attestée dans un cas, et la nature de la fibre n'a pas pu être déterminée dans deux autres cas. Les sergés sont toujours en laine. Les matières ainsi que les armures représentées ici appartiennent toutes à des types de textiles connus depuis l'époque romaine, et témoignent de la continuité des techniques de tissage antiques durant le Haut Moyen Âge⁹⁹.

Dans la sépulture T11, deux couches superposées d'un textile à armure toile en fibres végétales ont été observées sur la face damasquinée de la plaque-boucle. Le défunt ayant été inhumé bras repliés sur le bassin, il est probable que ces restes correspondent aux deux épaisseurs de la manche de son vêtement. Sur la contre-plaque, deux tissus différents, l'un en laine et l'autre en fibres végétales, sont préservés; le premier, plus grossier, se trouve uniquement au revers de la plaque et doit correspondre aux restes d'un manteau, le second, en lin ou en chanvre, retrouvé sur les deux faces de la garniture, pourrait appartenir à la tunique portée par le défunt, le fragment face ciel à la manche de cette tunique. L'armure toile face trame en laine, dont un fragment est conservé sur le dos de la lame et sur la face terre du couteau de la tombe T11 (fig. 32), est un type de textile dans lequel les fils de trame prédominent à la surface du

tissu en dissimulant les fils de chaîne. Il s'agit d'un type de toile utilisé pour les tuniques et fréquemment retrouvé en contexte romain, mais quelques exemples du VII^e siècle sont attestés, notamment à Bösingen/Cyrusmatte FR et à Köniz/Oberwangen BE¹⁰⁰. Ce fragment de textile doit certainement provenir d'un second vêtement, que le défunt portait par-dessus sa tunique en lin, et contre lequel le couteau s'appuyait.



Fig. 32 Tombe T11, restes textiles sur le couteau



Fig. 33 Tombe T24, restes textiles sur la plaque-boucle

98 À Courtepin, les sergés sont 2/2, c'est-à-dire que le fil de trame passe sous deux fils de chaîne puis sur les deux fils suivants et ainsi de suite. D'autres types de sergés (2/1, 3/1, 2/4 etc.) n'ont pas été observés parmi les textiles conservés.

99 A. Rast-Eicher, «Römische und frühmittelalterliche Gewebebindungen», in: Windler/Fuchs 2002, 115-124.

100 Informations tirées des rapports non publiés d'A. Rast-Eicher sur les études textiles de Courtepin et de Bösingen. Pour Köniz/Oberwangen, voir Ch. Kissling, «Köniz, Oberwangen. Ein frühmittelalterliches Gräberfeld in Oberwangen», ArchBE 2015, 136-160.

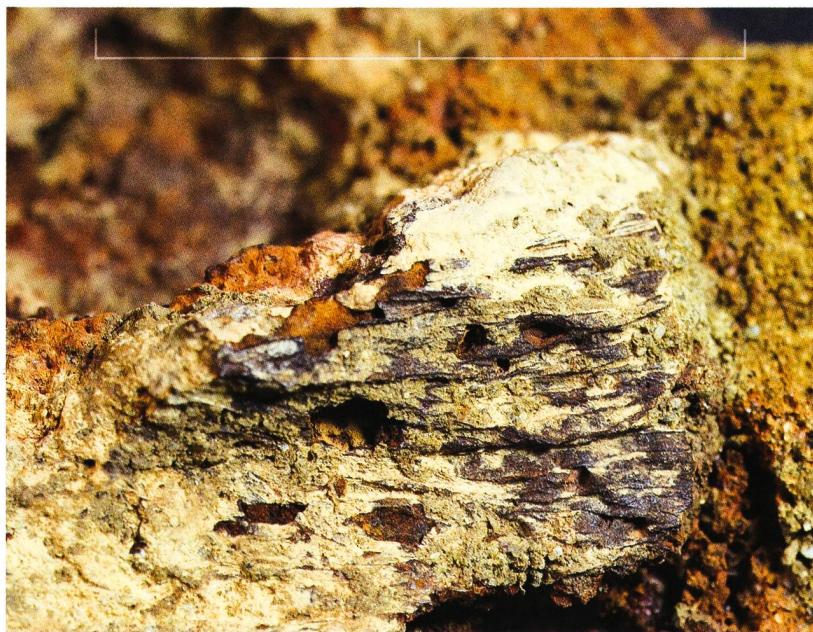


Fig. 34 Tombe T24, détail des restes organiques (peau humaine?) sur la plaque dorsale



Fig. 35 Tombe T11, restes organiques sur le couteau

101 À ce sujet, voir R. Marti, «Vergraben ans Licht gebracht: archäologische Fundstücke frühmittelalterlicher Kleidung», *Kunst + Architektur in der Schweiz* 57.4: *Kleidung im Mittelalter*, 2006, 14-21; F. Médard – C. Moulierat, «Les textiles mérovingiens: état des recherches et nouvelles découvertes dans l'Est de la France», in: J. Guillaume – E. Peytremann (dir.), *L'Austrasie. Société, économies, territoires, christianisation*, Actes des XXXVI^e journées internationales d'archéologie mérovingienne (Nancy, 2005), Nancy 2008, 131; Rast-Eicher 2005; C. Enlart, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance III: Le costume*, Paris 1916, 13-20.

102 Windler 1994, 107.

Les deux textiles retrouvés sur la plaque dorsale de la tombe T24 (fig. 33) proviennent de différentes pièces de tissu. Le premier, un panama en lin ou en chanvre retrouvé sur l'avers (face terre), était piégé entre la surface métallique de la plaque et le bois du coffrage; il ne s'agit donc pas de restes de la tunique du défunt, mais plutôt de fragments du linceul dans lequel le corps était enveloppé au moment de l'inhumation, voire d'un drap placé sur le fond du coffrage et sur lequel reposait le défunt. Le second, un fragment de Sergé en laine de qualité grossière mis en évidence sur le revers (face ciel, contre le dos du défunt), provient d'un vêtement que le défunt portait par-dessus sa tunique en lin, dont des restes étaient également conservés sur le revers de la contre-plaque. Enfin, les faces ciel de la plaque-boucle et de la contre-plaque ont livré des fragments de Sergé 2/2 en laine appar-

tenant probablement à un manteau, ainsi qu'un fragment de toile fine de lin ou de chanvre qui pourrait provenir d'un linceul.

La présence simultanée de différents types de toile et de Sergé sur certaines garnitures (T4, T11 et T24; voir fig. 30) permet de mieux apprécier l'habillement des défunts de Courtepin: une première tunique fine en fibres végétales à même la peau (*camisia*), une seconde en laine avec manches (*tunica*, dalmatique ou gonelle) ou sans (*colobe*), toutes deux resserrées à la taille par une ceinture, et un manteau plus épais en laine (*pallium*) porté soit sous la ceinture, soit par-dessus l'ensemble (ce manteau était parfois fermé par une ou plusieurs fibules)¹⁰¹. Ce costume, apparemment similaire pour les hommes et les femmes – la tunique des femmes semble juste avoir été plus longue comme le suggèrent les restes textiles mis en évidence sur une garniture métallique retrouvée sous la fibule de la défunte de la sépulture 221 d'Elgg¹⁰² –, était complété par des braies ou des chausses lacées sur les jambes. À Courtepin, le fait que les ceintures étaient portées par les défunts et non pas déposées sur ou à côté d'eux, comme c'est parfois le cas dans d'autres cimetières, démontre que ceux-ci ont été enterrés vêtus de leurs habits traditionnels et non pas nus, simplement enveloppés dans des draps funéraires.

D'autres textiles conservés sur les objets métalliques de Courtepin semblent provenir de tissus autres que les vêtements, comme des linceuls ou encore des draps déposés sur le fond du cercueil.

Restes de cuir

Les objets métalliques des sépultures T11, T16, T20 et T24 ont livré les restes d'une dizaine de morceaux de cuir (voir fig. 29), dont l'état de conservation n'a pas permis de déterminer l'origine. Sur les garnitures de ceinture, ces restes se trouvaient toujours au revers, c'est-à-dire sur la face qui était fixée au cuir.

Dans la sépulture T11, deux fragments de cuir sont minéralisés au revers de la boucle, ce qui prouve que la ceinture était fermée au moment de l'inhumation. Sur le revers de la plaque-boucle en bronze de la tombe T16, deux lambeaux de

cuir appartenant vraisemblablement à la ceinture ont été conservés au niveau de la charnière, entre la plaque et la boucle. Plusieurs petits morceaux de cuir très minéralisés subsistent également sur le revers de la plaque-boucle et de la contre-plaque de la tombe T20, et un fragment de cuir allongé, peut-être une lanière, traverse en diagonale la face damasquinée de la contre-plaque. Dans la tombe T24, les trois éléments métalliques de la ceinture présentent des restes de cuir. Sur la face terre de la plaque dorsale (c'est-à-dire la face damasquinée qui était positionnée contre le fond de la fosse), deux petits morceaux de cuir se trouvaient à proximité du bord de la pièce; il pourrait s'agir ici de fragments de la ceinture qui ont migré depuis le revers. Sur la face ciel, une couche de matière organique, qui peut être interprétée comme du cuir ou de la peau humaine au vu des petits plis observés en surface, est perceptible (fig. 34). Les restes de cuir observés sur le revers de la plaque-boucle et de la contre-plaque montrent que dans ce cas aussi, la ceinture était fermée au moment de l'inhumation. Les perforations de la couture du bord de la ceinture visibles sur le fragment de cuir situé au revers de la boucle confirment cette conclusion.

Le cas du couteau de la tombe T11 est particulièrement intéressant, car deux cuirs différents sont conservés sur ses deux faces. Les restes du fourreau sont particulièrement bien visibles vers la pointe de la lame (fig. 35): on distingue en effet, le long du bord tranchant, les restes du cuir avec les perforations de la couture, par ailleurs renforcée par plusieurs petits rivets en bronze. Sur la partie large de la lame se trouvent les restes d'un second fragment de cuir, plus fin et partiellement recouvert par des restes textiles; il pourrait s'agir de la lanière de suspension du couteau à la ceinture.

Restes de bois

Du bois minéralisé a été observé sur des objets provenant de trois tombes (voir fig. 29)¹⁰³.

Sur le revers (face terre) de la contre-plaque de la tombe T11, on distingue un fragment de bois fin et allongé placé en diagonale, qui pourrait correspondre à un objet glissé entre la ceinture et le vêtement.

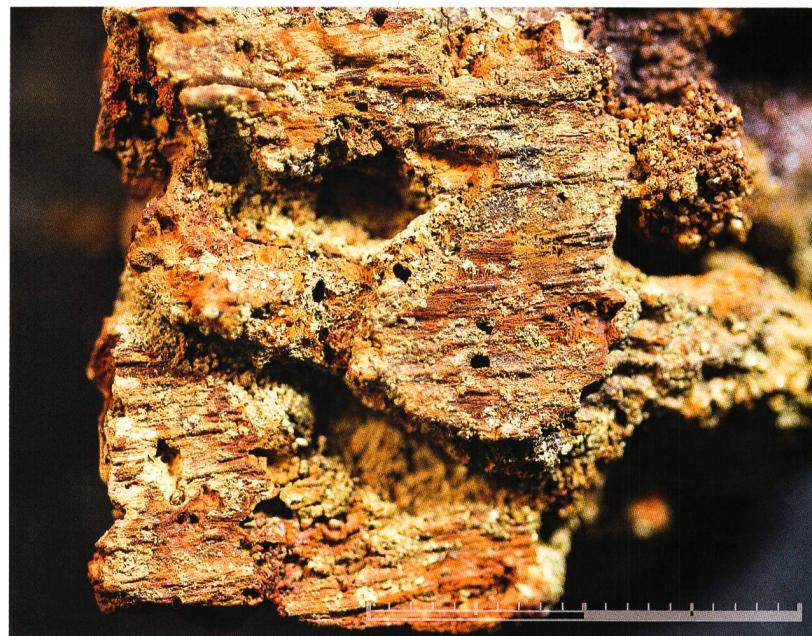


Fig. 36 Tombe T24, détail des restes de bois sur la plaque dorsale

Dans les tombes T20 et T24, quelques fragments ligneux sont conservés sur les faces damasquinées des plaques dorsales (fig. 36). Lorsque la ceinture est portée par le défunt, cette face se retrouve en contact avec le fond de la sépulture (face terre), et la présence de bois sur les plaques permet de confirmer l'existence d'une planche de fond.

Anthropologie

L'étude des ossements de Courtepin a été effectuée par Sophorn Nhoem, dans le cadre de son travail de Master en archéologie à l'Université de Berne¹⁰⁴. Le but de son analyse était d'obtenir un maximum d'informations biologiques à partir des ossements récoltés, afin de pouvoir établir une vue d'ensemble de la population inhumée (âge et sexe, état de santé, traumas et maladies; fig. 37).

Aucun squelette n'était malheureusement préservé dans son intégralité: le plus complet se trouvait dans la tombe T5 (73,8% d'ossements préservés), le moins bien conservé dans la sépulture T29 (1,7% d'ossements préservés). Les déterminations sont donc tributaires de l'état de conservation relativement mauvais des ossements.

L'estimation de l'âge au décès (fig. 38 et 39) a révélé la présence de 22 adultes (81,5%) et de

103 Aucune détermination des bois n'a pour l'instant encore été réalisée.

104 Ce travail (Nhoem 2017) a été réalisé sous la direction du Dr Sandra Lösch de l'Institut de médecine forensique du Département d'anthropologie physique de l'Université de Berne et du Pr. Albert Hafner de l'Institut de sciences archéologiques de l'Université de Berne.

Tombe	Sexe	Âge min.	Âge max.	Âge moyen	Classe d'âge	Taille (cm)	Pathologies	Mobilier
T1	ind.	-	-	-	mature	-	-	-
T2	ind.	-	-	-	mature	-	-	-
T3	M	40	60	50	mature	167.5 ± 4.8	-	-
T4	ind.	25	50	37.5	adulte	-	-	plaqué-boucle
T5	M	40	60	50	mature	166.9 ± 4.9	fracture cicatrisée sur phalange de la main	-
T6	ind.	11	13	12	enfant II	-	-	-
T7	ind.	40	50	45	mature	-	-	-
T8	F	40	60	50	mature	-	-	-
T9	M	50	70	60	âgé	175.1 ± 4.8	coup tranchant péri-mortem	-
T10	ind.	25	35	30	adulte	-	-	-
T11	ind.	25	35	30	adulte	-	-	garniture bipartite, couteau, bague
T12	ind.	20	40	30	adulte	-	-	-
T14	ind.	14	16	15	juvénile	-	hypoplasie dentaire	-
T15	M	45	60	52.5	mature	172.2 ± 4.7	croissance osseuse sur le métacarpe 1	garniture bipartite
T16	ind.	15	17	16	juvénile	-	-	garniture bipartite
T17	ind.	15	18	16.5	juvénile	-	-	-
T18	M	50	70	60	âgé	-	arthrose sur les vertèbres cervicales	-
T19	M?	-	-	-	mature	170.1 ± 4.7	-	-
T20	ind.	30	50	40	mature	-	-	garniture tripartite
T24	ind.	-	-	-	adulte	-	-	garniture tripartite
T26	F?	25	35	30	adulte	-	-	bague
T27	ind.	-	-	-	mature	-	-	-
T28	M?	40	50	45	mature	-	-	-
T29	ind.	-	-	-	mature	-	-	-
T30	M	25	35	30	adulte	165.1 ± 4.9	-	-
T31	ind.	14	17	15.5	juvénile	-	blessure circulaire cicatrisée sur l'os frontal gauche	boucle
T33	ind.	-	-	-	mature	-	-	-

Classes d'âge: enfant II = 7-13 ans; juvénile = 14-19 ans; adulte = 20-39 ans; mature = 40-59 ans; âgé = plus de 60 ans

Fig. 37 Données anthropologiques concernant les squelettes de Courtepin

105 Windler *et al.* 2005, 174-176.

106 B. Kaufmann – M. Schoch, *Ried/Mühleholzli. Ein Gräberfeld mit frühmittelalterlichen und hallstattzeitlichen Bestattungen. Anthropologie (AF 1b)*, Freiburg 1983; W. Schoch – B. Kaufmann, *Domdidier. Chapelle Notre-Dame-de-Compassion. Anthropologie (AF 9b)*, Fribourg 1992; Graenert 2015b, 88; Graenert 2017, 223.

107 L'hypoplasie dentaire est un arrêt de la croissance dentaire visible sous la forme de rainures horizontales et lié à des périodes de stress (malnutrition, traumatismes, maladies chroniques, etc.). L'observation des marqueurs d'hypoplasie est utilisée pour déterminer si des individus ont connu des périodes de stress durant leur enfance et en estimer la durée.

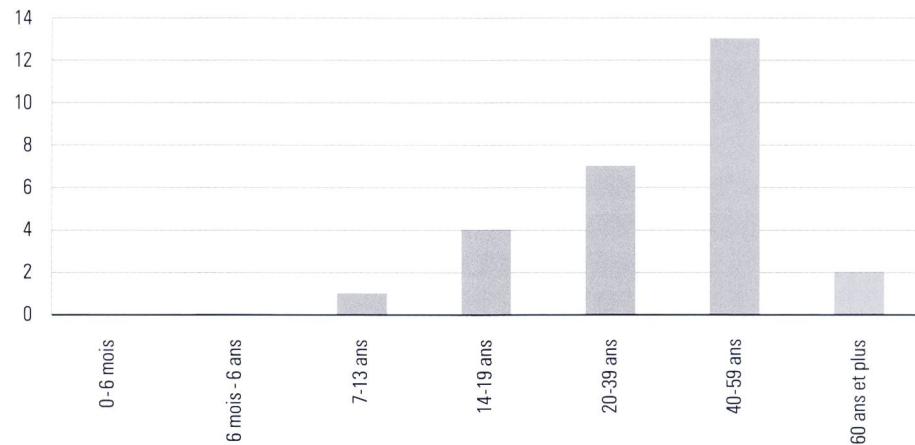
cinq immatures (18,5%), le plus jeune étant un enfant décédé entre 11 et 13 ans (T6). L'absence de nouveau-nés et de très jeunes enfants, phénomène très fréquent dans les cimetières du Haut Moyen Âge, est peut être liée à la position sociale des plus petits, qui devaient avoir atteint un certain âge avant de pouvoir être enterrés avec le reste de la communauté¹⁰⁵. Le faible nombre d'enfants peut également être lié à la mauvaise conservation des os, ou encore au regroupement des ossements dans une zone qui n'a pas encore été explorée. Quant à l'estimation du sexe, elle a été entravée par la mauvaise conservation des os, ce qui explique que sur un total de 27 squelettes, seuls sept individus masculins et deux féminins ont pu être formellement identifiés (voir fig. 38). La stature a pu être évaluée pour six individus masculins, d'après la mesure des os longs (fig. 40); la taille

moyenne pour les hommes, qui s'élève à 169,4 ± 4,8 cm, est similaire à celle de la population masculine d'autres cimetières fribourgeois¹⁰⁶.

Pathologies et traumatismes

Plusieurs types de lésions et affections ont laissé leurs stigmates sur les ossements de Courtepin (voir fig. 37). Quelques marqueurs de stress ont ainsi pu être observés, par exemple des traces de *cribra orbitalia* (lésions poreuses visibles au niveau du toit de l'orbite) sur le défunt de la tombe T30 et de l'hypoplasie dentaire (défaut dans le développement de l'émail) dans les tombes T14 et T30¹⁰⁷. Dans les deux cas, il s'agit de pathologies généralement causées par des carences alimentaires ou par certaines maladies chroniques, ce qui pourrait expliquer

Âge	Féminin	%	Masculin	%	Ind.	%	Total	%
0-6 mois	-	-	-	-	-	-	-	-
6 mois-6 ans	-	-	-	-	-	-	-	-
7-13 ans	-	-	-	-	1	3.7	1	3.7
14-19 ans	-	-	0	-	4	14.8	4	14.8
20-39 ans	1	3.7	1	3.7	5	18.5	7	25.9
40-59 ans	1	3.7	4	14.8	8	29.7	13	48.2
60 ans et plus	-	-	2	7.4	-	-	2	7.4
Total	2	7.4	7	25.9	18	66.7	27	100

Fig. 38 Estimation de l'âge et du sexe des défunt au moment du décès**Fig. 39** Nombre de décès par tranche d'âge

Tombe	Sexe	Âge	Longueur des os				Estimation de la taille d'après l'os				Taille moyenne
			Hu	Ra	Fe	Ti	Hu	Ra	Fe	Ti	
T3	M	40-59	31.5	-	-	35.6	168.7	-	-	166.3	167.5 ± 4.8
T5	M	40-59	31.3	23.6	44	35.4	168.1	167.1	166.6	165.9	166.9 ± 4.9
T9	M	60+	33.9	-	49.1	-	175.2	-	175	-	175.1 ± 4.8
T15	M	40-59	-	-	46.8	39.1	-	-	171.2	173.3	172.2 ± 4.7
T19	M?	40-59	-	-	47.4	36.5	-	-	172.2	168.1	170.1 ± 4.7
T30	M	20-39	-	22.3	44.6	34.7	-	163.2	167.6	164.5	165.1 ± 4.9
Taille moyenne (n=6) (cm)											169.4 ± 4.8

Hu = humérus; Ra = radius; Fe = fémur; Ti = tibia

Fig. 40 Taille moyenne des individus masculins, d'après la longueur des os longs

le décès de ces personnes à un âge peu avancé par rapport aux autres défunt du cimetière, à savoir 14 à 16 ans pour le premier, 25 à 35 pour le second.

L'observation des dents a pu se faire pour 18 individus; treize souffraient de caries (72,2%), un quota comparable à celui du cimetière de Gumeffens/Sus Fey¹⁰⁸. Sur un total de 241 dents examinées, 62 (25,7 %) montrent des lésions ca-

rieuses ou ne sont représentées que par une racine. Ce nombre est un peu plus élevé que dans d'autres cimetières du canton de Fribourg, par exemple Ried/Mühlehölzli et Riaz/Tronche-Bélon.

Des traces d'arthrose ont été relevées chez sept individus: au niveau des hanches (T1, T5, T7, T9 et T15), des genoux (T2, T7 et T15), des épaules (T3, T9 et T15) et des coudes (T7 et T9). Une spondylarthrite a été observée dans

¹⁰⁸ B. Kaufmann – C. Hillenbrand-Ulmüssig – N. Xirotiris – C. Papageorgopoulou, «Anthropologische Auswertung der menschlichen Skelettreste», in: Graenert 2015b, 96-97.

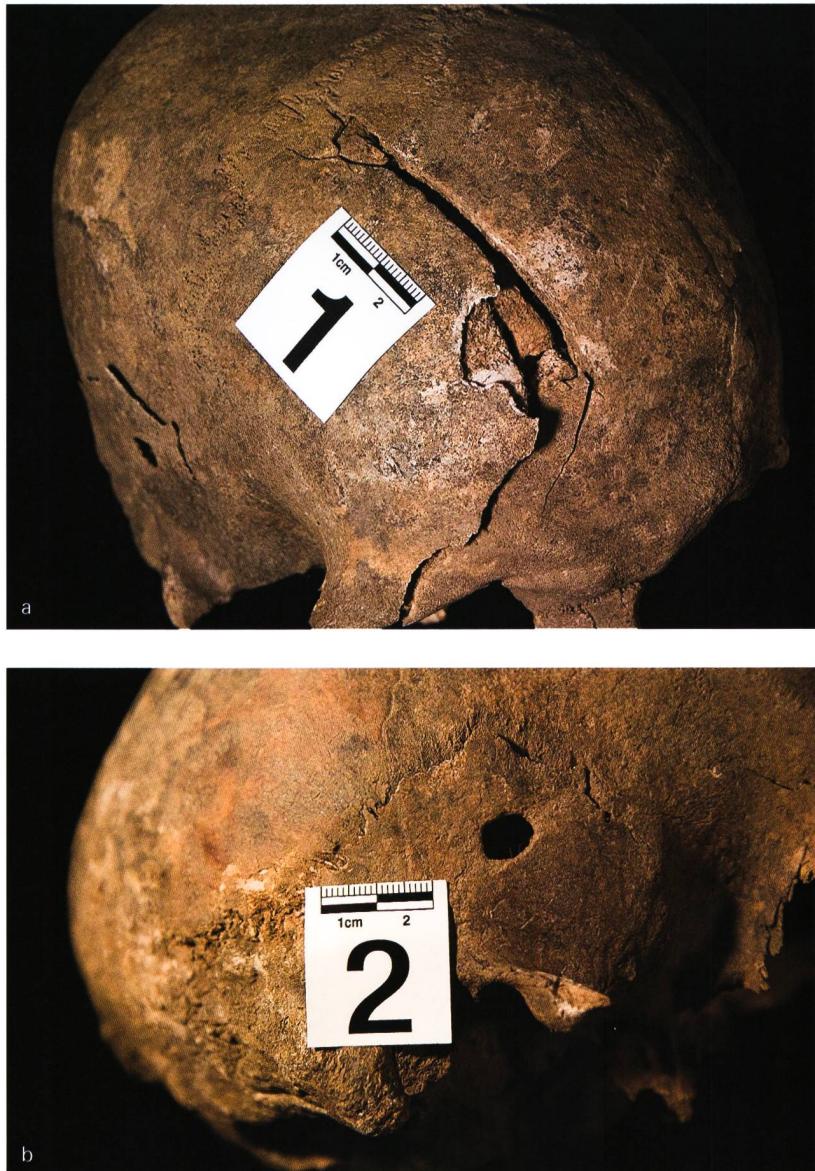


Fig. 41 Lésions visibles sur le crâne de la tombe T9; a) fracture due à un coup porté à l'aide d'un objet tranchant; b) perforation ovalaire due à une blessure indéterminée

les tombes T15 et T18, sous la forme d'excroissances osseuses visibles sur les facettes articulaires des vertèbres. Ce genre d'affection est fréquent chez les personnes âgées et peut également être lié à des travaux physiquement pénibles.

Le seul cas de traumatisme violent a été relevé sur l'individu de la tombe T9, mort à plus de 60 ans. Trois lésions distinctes ont en effet été observées sur son crâne (fig. 41): une fracture sur l'os frontal droit due à un coup porté avec un objet tranchant (voir fig. 41a), une lésion ovalaire sur l'os temporal droit (voir fig. 41b) et une fracture post-mortem située sur la suture coronale gauche, vraisemblablement liée à des causes taphonomiques. Le coup tranchant qui

a causé la fracture sur l'os frontal ainsi que la mort de l'individu – aucun signe de cicatrisation n'a été observé – mesure environ 74 mm de longueur sur 3 mm de largeur et a traversé la tabula interna entre l'os frontal et la suture coronale droite. Plusieurs fractures apparaissent à chaque extrémité de la lésion et témoignent de la violence du geste. Le coup a été porté avec une force considérable, au moyen d'un objet tranchant et lourd, probablement une hache de taille moyenne dont la lame mesurerait environ 70-80 mm de long sur 2-3 mm de large.

Ce genre de blessure mortelle témoignant de violences interpersonnelles n'est pas rare dans les cimetières du Haut Moyen Âge, et d'autres exemples ont été observés à Yverdon-les-Bains et La Tour-de-Peilz notamment¹⁰⁹. Quant à la lésion ovalaire sur l'os temporal droit (10 x 8 mm), elle provient d'une blessure indéterminée qui semble s'être cicatrisée. L'analyse exclut toute origine infectieuse ou trépanation, et aucune trace de découpe ou de forage n'a été relevée.

Malgré le mauvais état de conservation des ossements, l'analyse anthropologique a démontré que la population inhumée à Courtepin s'insérait dans la moyenne régionale au niveau des observations métriques. Le pourcentage des caries reste toutefois plus élevé, ce qui pourrait être lié à l'alimentation; une analyse des isotopes stables apporterait certainement des éléments de réponse quant au régime alimentaire des personnes qui vivaient en ces lieux durant le Haut Moyen Âge.

Datation

La partie du cimetière qui a été explorée durant la campagne de 2015 s'insère dans une fourchette chronologique d'environ cinquante ans. Cette datation repose sur la typologie des garnitures de ceinture, dont les formes et les décors appartiennent à une période située entre le dernier quart du VI^e et le milieu du VII^e siècle (fig. 42). La datation de l'ensemble se base uniquement sur les tombes à mobilier, soit 30 % des inhumations, mais comme ce matériel fournit une fourchette chronologique suffisamment précise, aucune analyse radiocarbone n'a été effectuée.

¹⁰⁹ Yverdon-les-Bains (Steiner/Menna 2000, 247-259), La Tour-de-Peilz (Steiner 2011, 60-61).

¹¹⁰ Steiner 2011, 306. Pour l'importance symbolique des garnitures de ceinture par rapport au statut social; voir aussi Steiner/Menna 2000, 298-297.

Les tombes les plus anciennes (T16 et T31), datées entre la fin du VI^e siècle et le début du VII^e, se trouvent dans la zone nord-ouest du cimetière, tandis que les plus récentes (T11 et T24), datées vers 630/640, se trouvent au centre. Ce premier constat semble indiquer que le site s'est développé depuis le nord-ouest vers le sud-est (voire d'ouest en est). L'architecture des tombes est conforme aux coutumes connues pour le Haut Moyen Âge (coffrages en bois non cloués, alignement des tombes sur un axe est/ouest, réemploi de matériaux romains), mais elle ne permet pas d'établir une succession chronologique entre les structures. L'absence de recoulements ou de recouvrements de tombes exclut également toute possibilité de chronologie relative. Seule une fouille intégrale du site permettrait de rassembler un maximum d'éléments de datation et de mieux comprendre l'évolution diachronique du cimetière.

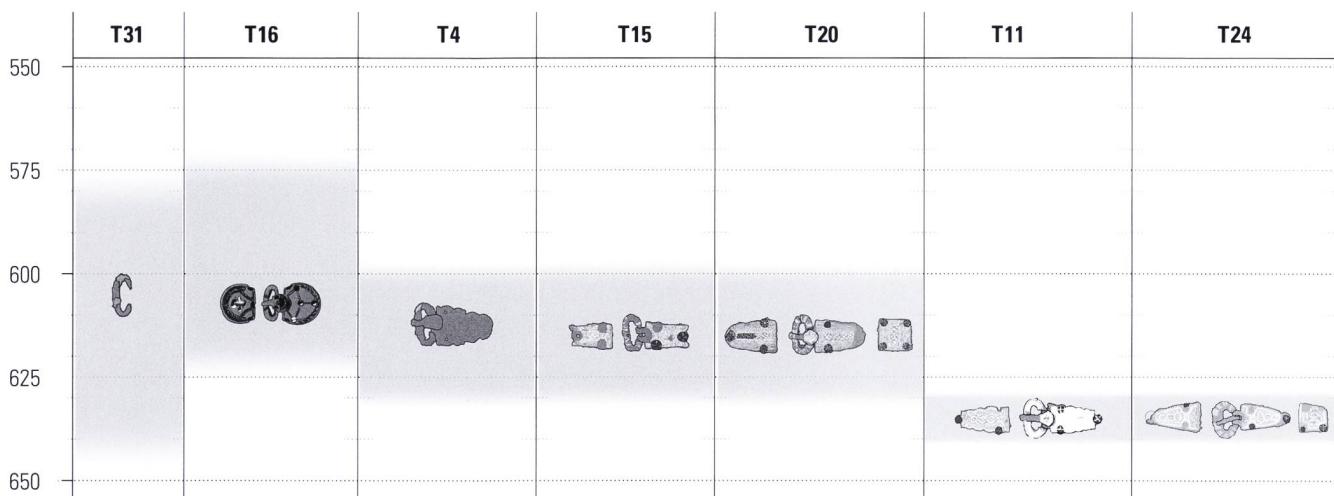
Conclusions et perspectives

La nécropole de Courtepin s'insère dans la tradition des espaces funéraires du Haut Moyen Âge de Suisse occidentale: nécropole rurale sans lien avéré avec une église, tombes orientées d'ouest en est, garnitures de ceinture métalliques, coffrages en dalles, réutilisation d'un site gallo-romain. La majorité des défunt ont été inhumés soit sans mobilier, soit avec, comme seul objet, une garniture de ceinture. Plusieurs sépultures se

distinguent toutefois par la qualité de l'aménagement funéraire ou par le nombre d'objets qu'elles renferment.

D'un point de vue architectural, les tombes T1 et T5 ont bénéficié d'une attention toute particulière, avec la mise en place de dalles en grès coquillier (T1) ou la construction très soignée de murets en tuiles et moellons (T5); paradoxalement, la richesse de leur architecture contraste avec l'absence de mobilier (on ne peut toutefois exclure un cas de pillage dans le cas de la tombe T1). Parmi les sépultures avec mobilier, seule la tombe T11 a livré un dépôt multiple (garniture de ceinture damasquinée, couteau, bague, fermoir de sacoche), attestant le statut social particulier du défunt. Le mobilier funéraire est proportionnellement plus nombreux chez les immatures, avec deux tombes sur cinq qui en contiennent contre six sur 22 chez les adultes. Par ailleurs, la présence d'objets chez les adultes diminue avec l'âge (on dénombre quatre tombes à mobilier chez les 20-39 ans, deux chez les 40-59 ans et aucune chez les plus de 60 ans). Une observation similaire a été faite à La Tour-de-Peilz où Lucie Steiner émet l'hypothèse que les personnes plus âgées ont été enterrées sans les éléments métalliques de leur ceinture, qu'ils auraient déjà légués à leur descendance, tandis qu'un individu décédé à un jeune âge aura été enterré avec une garniture destinée à marquer son appartenance au lignage ou au groupe social au sein duquel il aurait dû obtenir une place s'il avait atteint la maturité¹¹⁰.

Fig. 42 Évolution chronologique des garnitures de ceinture de Courtepin



Lors de cette première campagne de fouilles, des dents ont été prélevées lorsque leur état de conservation le permettait, et stockées en prévision d'analyses ADN (détermination du sexe y compris pour les immatures, liens de parenté, migrations, épidémiologie telle l'intolérance au lactose par exemple, mise en évidence de maladies héréditaires et/ou contagieuses etc.).

Une fouille intégrale du site offrirait la possibilité de faire d'autres types d'échantillonnages tels que des prélèvements de sédiment en vue d'études de parasitologie ou encore d'analyses d'isotopes stables. Ceci permettrait non seulement de cerner la nature des aliments consommés par les personnes enterrées à Courtepin, mais aussi de mettre en évidence d'éventuelles disparités alimentaires entre les individus selon leur âge, leur sexe ou encore leur appartenance sociale.

Au vu de la richesse des 27 sépultures qui ont pu être explorées à Courtepin, tant au niveau du

mobilier qu'au niveau de l'architecture funéraire, une fouille exhaustive de l'intégralité du site mériterait d'être envisagée. Elle permettrait une étude approfondie de la nécropole, de la population et du mobilier, voire peut-être de mettre en évidence, dans les ruines de l'habitat gallo-romain, d'éventuelles constructions médiévales liées au cimetière ou à l'habitat contemporain. La fouille du reste du cimetière permettrait également de déterminer si cet espace funéraire a continué à être utilisé au-delà du milieu du VII^e siècle, et de réaliser une analyse spatiale complète (répartition du mobilier et des tombes par sexe et par âge, nombre de sépultures, analyse de la typologie des tombes et des positions des corps). De même, l'intégration des vestiges gallo-romains dans l'organisation de l'aire funéraire ainsi que leur éventuelle réutilisation comme clôture ou caveau familial ne pourront être déterminées que si le site est exploré dans son intégralité.

Catalogue des tombes

Tombe T1 (pl. 1)

Tombe: coffre trapézoïdal en dalles de grès coquillier constitué de quatre dalles posées de chant, dont l'une est fissurée (nord); dalle de couverture brisée en une dizaine de fragments retrouvés dans le remplissage; pierres de calage placées contre les faces extérieures des dalles; sépulture vraisemblablement pillée; orientation W/E, 185 x 60 cm (int.), 215 x 100 cm (ext.).

Individu: adulte de sexe et de taille indéterminés, plutôt mature (40-59 ans), position initiale inconnue.

Mobilier: –

Tombe T2 (pl. 1)

Tombe: type indéterminé (tombe détruite lors de l'ouverture mécanique); quelques os des membres inférieurs (tibia, fibula, calcaneum et talus) conservés.

Individu: adulte de sexe indéterminé, plutôt mature (40-59 ans), taille indéterminée, position initiale inconnue.

Mobilier: –

Tombe T3 (pl. 1)

Tombe: coffrage trapézoïdal en pierres et dalles (grès et calcaire); orientation W/E, 185 x 47 cm (int.), 215 x 100 cm (ext.). Individu: adulte de sexe masculin, 40-60 ans, 167-168 cm, décubitus dorsal; crâne ayant basculé sur sa droite, usure presque totale de la denture supérieure; bras droit resserré contre le corps; avant-bras légèrement repliés sur les ilions; jambes non resserrées; pieds pointés vers l'avant et vers la droite; rotule, tibia et fémur droits déplacés légèrement sur la droite; tous les os en position anatomique sauf la tête; inhumation en contenant périssable, éventuellement avec linceul.

Mobilier: –

Tombe T4 (pl. 2)

Tombe: coffrage trapézoïdal mixte (bois et pierres de calage – galets et tuiles); peu d'éléments lithiques au niveau de la tête; orientation W/E, 180 x 35 cm (int.), 200 x 70 cm (ext.). Individu: adulte de sexe indéterminé, 25-50

ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette en mauvais état de conservation; crâne ayant basculé vers l'avant et sur sa gauche, mandibule retombée sur les cervicales avant le basculement du crâne; épaules non resserrées, avant-bras croisés au niveau du sacrum; côtes et vertèbres non conservées; bassin très partiellement conservé; une partie des métacarpes placés sur le pubis droit; jambes non resserrées; les deux talus ainsi que le calcaneum droit sont conservés.

Mobilier: – 1 plaque-boucle de ceinture sur l'ilion gauche, fer non damasquiné; boucle ovale de section rectangulaire très oblique, L. 30 mm, l. 45/63 mm (int./ext.); restes de textile en laine, filage z/z, diam. fils 0,5 mm, sergé 2/2; plaque, L. 85 mm, l. 58 mm; petits restes de textile très minéralisé, filage non déterminé, diam. fils 0,5 mm, env. 12 f/cm, armure toile, pas de prélèvement (minéralisation trop importante); datation: 1^{er} tiers VII^e s.; CTP-FD 2015-178/1029-5

Tombe T5 (pl. 2)

Tombe: coffrage trapézoïdal en pierre sèche (galets, moellons et fragments de tuiles sur quatre à six assises); coffrage très soigné; orientation W/E, 175 x 25 cm (int.), 205 x 85 cm (ext.).

Individu: adulte de sexe masculin, 40-60 ans, env. 167 cm, décubitus dorsal; squelette très bien conservé; crâne tourné sur sa droite, probablement surélevé par un coussin, mandibule quasiment en position anatomique (très léger déplacement vers les cervicales); épaules resserrées, humérus en contact direct avec les parois du coffrage; corps vertébraux disparus, arcs bien conservés; côtes conservées; insertions au niveau des vertèbres quasiment toutes en connexion; avant-bras gauche le long du corps, avant-bras droit replié sur l'abdomen, main droite posée sur la crête iliaque gauche (la main devait être recourbée: métacarpes orientés vers le coude et phalanges orientées vers le coxal); bassin en partie conservé, bonne conservation du coxal droit: ischion et pubis conservés et en position anatomique; lombaires et sacrum conservés; genoux légèrement resserrés, patellas conservées

en position anatomique; pieds orientés vers l'extérieur, bonne conservation des tarses, métatarses du pied gauche plus ou moins conservés en position anatomique et s'appuyant contre les bords du coffrage en pierre (orientés vers l'extérieur et le bas). Certains déplacements osseux (aplatissement des côtes et ascension de leur tête notamment, dislocation de la mandibule, léger aplatissement des coxaux, dislocation partielle du rachis) confirmeraient une décomposition en espace vide, donc l'existence, au moins, d'une planche de couverture.

Mobilier: –

Tombe T6 (pl. 3)

Tombe: coffrage rectangulaire mixte (bois et pierres de calage – cinq fragments de tuf); tombe partiellement détruite lors de l'ouverture mécanique; orientation W/E, 145 x 30 cm (int.), 155 x 40 cm (ext.).

Individu: enfant de sexe indéterminé, 11-13 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; crâne non conservé, présence d'une molaire définitive usée et d'une incisive supérieure, fragment de mandibule déplacé sur la droite (crâne probablement tourné vers la droite); rachis et côtes non conservés; diaphyse de l'humérus droit partiellement conservée, posée sur un fragment de tuile; avant-bras droit partiellement conservé (diaphyses uniquement) replié sur le coxal droit, métacarpes conservés au niveau de l'ilion droit; du côté gauche, ne subsistent que les diaphyses de l'avant-bras, apparemment repliés sur le ventre; bassin partiellement conservé (une partie des ilions, ischion gauche partiel); têtes des fémurs en mauvais état de conservation; genoux non resserrés; pied gauche quasi intégralement conservé, en parfait état de connexion, orteils orientés vers le pied droit (présence de chaussures?), pied droit partiellement conservé (talus et calcaneum). Mobilier: –

Tombe T7 (pl. 3)

Tombe: coffrage rectangulaire mixte (bois et pierres de calage) avec entourage de galets continu sur une à trois assises sur les bords est et sud; position subverticale de certains galets et alignment formant un effet de

paroi indiquant que les pierres étaient associées à un coffrage en bois; orientation NW/SE, 173 x 43 cm (int.), 215 x 80 cm (ext.).

Individu: adulte de sexe indéterminé, 40-50 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette en mauvais état de conservation; crâne ayant basculé sur sa droite, mandibule retombée sur les cervicales; bras droit le long du corps, bras gauche replié sur le bassin; côtes non conservées, dernières thoraciques et lombaires partiellement conservées (arcs uniquement); quelques métacarpes de la main gauche conservés; bassin non conservé; jambes non resserrées; pieds appointés; individu inhumé en espace vide au vu des déplacements des os.

Mobilier: – 1 bande informe (non illustrée) pliée à proximité de l'humérus droit, fer, probablement en position secondaire;

CTP-FD 2015-178/1013-1

Tombe T8 (pl. 3)

Tombe: coffrage trapézoïdal mixte (bois et pierres de calage) avec entourage de galets irrégulier (dégagement incomplet de la structure n'ayant pas permis de documenter correctement les aménagements du coffrage); orientation W/E, ind. x 60 cm (int.), ind. x 90 cm (ext.).

Individu: adulte de sexe féminin, 40-60 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette en mauvais état de conservation; crâne ayant basculé sur la gauche, mandibule retombée sur les cervicales; tête de l'humérus gauche resserrée sur la scapula; avant-bras croisés sur l'abdomen, mains placées sur les ilions opposés; bassin très partiellement conservé; jambes non resserrées; pied droit tourné vers la droite, pied gauche tourné vers la gauche; épaule gauche probablement appuyée contre le bord d'un coffrage en bois (effet de paroi très marqué sur le côté gauche); largeur importante de la fosse suggérant que le défunt a été inhumé dans un contenant en bois.

Mobilier: –

Tombe T9 (pl. 4)

Tombe: coffrage ovalaire mixte (bois et pierres de calage); éléments lithiques répartis de manière irrégulière dans la fosse (galets,

fragments de tuiles et de tuf; calage?); orientation W/E, 180 x 50 cm (int.), 200 x 80 cm (ext.).

Individu: adulte de sexe masculin, 50-70 ans, taille env. 175 cm, décubitus dorsal; squelette en mauvais état de conservation; crâne légèrement basculé vers la droite et vers l'arrière; mandibule retombée sur les cervicales; épau-les resserrées; avant-bras droit légèrement replié sur le coxal droit, main posée sur le pubis, bras gauche le long du corps, main posée sur le col du fémur; côtes et vertèbres non conservées; bassin partiellement conservé; jambes non resserrées, patellas en place; pied gauche absent, talus et calcaneum droits conservés; défunt inhumé dans un contenant périssable (déplacement de la mandibule).

Mobilier: –

Tombe T10 (pl. 4)

Tombe: coffrage trapézoïdal mixte (bois et pierres de calage) avec entourage irrégulier sur une à trois assises réparties exclusivement sur les longs côtés; concentration d'une dizaine de gros blocs à l'angle nord-ouest; orientation W/E, 205 x 25 cm (int.), 205 x 58 cm (ext.).

Individu: adulte de sexe indéterminé, 25-35 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette entièrement décomposé partiellement conservé (occipital, pariétaux, mandibule, diaphyses des humérus, des fémurs et du tibia droit); négatif de certains os (coloration sombre de la terre) encore visible localement; présence de multiples blocs de calage en position verticale suggérant l'existence d'un contenant en bois.

Mobilier: –

Tombe T11 (pl. 4-5)

Tombe: coffrage rectangulaire mixte (bois et pierres de calage) avec aménagement de gros boulets et de pierres anguleuses sur deux à trois assises; entourage continu sur les quatre côtés; position verticale de la majorité des galets (appui contre les parois d'un contenant en bois); gros bloc une trentaine de cm au-dessus de la tête (base du bloc à 659.42, sommet du crâne à 659.16); orientation W/E, 185 x 35 cm (int.), 210 x 85 cm (ext.).

Individu: adulte de sexe indéterminé, 25-35

ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette très mal conservé; crâne ayant basculé sur la gauche, mandibule retombée sur les cervicales; côtes et vertèbres non conservées; humérus droit non conservé, gauche placé le long du corps; avant-bras repliés sur l'abdomen, gauche sur la plaque-boucle; bassin très mal conservé; jambes non resserrées, diaphyses conservées; pieds non conservés.

Mobilier: – 1-2 garniture de ceinture bipartite, fer damasquiné d'argent; datation: 630/640. – 1 plaque-boucle à boucle ovale de section rectangulaire oblique sous l'avant-bras gauche; boucle, L. 35 mm, l. 36/58 mm (int./ext.); plaque, L. 81 mm, l. max. 44 mm; face ciel: textile fin en lin ou chanvre (en deux couches pouvant correspondre aux deux épaisseurs d'une manche du vêtement), filage z/z, diam. fils 0,4-0,5 mm, env. 15 f/cm, armure toile; face terre: quelques restes de cuir très minéralisés sur le revers de la plaque et de la boucle (ceinture fermée lors de l'inhumation); CTP-FD 2015-178/1022-2 – 2 contre-plaque entre l'avant-bras droit et les lombaires, L. 83 mm, l. max. 37; face ciel: textile très minéralisé, lin ou chanvre, filage z/z, diam. fils 0,4-0,5 mm, env. 15 f/cm, armure toile; face terre: restes de bois en diagonale; très petit reste de textile grossier, fibres animales (mouton?), et petit fragment très minéralisé, filage z/z, diam. fils 0,4-0,5 mm, env. 15 f/cm, armure toile; CTP-FD 2015-178/1022-1 – 3 couteau à proximité de l'avant-bras gauche, fer, L. > 11 mm, l. max. 2,1 cm; restes du fourreau en cuir (avec rivets) et d'une seconde couche de cuir pouvant provenir d'une lainière de suspension, fragment de textile en laine de mouton sur le dos de la lame, filage z/z, diam. fils 0,5-0,3 mm, 28/10 f/cm, toile face trame; CTP-FD 2015-178/1022-3 – 4 petite boucle rectangulaire à proximité de l'avant-bras gauche, bronze, section plate, dimensions indéterminées; CTP-FD 2015-178/1022-4 – 5 bague autour d'une phalange de l'une des deux mains, sur le coxal gauche, bronze, section ovale, partie centrale aplatie et élargie, décor incisé, diam. 17 mm, chaton: 12 x 5 mm; CTP-FD 2015-178/1022-5

Tombe T12 (pl. 6)

Tombe: coffrage rectangulaire mixte (bois et pierres de calage) avec entourage composé d'une vingtaine de galets (tuf, grès) et fragments de tuiles le plus souvent en position verticale (appui contre des planches d'un coffrage en bois, très large par rapport au défunt); orientation W/E, ind. x 55 cm (int.), ind. x 90 cm (ext.).

Individu: adulte de sexe indéterminé, 20-40 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette très partiellement conservé (diaphyses des fémurs et des tibias).

Mobilier: –

Tombe T13

Non fouillée

Tombe T14 (pl. 6)

Tombe: coffrage trapézoïdal mixte (bois et pierres de calage); une dizaine de pierres de calage réparties de manière irrégulière dans la tombe; orientation W/E, 170 x 40 cm (int.), 200 x 80 cm (ext.).

Individu: juvénile de sexe indéterminé, 14-16 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette en mauvais état de conservation; crâne tourné vers sa droite, mandibule retombée sur les cervicales; épaule droite resserrée, peut-être appuyée contre une planche de contenant en bois; épaule gauche non resserrée; extrémités proximales des avant-bras plus en connexion avec les humérus et déplacées de quelques centimètres en direction du bassin (décomposition en espace vide); avant-bras repliés sur le bassin, os des mains non conservés; rachis très mal conservé (quelques cervicales et thoraciques); bassin très partiellement conservé; membres inférieurs conservés, jambes non resserrées, patellas manquent, épiphyses distales du fémur droit et des tibias non soudées; au niveau des pieds, seul le talus droit est conservé.

Mobilier: –

Tombe T15 (pl. 6)

Tombe: coffrage trapézoïdal mixte (bois et pierres de calage); tombe partiellement arasée, pierre de calage au niveau des pieds; orientation W/E, ind. x 50 (int.), ind. x 50 (ext.)

Individu: adulte de sexe masculin, 45-60 ans, env. 172 cm, décubitus dorsal; squelette perturbé par la pelle mécanique; crâne, humérus gauche et côtes manquants; avant-bras repliés sur le sacrum, mains superposées, phalanges plus en position anatomique; bassin mal conservé; jambes non resserrées; pieds tournés vers la gauche; métatarses du pied gauche appuyés et s'appuyant probablement à l'origine contre une planche de coffrage.

Mobilier: – 1-2 garniture de ceinture bipartite, fer damasquiné d'argent; datation: 1^{er} tiers VII^e s. – 1 plaque-boucle sous l'avant-bras droit; boucle ovale de section rectangulaire oblique, L. 28 mm, l. 35/53 mm (int./ext.); plaque, L. 63 mm, l. 39 mm; CTP-FD 2015-178/1012-1 – 2 contre-plaque à l'extérieur du bras droit L. 59 mm, l. 40 mm; CTP-FD 2015-178/1012-2

Tombe T16 (pl. 7)

Tombe: coffrage en bois de forme indéterminée; tombe avec un seul galet contre la paroi nord de la fosse (élément de calage?); orientation W/E, 180 x 45 cm (int.), 180 x 45 cm (ext.).

Individu: juvénile de sexe indéterminé, 15-17 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; crâne disparu (recoupé par la pelle mécanique); épaules resserrées, tête de l'humérus droit déplacée vers les vertèbres, scapula droite en position postérieure; côtes et vertèbres très mal conservées; avant-bras repliés sur les lombaires, mains probablement croisées; ilion droit plutôt bien conservé contrairement à l'ilion gauche; jambes légèrement resserrées, épiphyses des os longs inférieurs non soudées, patellas en position anatomique; pieds tournés vers l'extérieur; déplacement des os (scapula et humérus droits, mise à plat des coxaux) indiquant une décomposition en espace vide (coffrage en bois); maintien en position des patellas indiquant la présence d'un vêtement serré ou d'un linceul.

Mobilier: – 1-2 garniture de ceinture bipartite, bronze; datation: fin VI^e-début VII^e s. – 1 plaque-boucle sous l'avant-bras droit; boucle ovale de section rectangulaire très oblique, L. 21 mm, l. 38/53 mm (int./ext.);

plaqué circulaire, L. 53 mm, l. 63 mm; face terre: restes de cuir très mal conservés, textile en laine de mouton, filage z/s, diam. fils 0,5 mm, sergé; CTP-FD 2015-178/1021-1 – 2 contre-plaque sous l'avant-bras gauche, L. 51 mm, l. 58 mm; CTP-FD 2015-178/1021-2

Tombe T17 (pl. 7)

Tombe: forme indéterminée; orientation W/E; dimensions indéterminées.

Individu: juvénile de sexe indéterminé, 15-18 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette quasi entièrement détruit à l'ouverture mécanique: ne restent que le tibia et la fibula droits, le talus et le calcaneum droits et une partie du bassin (ischion droit et fragment de l'ilion gauche); épiphysé proximale du tibia non soudée.

Mobilier: –

Tombe T18 (pl. 8)

Tombe: forme indéterminée; tombe implantée entre deux murs antiques et recoupée par la pelle mécanique; orientation SW/NE, ind. x env. 30 cm.

Individu: adulte de sexe masculin, 50-70 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette conservé uniquement dans sa partie supérieure (du crâne aux lombaires); crâne ayant légèrement basculé sur sa gauche et vers l'arrière, mandibule retombée sur les cervicales; humérus droit déplacé vers l'extérieur, partie supérieure du sternum conservée, rachis conservé, côtes non conservées; avant-bras gauche replié sur les lombaires, avant-bras droit non conservé; une partie de l'ilion gauche conservée; inhumation dans un contenant en bois (déplacement des os).

Mobilier: –

Remarque: une plaque dorsale en fer damasquiné d'argent (CTP-FD 2015-178/1006-4) retrouvée dans cette zone lors de l'ouverture mécanique pourrait provenir de cette tombe (voir pl. 13).

Tombe T19 (pl. 8)

Tombe: coffrage trapézoïdal mixte (bois et pierres de calage); deux galets superposés au niveau du crâne contre le bord nord, deux autres de part et d'autre des humérus, et un

gros bloc au niveau des pieds; orientation W/E, 185 x 37 cm (int.), 200 x 64 cm (ext.). Individu: adulte, plutôt de sexe masculin, plutôt mature (40-59 ans), taille env. 170 cm, décubitus dorsal; squelette en mauvais état de conservation; crâne ayant basculé sur son côté droit, mandibule retombée sur les cervicales; épaules très resserrées (probable linceul?), bras droit le long du corps, mais sur la tête du fémur; bras gauche replié sur l'ilion gauche; bassin très partiellement conservé, quelques arcs de vertèbres lombaires conservés; jambes non resserrées, pieds appointés; effet de paroi très marqué le long du côté droit du squelette; épaule droite probablement en appui contre la planche du coffrage. Mobilier: –

Tombe T20 (pl. 8-9)

Tombe: coffrage rectangulaire mixte (bois et pierres de calage, avec probable planche de fond) avec entourage quasi continu de gros blocs sur deux assises et en position verticale, certains ayant basculé vers le squelette après décomposition des planches en bois; orientation W/E, 155 x 35 cm (int.), 200 x 64 cm (ext.). Individu: adulte de sexe indéterminé, plutôt de sexe masculin (détermination archéologique), 30-50 ans; taille indéterminée; décubitus dorsal; squelette quasi entièrement décomposé; occipital et pariétaux conservés; bras gauche (diaphyses uniquement) légèrement replié sur le coxal; négatifs des deux fémurs et du tibia gauche montrant que les genoux n'étaient pas resserrés. Mobilier: – 1-3 garniture de ceinture tripartite, fer damasquiné d'argent; datation: 1^{er} tiers VII^e s. – 1 plaque-boucle à l'intérieur du coude gauche; boucle ovale de section rectangulaire très oblique, L. 31 mm, l. 35/58 mm (int./ext.); plaque, L. 108 mm, l. 49 mm; face ciel: textile en laine, filage z/s, forte torsion en chaîne et trame, diam. fils 0,5-0,8 cm, 8/8 f/cm, sergé 2/2 à chevron; face terre: cuir et petit fragment de sergé 2/2; CTP-FD 2015-178/1038-2 – 2 contre-plaque à l'intérieur du bras droit, L. 79 mm, l. 49 mm; restes organiques (probablement cuir) très minéralisés sur les deux faces, dont un fragment en diagonale sur la face ciel; CTP-FD

2015-178/1038-1 – 3 plaque dorsale à l'intérieur du bras droit, L. 49 mm, l. 46 mm; face terre: restes de bois; face ciel: textile (laine?) complètement minéralisé, diam. fils 0,5-0,8 mm, probablement sergé 2/2; CTP-FD 2015-178/1038-4

Tombes T21, T22 et T23

Non fouillées

Tombe T24 (pl. 10-11)

Tombe: coffrage rectangulaire mixte (bois et pierres de calage, probable planche de fond) avec entourage quasi continu de gros blocs sur deux à trois assises; orientation W/E, 190 x 40 cm (int.), 215 x 98 cm (ext.). Individu: adulte de sexe indéterminé, plutôt de sexe masculin (détermination archéologique), 20-39 ans, taille indéterminée; décubitus dorsal; squelette quasi entièrement décomposé; mandibule retombée sur les cervicales, crâne surélevé et basculé vers l'avant (présence d'un coussin?); diaphyse de l'humérus gauche conservée, position des avant-bras indéterminée; diaphyse du fémur gauche conservée ainsi qu'une partie des diaphyses des deux tibias.

Mobilier: – 1-3 garniture de ceinture tripartite, fer damasquiné d'argent et de laiton; datation: vers 630/640 – 1 plaque-boucle sur les lombaires; boucle ovale de section rectangulaire oblique, L. 37 mm, l. 34/55 mm (int./ext.); plaque, L. 123 mm, l. 40 mm; face ciel: textile de lin ou chanvre très minéralisé, filage z/z, diam. fils 0,3-0,5mm, 19/14 f/cm, armure toile, textile en laine de mouton au bout de la plaque, filage z/s, diam. fils 0,5-1 mm, 9/8 f/cm, sergé 2/2; face terre: restes de cuir de la ceinture (bord du cuir avec couture visible sur le revers de la boucle); CTP-FD 2015-178/1025-5 – 2 contre-plaque sur les lombaires, L. 86 mm, l. 46 mm; face ciel: au bout de la plaque, textile en laine de mouton identique à celui de la face ciel de la plaque-boucle; face terre: restes de cuir et, à l'extrémité distale de la plaque, petits fragments de textile très minéralisé en lin ou chanvre, filage z/z, diam. fils 0,5 mm, panama; CTP-FD 2015-178/1025-2 – 3 plaque dorsale entre l'avant-bras droit et les lombaires, L. 45 mm, l. 43 mm; face terre: textile

en lin ou chanvre très mal préservé, filage zz/zz, deux fils, diam. fils 0,5 mm, env. 10 f/cm, panama (*basket weave*); restes de bois recouvrant le textile sur une partie de la plaque; quelques restes de cuir au bord de la plaque; face ciel: textile en laine de mouton, filage z/s, diam. fils 0,5-1mm, sergé 2/2, probablement identique à celui du bout de la plaque-boucle, et fragment de matériau organique (cuir? peau humaine?); CTP-FD 2015-178/1025-1

Tombe T25

Non fouillée

Tombe T26 (pl. 10)

Tombe: coffrage rectangulaire mixte (bois et pierres de calage) avec une dizaine de galets et fragments de tuile en position verticale répartis autour du squelette; recoupe partiellement un mur antique; orientation W/E, 190 x 55 cm (int.), 200 x 65 cm (ext.).

Individu: adulte, plutôt de sexe féminin, 25-35 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; mandibule retombée sur les cervicales et crâne ayant basculé sur sa gauche; épaules non resserrées, tête de l'humérus droit ayant basculé vers l'extérieur; quelques fragments de côtes et de vertèbres conservés; bassin partiellement conservé (iliions et ischion droit); avant-bras repliés sur les coxaux, mains probablement croisées sur le sacrum; genoux non resserrés, patellas en position anatomique, pieds tournés vers l'extérieur et appointés (en appui contre les planches du coffrage?), excellente connexion entre les os du pied droit (tarses, métatarses et phalanges en connexion anatomique).

Mobilier: – 1 bague sur le coxal gauche, bronze, section ovale, partie centrale aplatie formant un chaton rectangulaire avec monogramme incisé, diam. 18 mm, chaton 9 x 7 mm; CTP-FD 2015-178/1026-1

Tombe T27 (pl. 12)

Tombe: forme indéterminée (tombe perturbée); orientation indéterminée, dimensions indéterminées.

Individu: adulte de sexe indéterminé, plutôt mature (40-59 ans), taille indéterminée, position initiale inconnue; tibias inversés; reste

du squelette manquant.

Mobilier: –

Tombe T28 (pl. 12)

Tombe: coffrage rectangulaire mixte (bois et pierres de calage) avec entourage de galets répartis de manière irrégulière autour du squelette sur une à deux assises; orientation W/E, 190 x 40 cm (int.), 215 x 90 cm (ext.). Individu: adulte, plutôt de sexe masculin, 40-50 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette presque entièrement décomposé; ne subsistent que les négatifs de certains os (tibias et calcanéum-talus gauches) ainsi qu'un fragment de diaphyse du fémur gauche et le crâne en très mauvais état; mandibule retombée sur les cervicales, crâne légèrement tourné vers la gauche; fémur gauche partiellement conservé, négatifs des tibias montrant que les genoux étaient resserrés (10 cm d'écart entre les tibias), pied gauche orienté vers la gauche; individu probablement enveloppé dans un linceul.

Mobilier: –

Tombe T29 (pl. 12)

Tombe: forme indéterminée, sans entourage; orientation W/E; dimensions indéterminées; trois fragments de tuiles placés sous le crâne. Individu: adulte de sexe indéterminé, plutôt mature (40-59 ans), taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette presque entièrement décomposé; uniquement quelques fragments du crâne et une partie de la diaphyse du fémur gauche conservés.

Mobilier: –

Tombe T30 (pl. 12)

Tombe: coffrage trapézoïdal mixte (bois et pierres de calage) avec entourage de galets répartis de manière irrégulière autour du squelette sur une à deux assises; orientation W/E, 170 x 40 cm (int.), 210 x 70 cm (ext.). Individu: adulte de sexe masculin, 25-35 ans, env. 165 cm, décubitus dorsal; crâne ayant basculé en avant après dislocation de la mandibule, partie du maxillaire déplacée contre la paroi sud; clavicules en position anatomique; côtes très mal conservées, sternum quasi complet; bras droit le long du corps, humérus maintenu en face latérale, avant-bras

ayant légèrement basculé vers l'extérieur, carpes sur la tête du fémur, humérus gauche ayant légèrement basculé vers l'intérieur, tout comme l'avant-bras (l'ulna se trouve au-dessus du radius), replié sur l'abdomen avec la main gauche sur le coxal droit; bassin partiellement conservé, coxaux affaissés sur le fond de la fosse; jambes non resserrées; pieds bien conservés, tournés vers l'extérieur et appointés.

Mobilier: –

Tombe T31 (pl. 13)

Tombe: coffrage trapézoïdal mixte (bois et pierres de calage) avec quatre galets de calage à l'extrémité distale de la sépulture; orientation W/E, dimensions indéterminées. Individu: juvénile de sexe indéterminé, 14-17 ans, taille indéterminée, décubitus dorsal; squelette en mauvais état de conservation; mandibule retombée sur les cervicales et crâne ayant basculé sur la droite; bras gauche le long du corps; bassin très partiellement conservé (une partie de l'ilion droit); épiphyses des membres inférieurs non conservées, patella droite conservée en position anatomique; pieds non conservés. Mobilier: – 1 boucle ovale sur le coxal gauche, fer, section rectangulaire oblique, L. 26 mm, l. 45/61 mm (int./ext.); ardillon et traverse non conservés; pas de décor; face ciel: fragments de textile, matière indéterminée, très minéralisés, filage z/?, diam. fils 0,4 mm, 15 f/cm, armure toile; face terre: restes de cuir; datation: fin VI^e-VII^e s.; CTP-FD 2015-178/1006-4

encore en place, fémurs basculés vers l'extérieur mais patella droite encore en position anatomique (maintien par des habits ou un linceul), genoux resserrés, présence d'une phalange sous la rotule droite, pieds tournés vers l'extérieur (calcanéum et talus conservés sur les deux pieds).

Mobilier: –

Tombe T34

Non fouillée

Tombe indéterminée (pl. 13)

Plaque dorsale, fer damasquiné d'argent, découverte dans les déblais à proximité de T18; L. 44 mm, l. 42 mm; datation: 1^{er} tiers VII^e s.; CTP-FD 2015-178/1006-4

Tombe T32

Non fouillée

Tombe T33 (pl. 13)

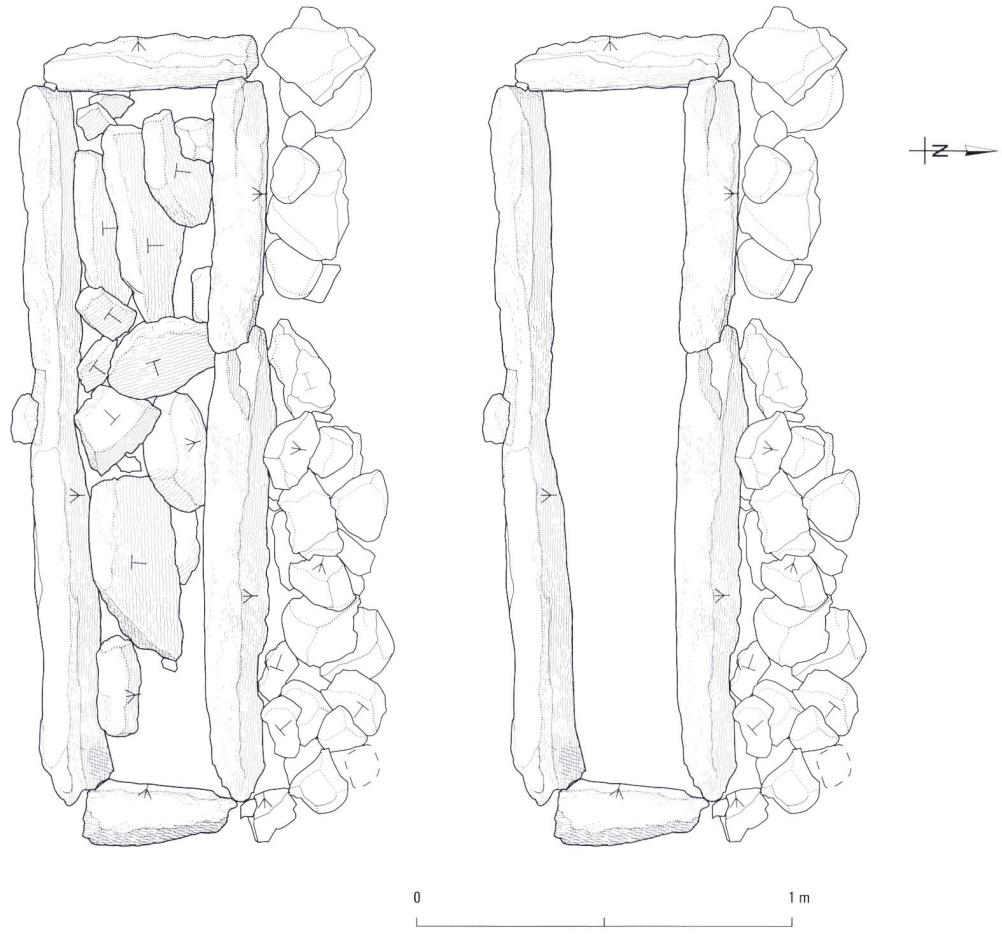
Tombe: coffrage mixte (bois et pierres de calage) de forme indéterminée (tombe presque entièrement détruite par la pelle mécanique); quelques galets encore en place le long de la jambe gauche et à proximité de la cheville droite; orientation W/E, dimensions indéterminées.

Individu: adulte de sexe indéterminé, plutôt mature (40-59 ans), taille indéterminée, décubitus dorsal; seuls les membres inférieurs



Toutes les tombes sont publiées à l'échelle 1:20, les objets métalliques à l'échelle 2:3, sauf les bagues (1:1)

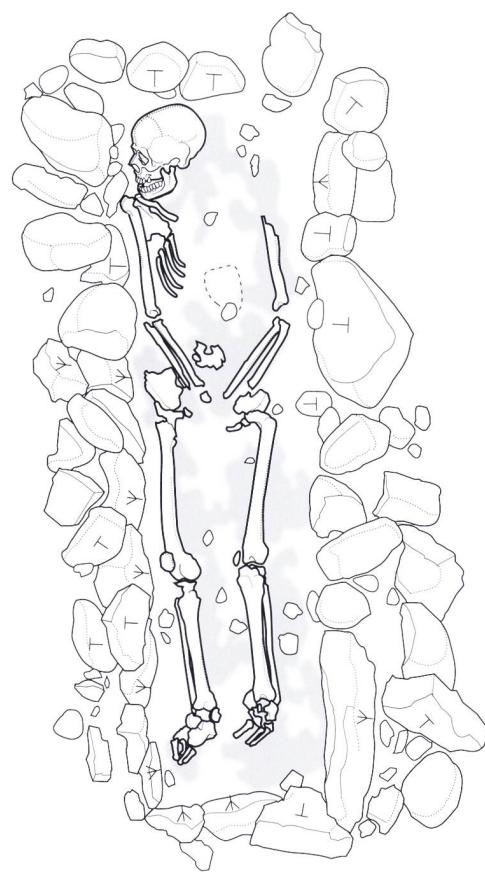
Tombe T1



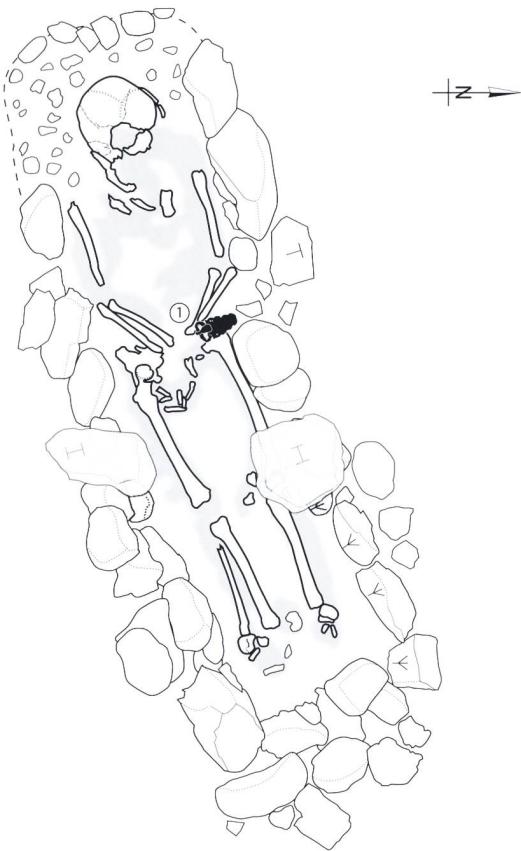
Tombe T2



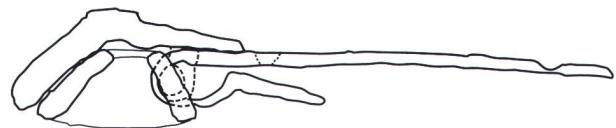
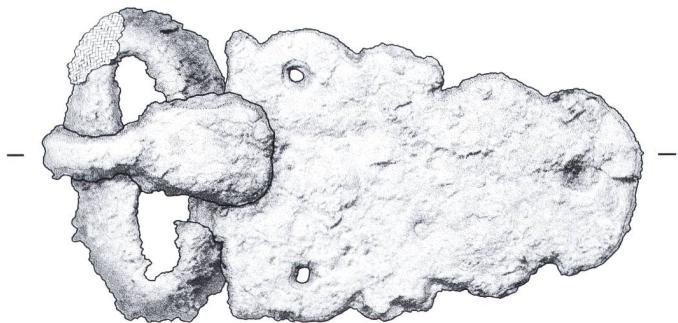
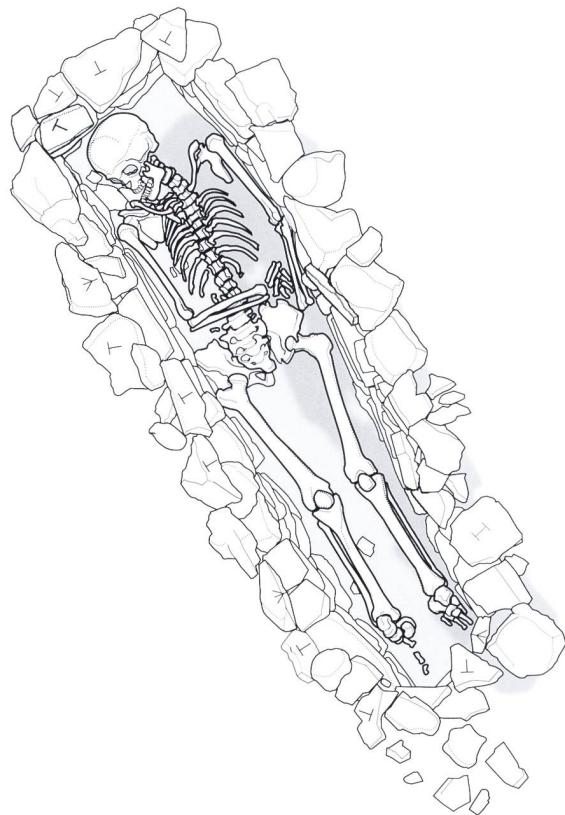
Tombe T3



Tombe T4



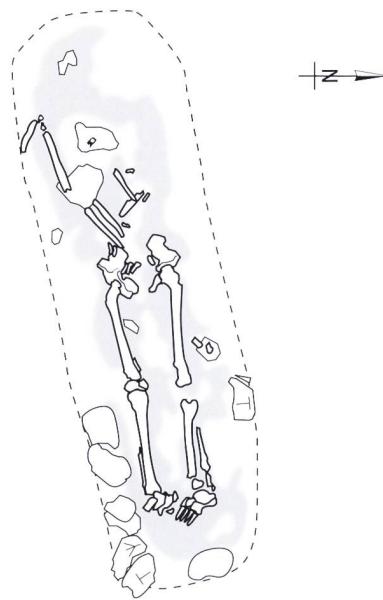
Tombe T5



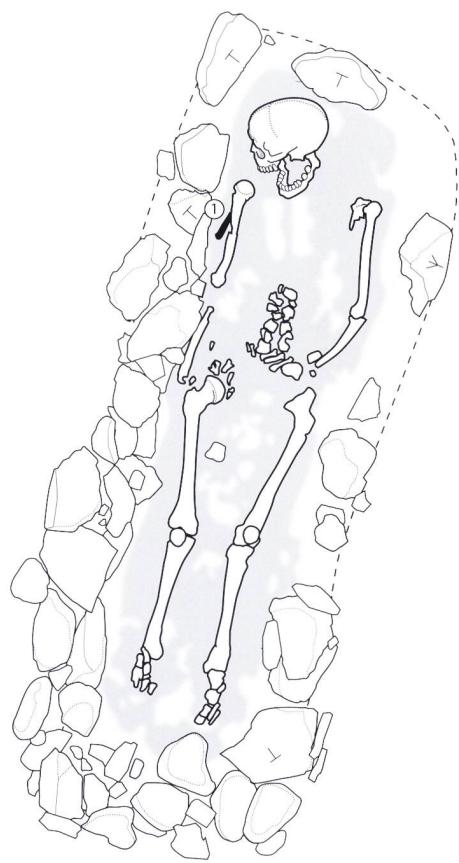
1

0 2 cm

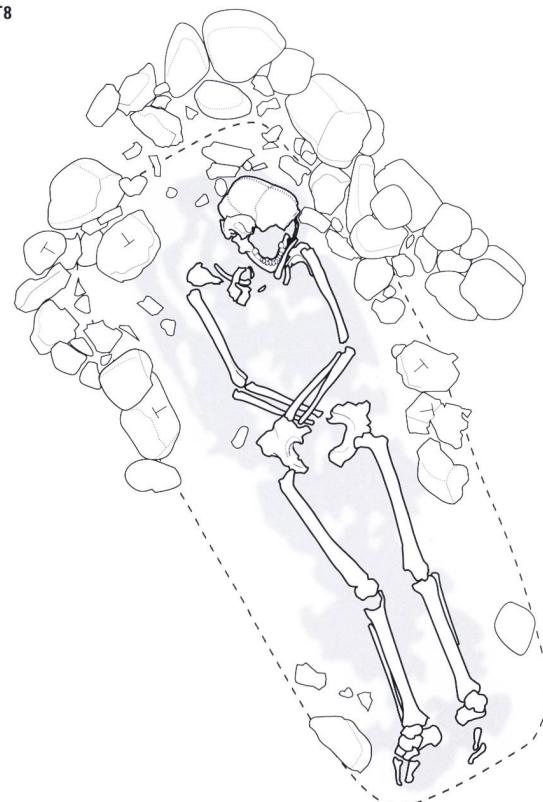
Tombe T6



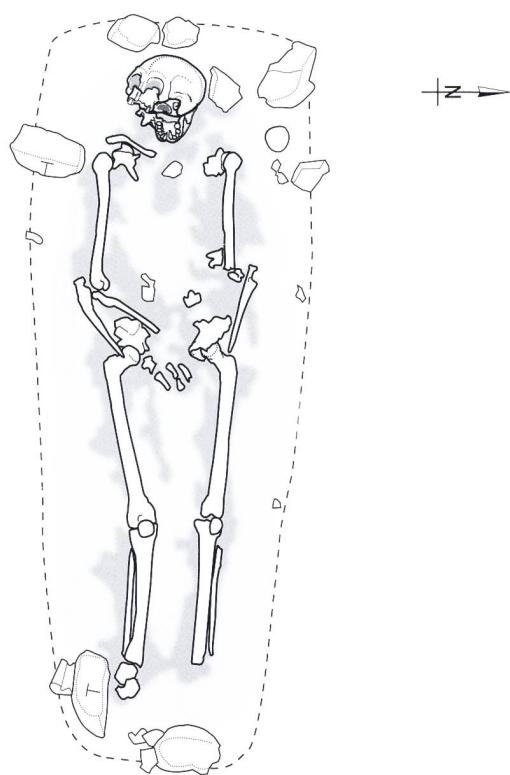
Tombe T7



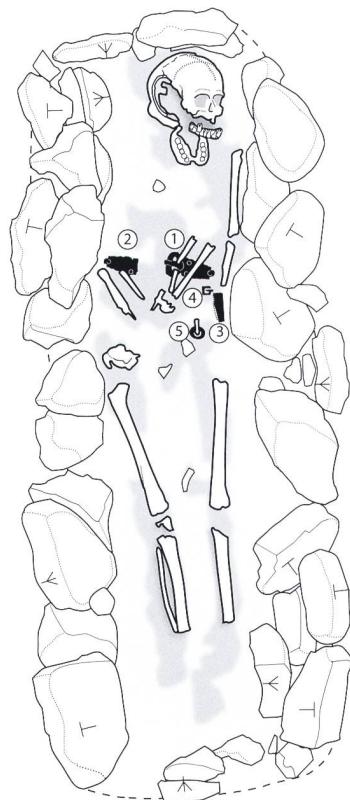
Tombe T8



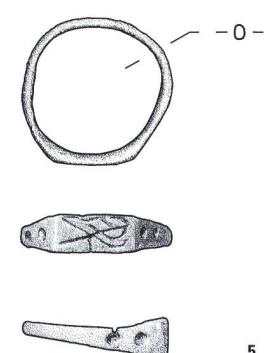
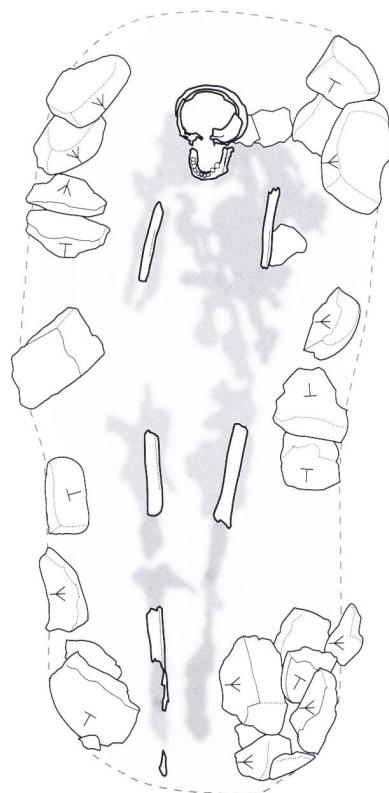
Tombe T9



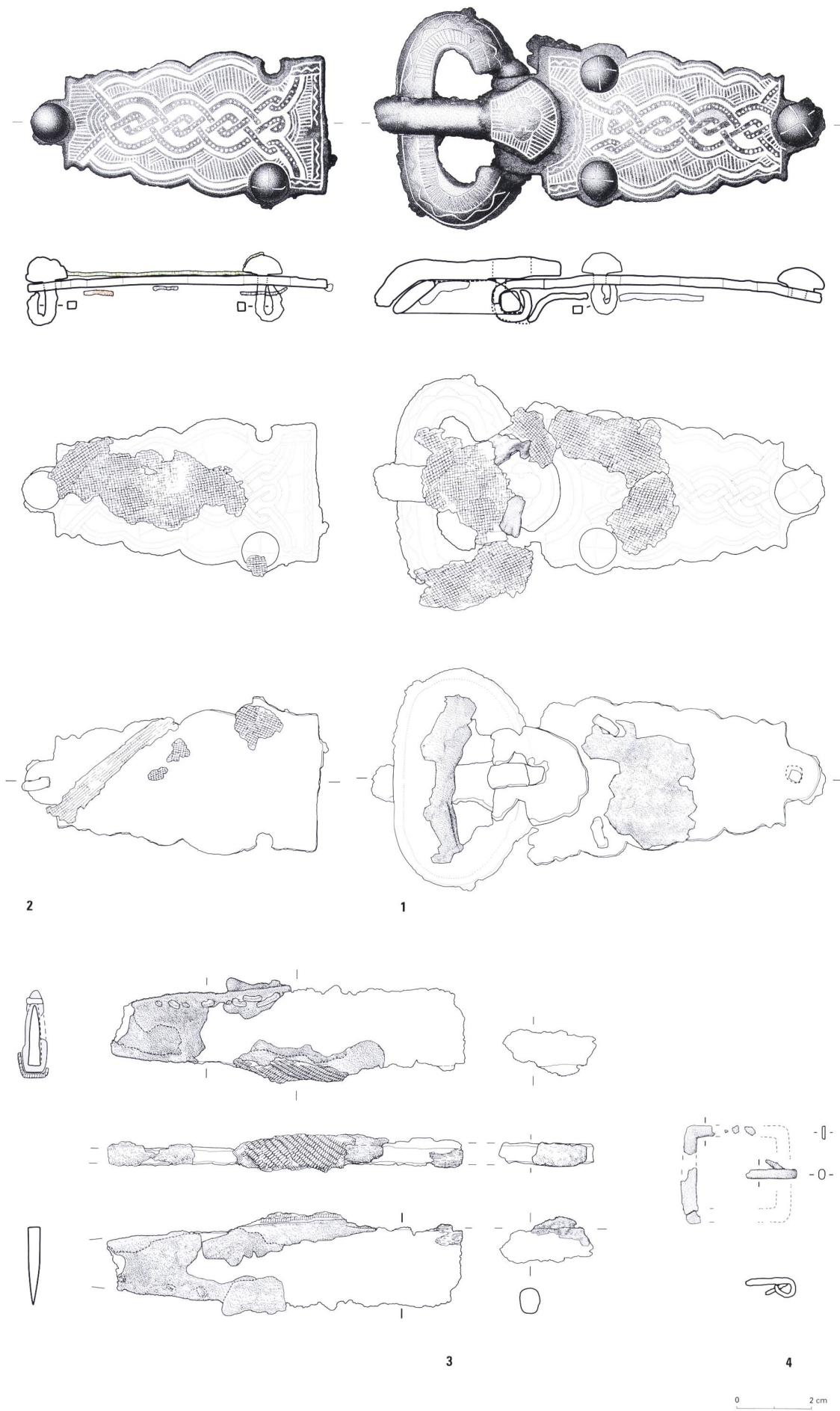
Tombe T11



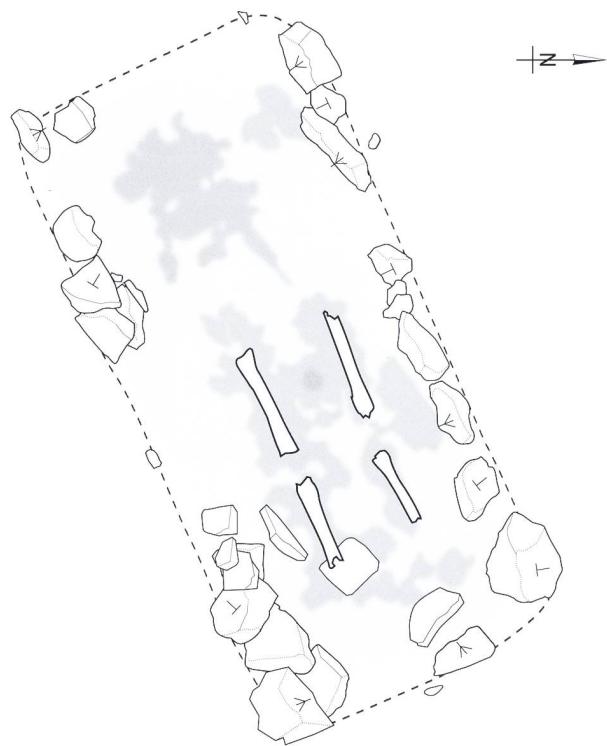
Tombe T10



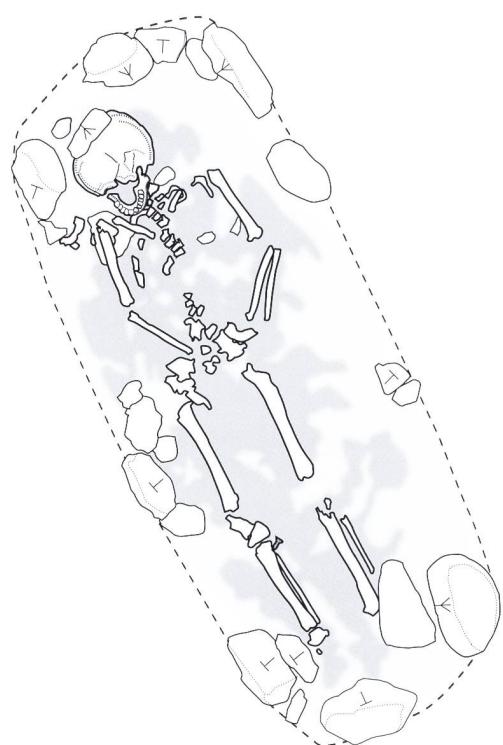
0 2 cm



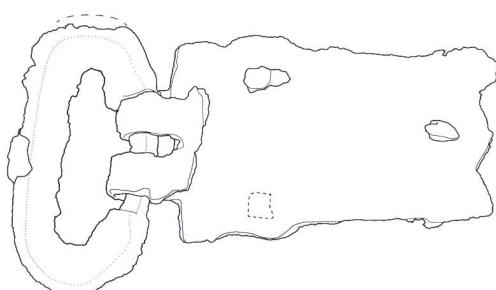
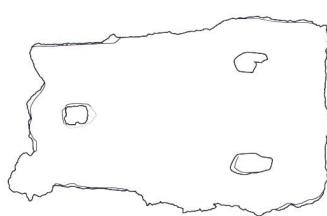
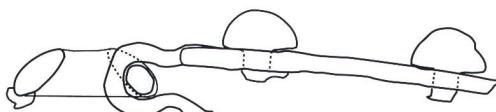
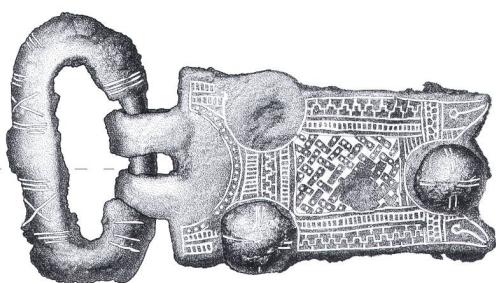
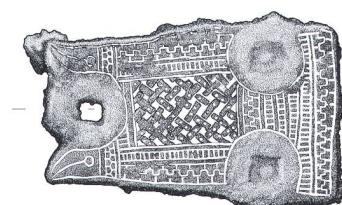
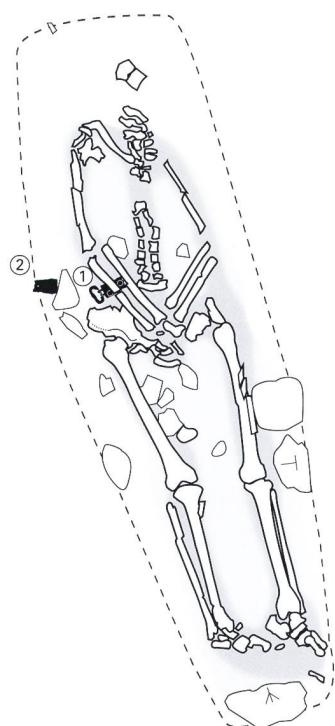
Tombe T12



Tombe T14



Tombe T15

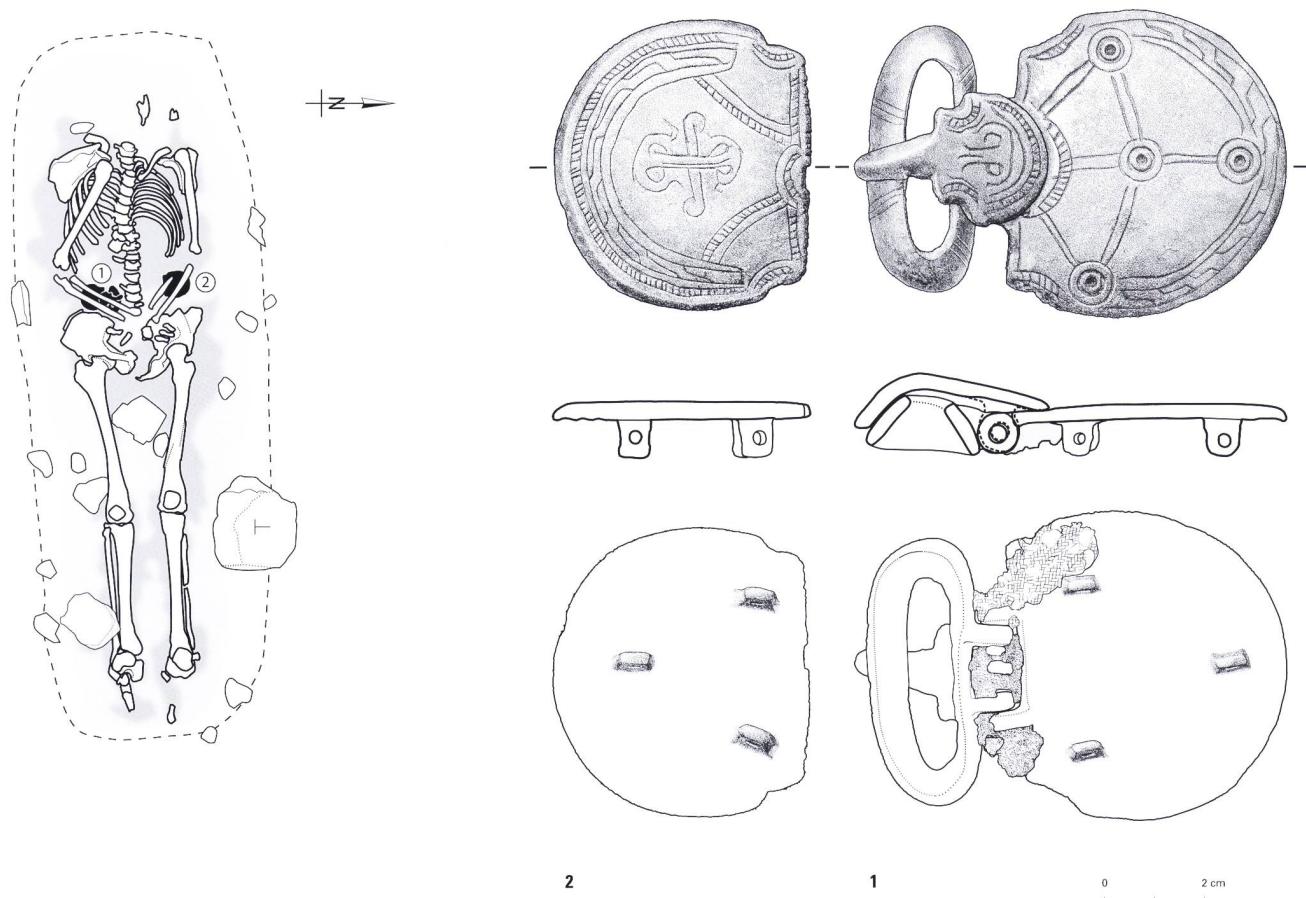


2

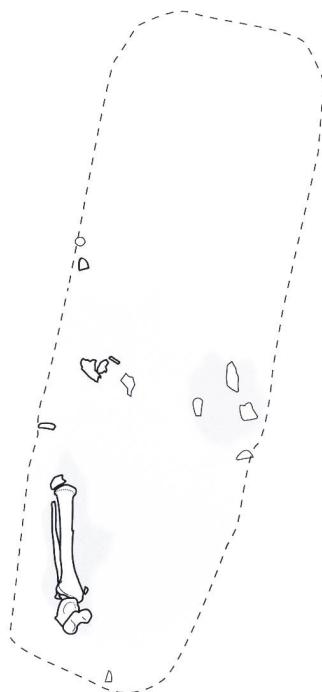
1

0 2 cm

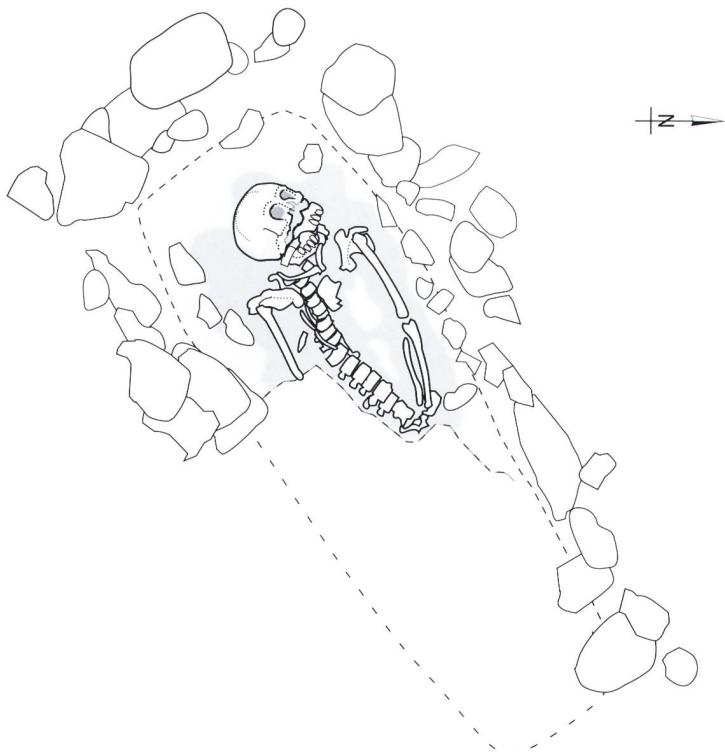
Tombe T16



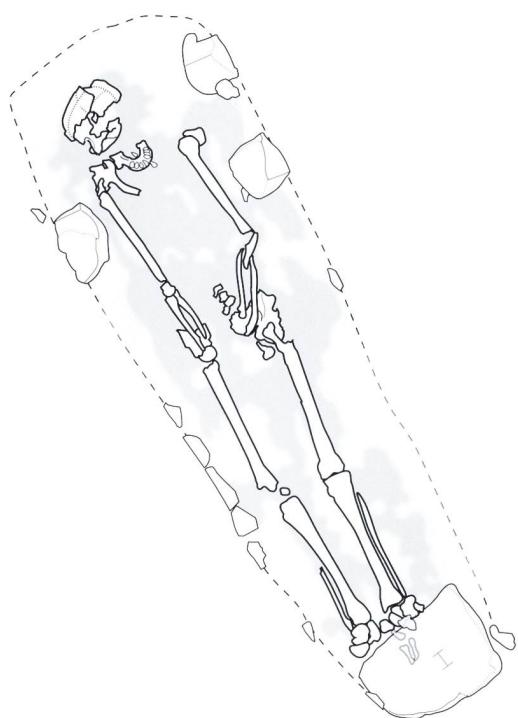
Tombe T17



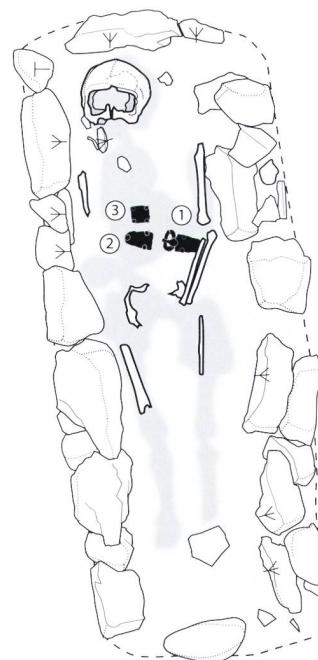
Tombe T18

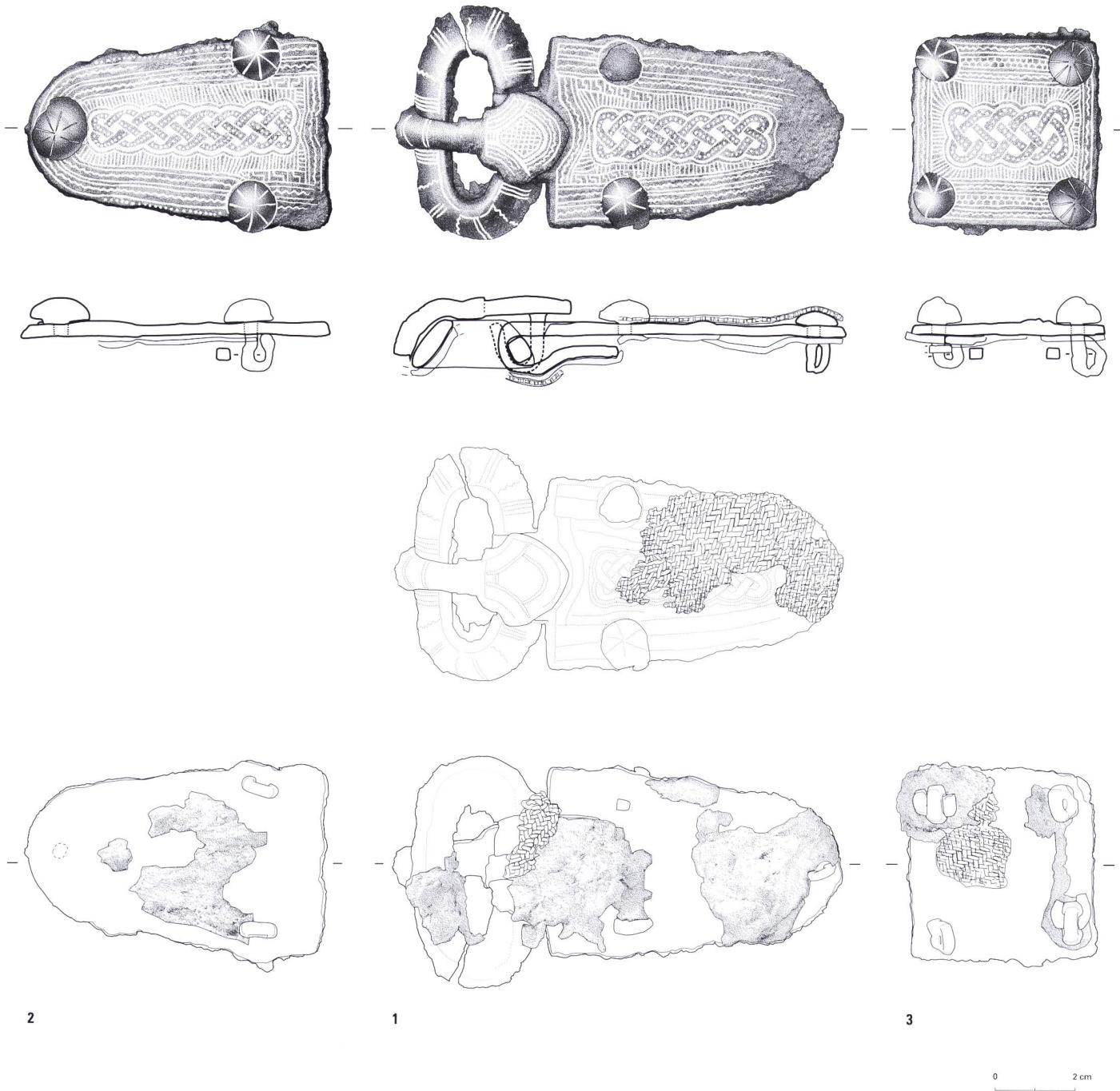


Tombe T19

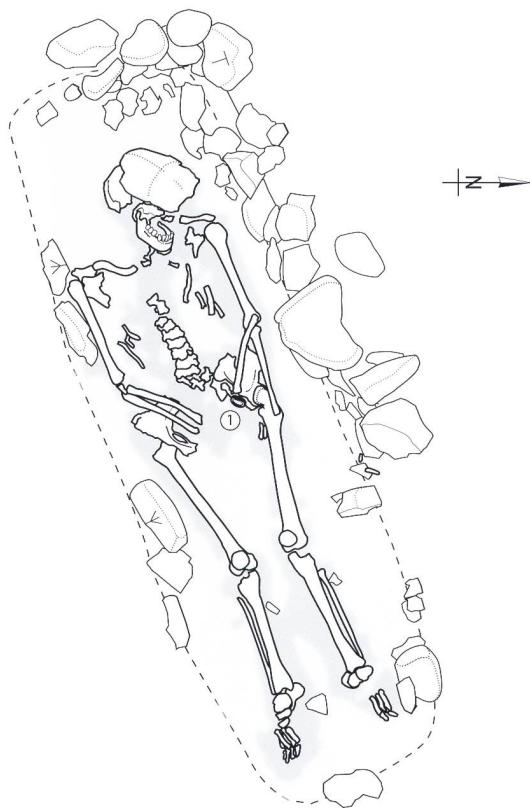


Tombe T20

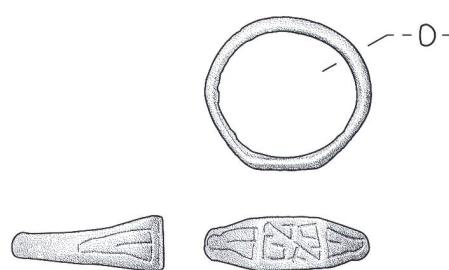
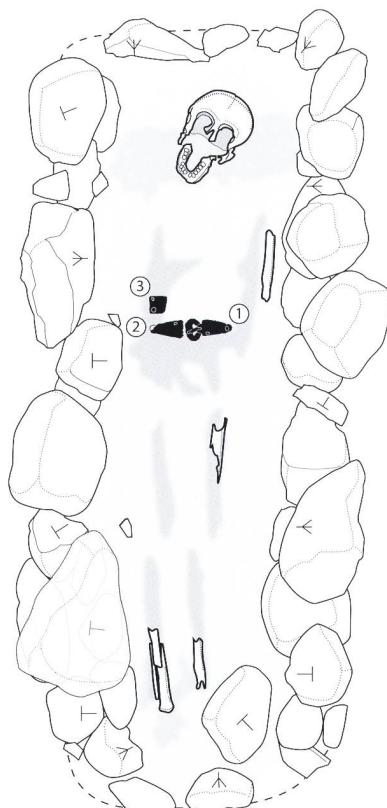




Tombe T26

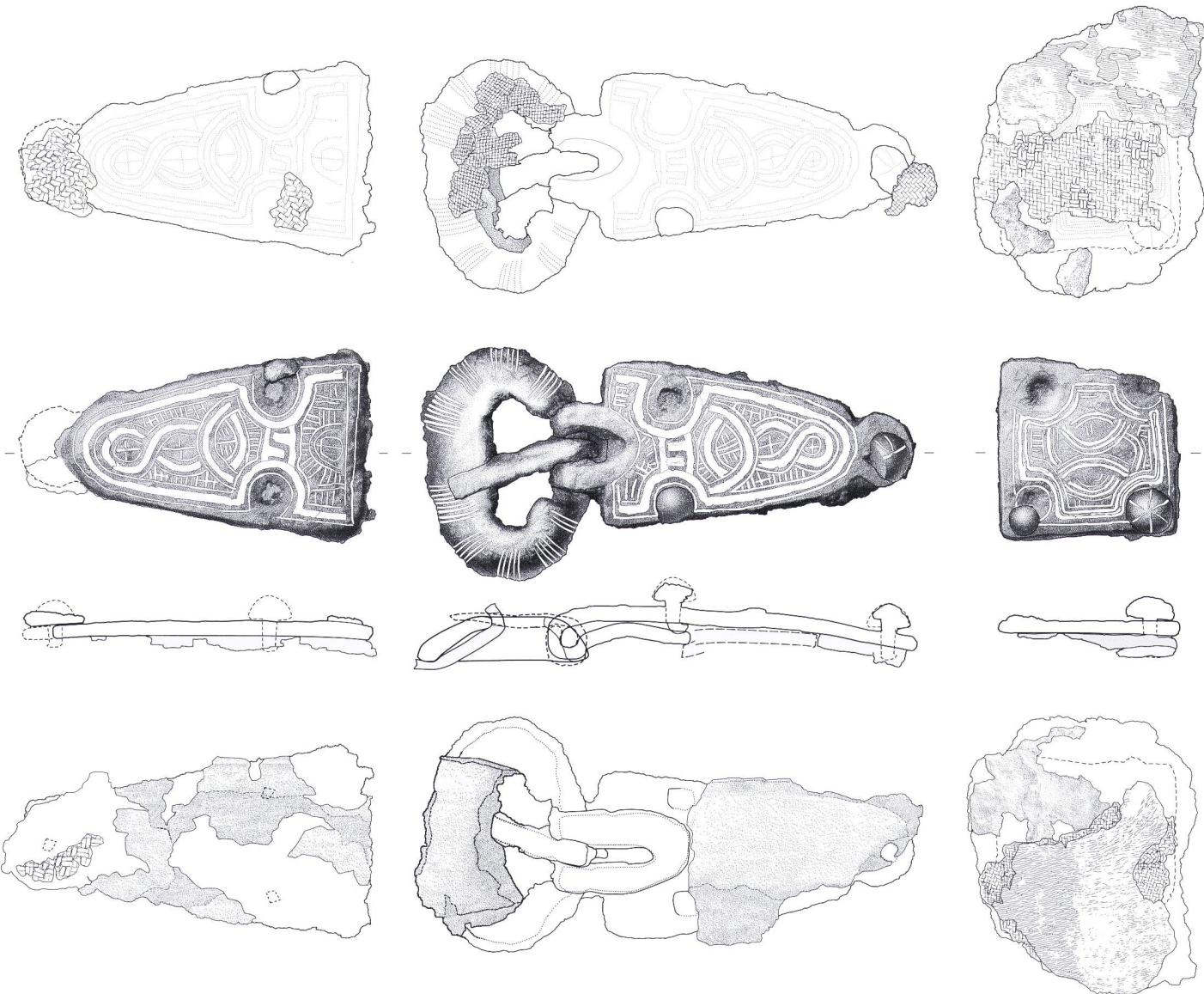


Tombe T24



1

0 2 cm



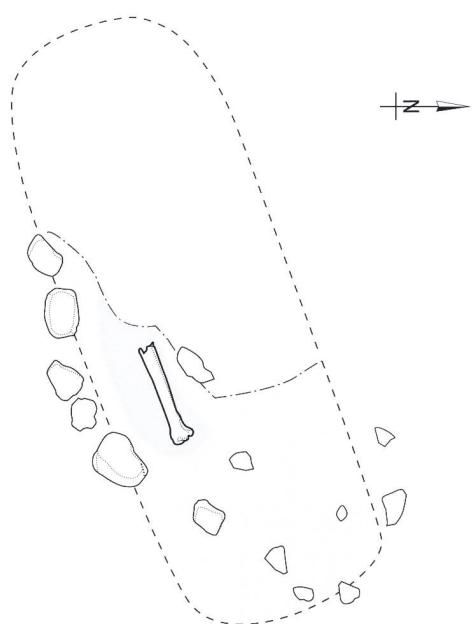
2

1

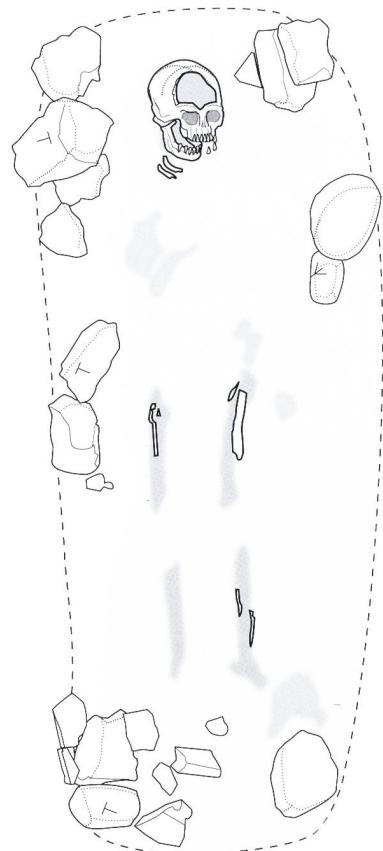
3

0 2 cm

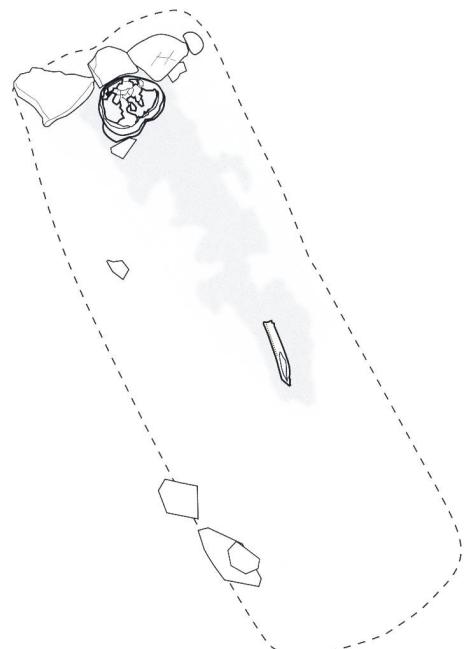
Tombe T27



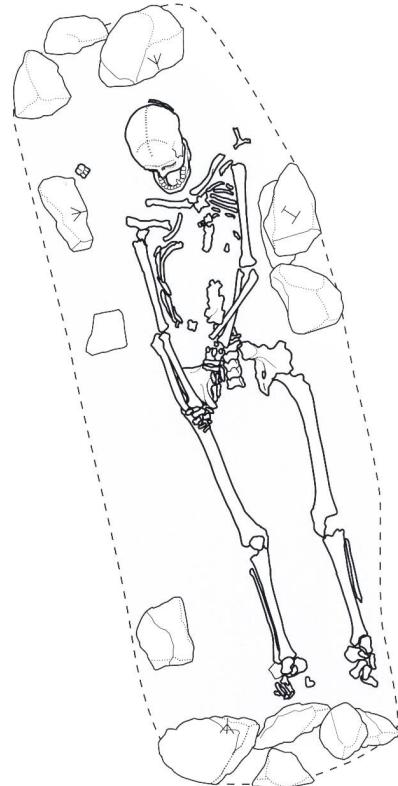
Tombe T28



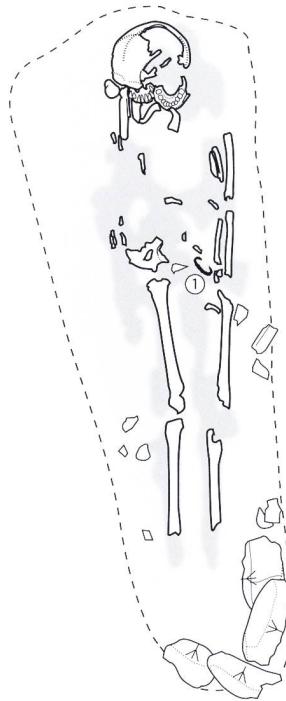
Tombe T29



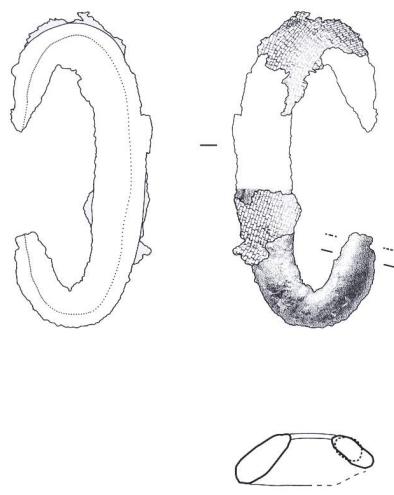
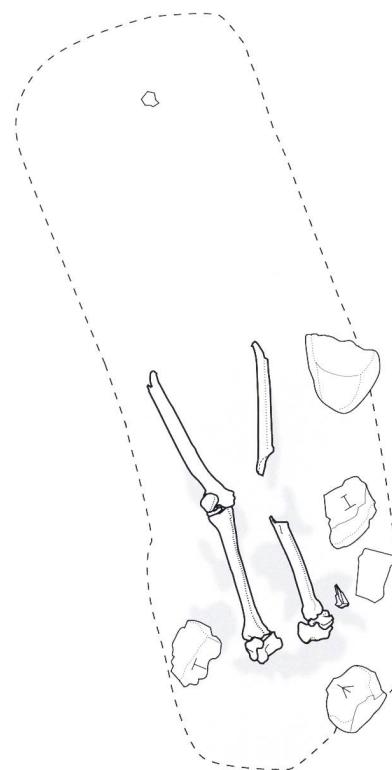
Tombe T30



Tombe T31



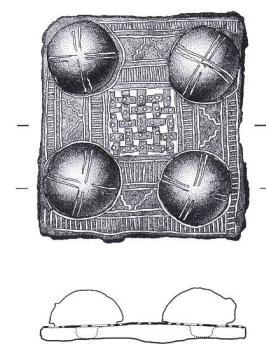
Tombe T33



1

0 2 cm

Tombe indéterminée



0 2 cm

Bibliographie

Alexandre-Bidon 1993

D. Alexandre-Bidon, «Le corps et son linceul», in: Alexandre-Bidon/Treffort 1993a, 183-206.

Alexandre-Bidon/Treffort 1993a

D. Alexandre-Bidon – C. Treffort (dir.), *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Océan médiéval*, Lyon 1993.

Alexandre-Bidon/Treffort 1993b

D. Alexandre-Bidon – C. Treffort, «Un quartier pour les morts: images du cimetière médiéval», in: Alexandre-Bidon/Treffort 1993a, 253-273.

Antonini 2002

A. Antonini, *Sion, Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten (CAR 89; Vallesiana 1)*, Lausanne 2002.

Aronovici-Martin 1978

C. Aronovici-Martin, *Les collections mérovingiennes: Dijon, Musée archéologique*, Catalogue d'exposition, Dijon 1978.

Baudot 1857-1860

H. Baudot, «Mémoire sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne, découvertes en Bourgogne, et particulièrement à Charnay», *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or* 5, 1857-1860, 127-305.

Bonnabel 1998

L. Bonnabel, «A propos de sépultures en contenant périssable à parois rigides sans indices primaires (planches, clous...)», in: Guy 1998, 73-77.

Carré/Guillon 2012

F. Carré – M. Guillon, «Effets de l'effondrement de planches sur le squelette. Trois exemples du site de Tournedos-sur-Seine/Porte-Joie (Eure), VII^e-XIV^e s.», in: Carré/Henrion 2012, 342-346.

Carré/Henrion 2012

F. Carré – F. Henrion (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe: quelles*

approches? (Mémoires publiés par l'AFAM XXIII), Actes de la table ronde d'Auxerre (2009), Saint-Germain-en-Laye 2012.

Dafflon 2014

L. Dafflon, «La nécropole de Porsel, comme un message gravé dans la molasse», as. 37.2, 2014, 57-61.

Dafflon/Mauvilly 2003

L. Dafflon – M. Mauvilly, «Une nouvelle nécropole du Haut Moyen Age», CAF 5, 2003, 27-30.

Duday et al. 1990

H. Duday – P. Courtaud – E. Crubezy – P. Sellier – A.-M. Tillier, «L'anthropologie de terrain: reconnaissance et interprétation des gestes funéraires», *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 2.3-4, 1990, 29-49.

Frey 2006

A. Frey, *Gürtelschnallen westlicher Herkunft im östlichen Frankenreich (Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums* 66), Mainz 2006.

Furger 1978

A. R. Burger, *Die ur- und frühgeschichtlichen Funde von Reinach BL (Neolithikum bis Hochmittelalter) (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte* 3), Derendingen/Solothurn 1978.

Gaillard de Semainville 1980

H. Gaillard de Semainville, *Les cimetières mérovingiens de la côte chalonnaise et de la côte mâconnaise*, Dijon 1980.

Gizard 2003

S. Gizard, «Les ceintures de la nécropole de Saint-Vit (Doubs) – Première approche typochronologique», in: F. Passard – S. Gizard – J.-P. Urlacher – A. Richard (dir.), *Burgondes, Alamans, Francs, Romains dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse, V^e-VII^e s. apr. J.-C.*, Actes des XXI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne (Besançon, 2000), Besançon 2003, 155-166.

Graenert 2002

G. Graenert, «Riaz/Tronche-Bélon, un cime-

tière du Haut Moyen Age en Gruyère», CAF 4, 2002.

Graenert 2007

G. Graenert, «Die merowingerzeitlichen Bestattungen von Freiburg/Pérrolles», CAF 9, 2007, 24-35.

Graenert 2015a

G. Graenert, «Sépultures du Haut Moyen Age de Gumefens, témoins d'un profond ancrage en terre gruérienne», CAF 17, 2015, 4-79.

Graenert 2015b

G. Graenert, *Die früh- und hochmittelalterlichen Bestattungen von Gumefens/Sus Fey (Freiburg, Schweiz). Die Ausgrabungen von 1979 bis 1980 (AF 24)*, Freiburg 2015.

Graenert 2017

G. Graenert, *Der frühmittelalterliche Friedhof von Riaz/Tronche-Bélon FR. Die Ausgrabungen von 1974 bis 1976 (AF 25)*, Freiburg 2017.

Graenert/Schönenberger 2005

G. Graenert – A. Schönenberger, «Prêts pour l'au-delà: deux nécropoles médiévales à La Tour-de-Trême», in: A.-F. Auberson – D. Bugnon – G. Graenert – C. Wolf (éd.), *A>Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise*, Catalogue d'exposition, Fribourg 2005, 162-171.

Guy 1998

H. Guy (dir.), *Rencontre autour du Cercueil (Bulletin de liaison, n° spécial 2 du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire en Ile-de-France)*, Saint-Ouen-l'Aumône 1998.

Hartmann 2009

C. Hartmann, *Aesch. Ein frühmittelalterliches Gräberfeld (Archäologische Schriften Luzern* 11), Luzern 2009.

Kissling/Ulrich-Bochsler 2006

Ch. Kissling – S. Ulrich-Bochsler, *Kallnach-Bergweg. Das frühmittelalterliche Gräberfeld und das spätromische Gebäude. Bericht über die Grabungen von 1988-1998*, Bern 2006.

Leitz 2002

W. Leitz, *Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne*

- (CAR 84), Lausanne 2002.
- Lorren 2001**
C. Lorren, *Fibules et plaques-boucles à l'époque mérovingienne en Normandie. Contribution à l'étude du peuplement, des échanges et des influences, de la fin du V^e au début du VIII^e siècle (Mémoires publiés par l'AFAM VIII)*, Paris 2001.
- Marti 1990**
R. Marti, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD* (CAR 52), Lausanne 1990.
- Marti 2000**
R. Marti, *Zwischen Römerzeit und Mittelalter. Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert)* (Archäologie und Museum 41), Liestal 2000.
- Martin 1971**
M. Martin, «Bemerkungen zu den frühmittelalterlichen Gürtelbeschlägen der Westschweiz», *RAA* 28, 1971, 29-57.
- Martin 1991**
M. Martin, *Dasspätömisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Kaiseraugst, Kt. Aargau (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 5A-5B)*, Derendingen/Solothurn 1991.
- McCullough 2008**
F. McCullough, «La nécropole du Haut Moyen Age de Fétigny/La Rapettaz», *CAF* 10, 2008, 162-163.
- McCullough 2013**
F. McCullough, «Une nécropole du Haut Moyen Age dans la Glâne», *CAF* 15, 2013, 124-129.
- McCullough/Monnier 2014**
F. McCullough – J. Monnier, «Domdidier: une fenêtre ouverte sur le passé», *CAF* 16, 2014, 98-103.
- McCullough et al. 2016**
F. McCullough – J. Monnier – F. Saby, «Courtepin: villa romaine et nécropole médiévale en pleins champs», *CAF* 18, 2016, 138-143.
- Mercier/Mercier-Rolland 1974**
C. Mercier – M. Mercier-Rolland, *Le cimetière burgonde de Monnet-la-Ville*, Paris 1974.
- Moosbrugger-Leu 1971**
R. Moosbrugger-Leu, *Die Schweiz zur Merowingerzeit. Die archäologische Hinterlassenschaft der Romanen, Burgunder und Alamannen*, Bern 1971.
- Motschi 2007**
A. Motschi, *Das spätömisch-frühmittelalterliche Gräberfeld von Oberbuchsiten (SO)*, Zürich 2007.
- Müller 2010**
K. Müller, *Gräber, Gaben, Generationen. Der frühmittelalterliche Friedhof (7. Jahrhundert) von der Früebergstrasse in Baar (Kanton Zug)* (*Antiqua* 48), Basel 2010.
- Nice 2008**
A. Nice, *La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-lès-Pierrepoint (RAP, n° spécial 25)*, Amiens 2008.
- Nhoem 2017**
S. Nhoem, *Anthropological investigation on early medieval human remains of two archaeological sites at the west of the Swiss Plateau: Courtepin-Fin Dessus and Biel-Gurzelen*, Master thesis (Institute of Archaeological Sciences, University of Bern), [Bern 2017].
- Périn 1973-1974**
P. Périn, «Six plaques-boucles mérovingiennes de bronze à plaque ronde ornée d'un masque humain et de motifs géométriques du musée Carnavalet», *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine et Marne* 14-15, 1973-1974, 71-97.
- Périn 1985**
P. Périn, *Collections mérovingiennes (Catalogues d'art et d'histoire du Musée Carnavalet 2)*, Paris 1985.
- Pétrequin et al. 1980**
A.-M. Pétrequin – P. Pétrequin – B. Castel – M. Chabeuf – L. Chaix – G. Fournier – H. Gaillard de Semainville – K. Lundström-Baudais –
- J.-L. Monnier – J.-L. Odouze – J.-P. Parisot – C. Reynaud, «Le site funéraire de Soyria à Clairvaux-les-Lacs (Jura), II: Le cimetière mérovingien», *RAE XXXI.3-4*, 1980, 157-230.
- Privati 1983**
B. Privati, *La nécropole de Sézegnin (Avusy-Genève): IV^e-VIII^e siècle (Mémoires et Documents de la SHAG 10, série in-4)*, Genève 1983.
- Rast-Eicher 2005**
A. Rast-Eicher, «Frühmittelalterliche Textilien aus der Nordostschweiz», in: F. Pritchard – J. P. Wild (eds), *North European Symposium for Archaeological Textiles VII* (Edinburgh, 1999), Oxford 2005, 17-21.
- Rast-Eicher 2016**
A. Rast-Eicher, *Courtepin (CTP-FD, 2015-178): textiles et cuirs*, Rapport non publié conservé au SAEF, [Ennenda 2016].
- Schwab 1982**
H. Schwab, «Les nécropoles mérovingiennes en pays de Fribourg», *Histoire et Archéologie. Les Dossiers* 62, 1982, 77-78.
- Schwab et al. 1997**
H. Schwab – C. Buchiller – B. Kaufmann, *Vuibpens/La Palaz. Le site gallo-romain et la nécropole du Haut Moyen Age (AF 10)*, Fribourg 1997.
- Steiner 2011**
L. Steiner, *La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz* (CAR 129-130), Lausanne 2011.
- Steiner/Menna 2000**
L. Steiner – F. Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les Bains (IV^e-VII^e s. ap. J.-C.)* (CAR 75-76), Lausanne 2000.
- Treffort 1993**
C. Treffort, «Les meubles de la mort: lit funéraire, cercueil et natte de paille», in: Alexandre-Bidon/Treffort 1993a, 207-221.
- Treffort 1996**
C. Treffort, «Quelques remarques sur l'icono-

graphie du linceul au haut Moyen Âge», in: L. Bonnabel – F. Carré (dir.), *Rencontre autour du linceul (Bulletin de liaison, n° spécial 1 du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire en Ile-de-France)*, Reims 1996, 8-9.

Tschumi 1945

O. Tschumi, *Burgunder, Alamannen und Langobarden in der Schweiz: auf Grund der Funde im Historischen Museum Bern*, Bern 1945.

Urlacher et al. 1998

J.-P. Urlacher – F. Passard – S. Manfredi-Gizard, *La nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs (Mémoires publiés par l'AFAM X)*, Saint-Germain-en-Laye 1998.

Weber 2015

M. Weber, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Rodersdorf. Ausgrabungen auf dem Klein-*

büel 2000 und 2001 (Beiträge zu Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn 3), Solothurn 2015.

Windler et al. 2005

R. Windler – R. Marti – U. Niffeler – L. Steiner (dir.), *Haut Moyen-Age (SPM VI)*, Bâle 2005.

Werner 1953

J. Werner, *Das alamannische Gräberfeld von Bülach (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz IX)*, Basel 1953.

Windler 1994

R. Windler, *Das Gräberfeld von Egg und die Besiedlung der Nordostschweiz im 5.-7. Jh. (Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien 13)*, Zürich 1994.

Windler/Fuchs 2002

R. Windler – M. Fuchs (dir.), *De l'antiquité tardive au Haut Moyen-Age (300-800) – Kontinuität und Neubeginn (Antiqua 35)*, Bâle 2002.

Résumé / Zusammenfassung

Découvert lors de la pose d'une conduite d'eau sur le versant nord-ouest d'une colline surplombant le village de Courtepin, le cimetière de Fin Dessus, implanté dans les ruines d'une villa romaine, est daté entre la fin du VI^e et la première moitié du VII^e siècle. Seule la partie menacée par les travaux a été explorée, soit une trentaine de sépultures orientées ouest/est, mais le cimetière se prolonge vers le sud et l'est – au moins une quinzaine d'autres tombes ont été repérées. Le mode d'aménagement des sépultures est varié et comprend un coffrage en dalles de grès coquillier, des murets en pierre sèche dont une partie des éléments proviennent du bâtiment gallo-romain, et des galets servant à caler des planches de coffrages en bois non cloués.

La partie fouillée du cimetière compte 27 inhumations, dont 22 adultes et 5 immatures. La mauvaise conservation des ossements liée à la nature sableuse du terrain a malheureusement entravé la détermination du sexe, de l'âge et d'éventuelles pathologies: parmi les 22 adultes, seuls sept hommes et deux femmes ont pu être formellement reconnus. Des marqueurs de stress provoqués par des carences alimentaires ou des maladies chroniques ont été observés chez deux individus décédés relativement jeunes. Plusieurs adultes présentaient des traces d'arthrose ainsi que de fréquentes caries, ce qui est comparable à ce qui a pu être observé dans d'autres nécropoles du Haut Moyen Âge de nos régions. Le cas le plus remarquable est celui d'un individu d'une soixantaine d'années décédé des suites d'un violent coup de hache à la tête.

En ce qui concerne les vestiges mobiliers, huit tombes ont livré du matériel métallique, dont des garnitures de ceinture en bronze (une), en fer non décoré (une) ou damasquiné (six), deux bagues, un couteau et une petite boucle d'aumônière. La garniture de ceinture en bronze décorée de motifs chrétiens incisés et produite dans un atelier du nord de la France évoque une origine étrangère ou des relations avec une personne issue du royaume des Francs pour au moins l'un des défunt. Des restes minéralisés de textiles, de cuir ou encore de bois ont été retrouvés sur la majorité des objets; le bois provient du coffrage de la tombe, le cuir correspond aux restes de ceintures ou de lanières d'attache, et les différents types de textiles permettent de se faire une idée des vêtements portés par les défunt. Grâce à l'identification des armures de tissage et de la nature des fibres (animales ou végétales), il a été possible de définir la présence de sous-vêtements, de tuniques, de manteaux, de linceuls et de draps, dont la finesse et la souplesse varient selon l'armure et la grosseur des fils.

Die Nekropole von Fin Dessus, die oberhalb des Dorfes Courtepin bei der Verlegung einer Wasserleitung zum Vorschein kam, reicht in die Zeit zwischen dem Ende des 6. Jahrhunderts und der ersten Hälfte des 7. Jahrhunderts zurück. Sie wurde in den Überresten einer römischen Villa, am nordwestlichen Hang eines Hügels angelegt. Einzig das von den Bauarbeiten betroffene Friedhofsareal war Gegenstand archäologischer Untersuchungen; es besteht aus rund 30 West-Ost orientierten Gräbern. Die Bestattungszone setzt sich in südliche und östliche Richtung fort, mindestens ein Dutzend Gräber konnten in diesen Bereichen gefasst werden. Der Grabbau ist vielfältig und umfasst eine Steinkiste aus Muschelkalkplatten, Trockenmauern aus Steinen – darunter auch wiederverwendetes Material aus den römischen Ruinen – sowie Steine, die zum Verkeilen von ohne Nägel gefügten Holzeinbauten dienten.

Die Nekropole zählt 22 Bestattungen von Erwachsenen sowie 5 Grabstätten von nicht erwachsenen Personen. Die schlechte Erhaltung der Knochen, die auf den sandigen Untergrund der Fundstelle zurückzuführen ist, erschwerte eine Geschlechtsdiagnose und das Erkennen eventueller pathologischer Erscheinungen. Von den 22 Erwachsenen konnten nur sieben als männlich und zwei als weiblich bestimmt werden. Bei zwei relativ jungen Individuen waren Hinweise auf physiologischen Stress zu beobachten, der durch Mangelernährung oder chronische Krankheiten verursacht wird. Wie in anderen frühmittelalterlichen Friedhöfen der Region zeigen mehrere Erwachsene arthritische Veränderungen und viele von ihnen Karies. Bemerkenswert ist der Fall eines ca. 60-jährigen Mannes, der an den Folgen eines heftigen Schlagess mit dem Beil auf den Kopf gestorben ist.

Was das Sachgut betrifft, so kamen in acht Gräbern Metallgegenstände zu Tage: Gürtelgarnituren aus Bronze (1), Eisen (1) oder tauschiertem Eisen (6), zwei Ringe, ein Messer und eine kleine Taschenschlange. Die mit christlichen Motiven versehene, bronzenen Gürtelgarnitur stammt aus einer Werkstatt im Norden Frankreichs und könnte auf ausländische Wurzeln ihres verstorbenen Trägers weisen. An den meisten Objekten fanden sich mineralisierte Textil-, Leder- oder Holzreste. Das Holz stammt aus den Grabeinbauten, das Leder von den Gurt- oder Befestigungsriemen und die unterschiedlichen Textilien geben uns eine Vorstellung davon, welche Kleider die Bestatteten trugen. Dank der Bestimmung der Gewebebindungen und Faserarten (tierische oder pflanzliche) gelang der Nachweis von Unterwäsche, Tuniken, Mänteln, Leichen- und Grabtüchern, deren Feinheit und Geschmeidigkeit sich je nach Art der Bindung und der Dicke des Fadens unterscheiden.